Les fins d'empires : le rêve brisé de Frédéric II

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14779 – 7 F

MARDI 4 AOUT 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Reconstruire l'Afghanistan

Aide-toi, le ciel t'aidera : en dépit des combats qui endeuillent de temps à autre Kaboul – ceux du dimanche 2 août ont fait trente morts et cent blessés – et des rivalités politiques entre clans, les Afghans semblent s'inspirer de ce précepte. Trois mois après l'entrée des moudjahidins dans la capitale, un million de personnes sont déjà de retour au pays, sur les cinq millions de réfugiés qui avaient fui au Pakistan et en Iran les horreurs d'une guerre interminable.

Ne serait-il pas décent, dès lors, que la communauté internationale se mobilise, sans attendre, pour ce pays ? Les démocraties occidentales, qui avaient porté au pinacle les combattants de la « guerre sainte » contre l'Armée rouge, peuvent-elles rester les bras croisés ? Et les Etats de l'ex-URSS vont-ils s'abriter derrière leurs difficultés pour s'exonérer de leurs responsabilités envers leurs victimes ? Car, comment oublier les sacrifices de ce peuple : des quinze millions d'habitants qu'il comptait en 1978, un million sont morts, deux millions sont handicapés et quatre millions sont encore réfugiés à l'étranger. C'est à ce prix que les Afghans ont contribué à l'ébranlement de l'empire soviétique.

Ayant finalement contraint le dictateur Najibullah et son parti « ex-communiste » à abandonner leur pouvoir, les Afghans ont ouvert la route à un régime islamiste inédit, dont les traits sont d'ailleurs loin d'être figés tant il est vrai que la plupart des habitants de ce pays, fort croyants, sont peu bigots. La lutte pour le pouvoir entre des vainqueurs divisés en tant de factions ne pouvait certes pas être indolore. Elle est, pourtant, demeurée relativement contenue. En particulier, les provinces sont étonnamment calmes : peu de règlements de comptes y sont signalés.

On doit, bien entendu, regretter que des intégristes aient eu pour premier souci de presser le gouvernement de remettre les Afghanes sous le voile. Comme il est fréquent dans les guerres, les femmes avaient fait mieux, en effet, que seconder les combattants : assumant une large part du fardeau, elles en avaient profité, avec la bénédiction du régime communiste, pour s'émanciper un peu de l'immémoriale tutelle masculine.

Ce pays exsangue n'a-t-il pas besoin de toutes ses forces pour mener à bien une reconstruction d'autant plus difficile que des appétits extérieurs peuvent jouer des divisions internes ? Riches vergers de naguère écrasés de bombes, systèmes d'irrigation effondrés, troupeaux décimés, exploitation du sous-sol interrompue ou aux mains de seigneurs de la guerre : la tâche est rude pour l'Afghanistan, qui comptait déjà parmi les Etats les plus pauvres avant 1978.

En aidant les Afghans – à peu de frais au demeurant, tant leurs besoins paraissent modestes – les Nations unies pourraient lier leurs programmes à la défense des droits de l'homme... et des femmes. La communauté internationale répondrait en outre à un intérêt bien compris, car elle pourrait aussi conditionner son assistance au contrôle d'une production d'opium devenue la première du monde.

Lire nos informations page 4

M 0147 - 0804 0 - 7,00 F



Deux mois après la sanglante répression de Bangkok

Destitution des chefs de l'armée thaïlandaise

Le gouvernement thaïlandais a révoqué, samedi 1er août, les quatre généraux les plus impliqués dans la répression du mouvement démocratique de mai dernier à Bangkok, dont le commandant suprême des armées. Ce geste spectaculaire, que l'on doit avant tout au premier ministre intérimaire, M. Anand Panyarachun, satisfait une population souvent lassée des excès de l'armée et du poids qu'elle pèse dans la vie politique et économique du pays. Les groupes de pression militaires restent néanmoins puissants.

BANGKOK

de notre correspondant

Les quatre officiers généraux dont les mouvements prodémocratiques réclamaient la tête depuis la sanglante répression militaire du 17 au 20 mai dernier à Bangkok ont été limogés, samedi 1er août, par le premier ministre intérimaire, M. Anand Panyarachun. Le chef du gouvernement de l'époque, le général Suchinda Kraprayoon, avait déjà été contraint à la démission dès le 24 mai.

Cette fois, le maréchal de l'air Kaset Rojananil a dû troquer le commandement suprême des forces armées et la direction de l'armée de l'air contre un « placard » avec le titre d'inspecteur général des forces armées. Le général Issarapong Noonpakdee, beau-frère du général Suchinda, a abandonné le commandement de l'armée de terre, jugé le plus influent au sein des armées, pour devenir secrétaire adjoint de la défense. Enfin, le général Chainarong Noonpakdee, commandant de la 1re région militaire (Bangkok et ses environs), a été nommé directeur d'une académie de l'armée de terre.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite page 4

Les Serbes accusés d'atrocités

Le CICR réclame l'accès aux camps de Bosnie

Les témoignages sur des atrocités dans l'ex-Yougoslavie se multiplient. Lundi 3 août, un porte-parole du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés a confirmé la découverte d'un camp de détention de musulmans. Le Quai d'Orsay a demandé « un accès immédiat et sans restriction des organisations internationales compétentes » à ces camps, installés par les Serbes au nord de la Bosnie, et que le quotidien new-yorkais « Newsday » a qualifiés de « camps de la mort ». Le Comité international de la Croix-Rouge réclame l'accès à ces camps.

Des centaines de civils auraient été tués ou seraient morts de faim dans deux camps établis par les Serbes en Bosnie, selon le quotidien new-yorkais *Newsday* qui, dans son édition du dimanche 2 août, cite deux témoins se disant rescapés de ces camps.

L'existence de ces camps d'Omarska (Bosnie du Nord) et de Brcko (Bosnie du Nord-Est), où sont rassemblés des civils non serbes, n'est plus à prouver. Un rapport des Nations unies établi la semaine dernière, affirmait que 11 000 personnes étaient détenues à Omarska. Ni les journalistes ni le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en dépit de ses démarches, n'ont cependant jusqu'à présent eu accès à ces camps gardés par des miliciens serbes. Le porte-parole de la Croix-Rouge, M. Claude Voillat, a indiqué, dimanche à Genève, que le CICR avait *« une attitude extrêmement offensive vis-à-vis des autorités de ces différents lieux de détention »*. Sans pouvoir accréditer les informations publiées par le quotidien new-yorkais, M. Voillat a laissé entendre que le pire n'était pas à exclure.

Lire la suite et nos informations sur les élections en Croatie, page 3

LES JEUX OLYMPIQUES

Les vétérans du 100 mètres

Epreuves reines des Jeux olympiques, les 100 mètres masculin et féminin n'ont pas consacré les favoris – l'Américain Leroy Burell et la Jamaïcaine Merlene Ottey – mais des champions sur le retour, le Britannique Linford Christie et l'Américaine Gail Devers.

Leurs performances, en retrait par rapport à celles des derniers championnats du monde, illustrent le marasme d'un sport qui est de plus en plus confronté au problème du dopage. L'inconsistance des sprinters français à cette occasion est passée inaperçue, la délégation nationale ayant gagné trois nouvelles médailles d'or au cours du week-end.

Lire pages 8 à 10 les articles de nos envoyés spéciaux GÉRARD ALBOUY, MICHEL BOLE-RICHARD, JÉROME FENOGLIO, CORINE LESNES et BÉNÉDICTE MATHIEU ainsi que page 11 le programme des épreuves du 4 au 9 août

L'espoir évanoui des Koweïtiens

A l'approche des élections législatives, les habitants de l'émirat s'interrogent toujours sur leur avenir

KOWEÏT

de notre envoyée spéciale

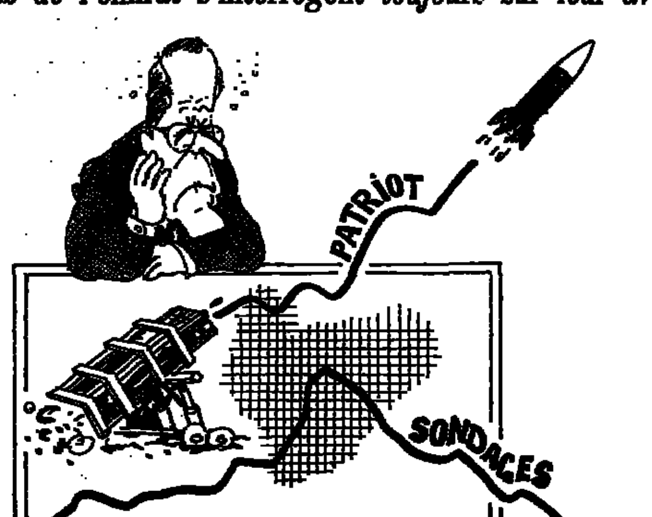
« J'ai peur pour l'avenir de ce pays, spécialement pour mes enfants. » La crainte de ce médecin est aujourd'hui largement partagée à Koweït, où l'enthousiasme de la *« libération »* et les espoirs nés alors d'un nouveau Koweït réconcilié avec lui-même ont fait place à un profond sentiment d'insécurité et de vulnérabilité.

Les Koweïtiens en sont persuadés : l'invasion ou la mise sous tutelle de leur pays peut se reproduire, et le monde ne les sauvera pas éternellement. Bien que vidé de la moitié de sa population, Koweït a certes retrouvé un aspect quasi normal, mais le cœur n'y est plus, et chacun pense plutôt à assurer ses arrières, en maintenant ou envoyant son argent à l'étranger, en essayant d'y acquérir des biens et en inscrivant de préférence ses enfants dans les écoles étrangères de la ville pour faciliter un éventuel transfert.

Plus que la crainte d'un retour prochain de l'armée irakienne – improbable aujourd'hui, – le pessimisme est d'abord alimenté par le sentiment que l'immense gâchis de l'occupation n'a servi à rien et que, moins que tout autre, la famille régnante des Al Sabah en a tiré une leçon.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 4



L'affaire de la tour BP

L'instruction de l'affaire de la tour BP a été interrompue, après la mise en cause par un inculpé de deux élus RPR de Villeparisis (Seine-et-Marne). Le dossier a été transmis à la chambre criminelle de la Cour de cassation.

lire page 7 l'article d'EDWY PLENEL

L'ÉCONOMIE

■ La course aux sources en France : l'eau de La Salvetat pétille à nouveau ; Monts d'Arrée, la résurgence du Graal ■ L'industrie pétrolière mexicaine n'est plus un sujet tabou ■ La dentelle de Calais, une belle industrie.

pages 15 et 16

Le sommaire complet se trouve page 22



La folle semaine du CSA

Quelques décisions spectaculaires ont illustré le besoin d'une autorité indépendante et forte pour l'audiovisuel

par Yves Mamou

Une mouche a bien piqué les « sages » du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Après le tollé suscité par l'inertie de cette honorable institution et de son président, M. Jacques Boutet, face à la « préemption » par le gouvernement du réseau de La Cinq en faveur d'ARTE, après la démission pour ce motif de M. Jean-Eric Schoettl, directeur général du CSA, les voici qui jouent, enfin, le rôle pour lequel ils ont été nommés : servir de repère à tous les acteurs d'un paysage audiovisuel déboussolé.

En une semaine, le CSA a recalé le volet audiovisuel de la campagne gouvernementale sur le référendum parce que les spots conçus par M. Jacques Séguéla relevaient de la publicité politique ; il a attribué seulement trois canaux à Télé Free DOM – sur les treize demandés – pour montrer à son président, M. Camille Sudre, qu'il ne suffit pas de se faire élire au conseil régional de la Réunion pour obtenir des fréquences à partir d'un dossier mal ficelé et en infraction, pour certaines propositions, avec la législation sur l'audiovisuel ; au lendemain de ce coup d'éclat, le CSA a, une nouvelle fois, fermement admonesté M. Hervé Bourges, PDG d'A 2 - FR 3, pour qu'il cesse de contrevenir au cahier des charges d'Antenne 2 en introduisant des spots publicitaires dans ses émissions de jeux ; simultanément, TF 1 s'est vu infliger 30 millions de francs d'amende pour n'avoir pas respecté ses quotas de diffusion d'œuvres d'expression française aux heures de grande écoute.

Vendredi 31 juillet, c'était au tour du Parlement d'être sommé de lever *« rapidement l'ambiguïté qui résulte de la loi du 2 août 1989 sur la présidence commune »* d'Antenne 2 et de FR 3 et de décider si la *« fusion »* entre les deux réseaux publics doit être considérée comme *« l'objectif à atteindre »*. Le même jour, paraissait au *Journal officiel* une recommandation laissant aux partis politiques le soin de déterminer eux-mêmes le temps de parole qu'il convenait de réserver aux partisans du « non » et à ceux du « oui » lors de la campagne audiovisuelle qui va précéder le référendum sur Maastricht. Après cette folle semaine, le CSA a pris ses quartiers d'été...

Cette rafale de recommandations, d'avertissements et de sanctions en a laissé pantois plus d'un. Même si les observateurs du paysage audiovisuel français (PAF) demeurent sceptiques quant à la fermeté du CSA, ses prises de position ont un incontestable intérêt pédagogique.

Lire la suite page 13

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

En 1245, l'empereur Frédéric II est déposé par le pape comme « parjure, violateur de paix, sacrilège et hérétique » : exit la tradition carolingienne reprise par les Hohenstaufen, qui avaient reçu la couronne impériale en 1138. La Sainte Eglise et le Saint Empire romain germanique prétendaient de concert à l'universalité : ils n'ont pas pu concilier leurs ambitions contraires. Portrait d'un empereur à l'occidentale qui n'a pu empêcher que se creuse l'écart entre l'Allemagne et l'Italie, entre l'Europe du Nord et la Méditerranée.

13. – Le rêve brisé de Frédéric II

Par MICHEL SOT

Son empire était romain et germanique, dans la tradition carolingienne. Romain, parce qu'on a gardé la mémoire des Césars antiques, mais surtout parce que c'est l'évêque de Rome, le pape, qui couronne celui qui est d'abord élu *« rois des Romains »*. Germanique, parce que c'est l'Allemagne qui est la base réelle de son pouvoir. Quand Frédéric II reçoit la couronne impériale en 1220, il croit à la dimension romaine et universelle de sa fonction et se soucie assez peu de sa base réelle.

Dans l'Occident médiéval, deux institutions prétendaient à l'universalité : l'Eglise et l'Empire. Le conflit entre elles remontait aux origines : Charlemagne aurait été mécontent d'avoir reçu la couronne impériale à Aix-la-Chapelle le jour de Noël de l'an 800 des mains du pape. Et il couronna lui-même son fils Louis le Pieux. La chrétienté issue des temps carolingiens avait donc deux chefs : le pape et l'empereur. Leurs domaines respectifs n'étaient pas clairement définis et, selon les circonstances, l'un des deux pouvoirs avait pu imposer son autorité à l'autre. Au tournant des onzième et douzième siècles, la réforme que l'on appelle « grégorienne », du nom de son principal instigateur, le pape Grégoire VII (1073-1086), avait affiné la distinction entre temporel et spirituel, rejetant l'empereur du côté du temporel alors que tout pouvoir, dans la conception traditionnelle, venait de Dieu. Il en résulta une série de conflits au cours desquels l'indépendance de l'Eglise et l'autorité du pape n'avaient cessé de s'affirmer.

A la veille du règne de Frédéric II, le pape Innocent III avait acquis une autorité telle que l'on peut parler de théocratie pontificale, la confusion entre temporel et spirituel jouant cette fois en faveur de la papauté.

La couronne impériale était portée par la dynastie des Hohenstaufen depuis 1138. La famille avait été illustrée par Frédéric Barberousse, qui déploya une formidable énergie pour maintenir son autorité sur l'Allemagne et sur l'Italie. En Allemagne, il se heurta aux prétentions des Welfs (Guelfes) de Bavière, en Italie à celles du pape et des cités lombardes, alors en pleine expansion. Il a assuré son pouvoir et élargi sa domination en mariant son fils, Henri VI, à Constance, héritière du royaume de Sicile : de cette union devait naître Frédéric-Roger, le futur Frédéric II.

Le futur Frédéric II grandit en Sicile, haut lieu des cultures grecque et romaine, carrefour avec les pays d'Islam, mais aussi enjeu de pouvoir entre les princes allemands et la papauté.

A la mort de son père Henri VI, en 1197, Frédéric n'a que trois ans et se trouve avec sa mère en Sicile. Il porte symboliquement les noms de ses deux grands-pères, celui du roi normand Roger II et celui de l'empereur Barberousse. Il grandit dans cette Sicile qui, vue d'Allemagne, est un pays mythique, tant par sa richesse que par les cultures qui s'y rencontrent. De fait, la Sicile, pointe avancée de l'Occident en Méditerranée, est non seulement un haut lieu des cultures grecque et romaine, mais depuis des siècles aussi un carrefour avec les pays d'Islam. Frédéric-Roger perd sa mère un an après avoir perdu son père. Celui que les sources appellent « *l'enfant d'Apulie* » vagabonde dans les rues de Palerme, enjeu entre les princes qui s'affrontent en Sicile. Mais le pape Innocent III est son tuteur. Il essaie de tirer le meilleur parti de la situation.

Un empire qui comporterait l'Italie du Sud est pour lui une grave menace. Par son représentant en Sicile, l'évêque de Troia, Gautier de Palear, il fait tout pour en éliminer les Allemands. Or, dans le même temps, les princes, incapables de se mettre d'accord, avaient promu deux empereurs en Allemagne : le Gibelin Philippe de Souabe, frère d'Henri VI, et le Guelfe Otton de Brunswick, qu'Innocent III soutient d'abord, puisqu'il accepte de le couronner empereur à Rome en 1209. Mais, comme cela s'est souvent produit, les prétentions du nouvel empereur sur l'Italie suscitent la méfiance du pape. Dès 1210, il favorise l'élection par les princes allemands de Frédéric II comme *« roi des Romains »* : il est couronné à Francfort en 1212. Deux ans plus tard, en 1214, la défaite de son rival Otton de Brunswick à la bataille de Bouvines montre clairement quelle est la volonté de Dieu. Le roi de France Philippe Auguste envoie à Frédéric l'aigle impériale laissée par Otton sur le champ de bataille.

Pour s'imposer en Allemagne, Frédéric a dû multiplier les concessions au très puissant clergé germanique. Candidat du pape, il fait figure de *« roi du clergé »*. Et il a reçu du roi de France les insignes impériaux : c'est assez dire la faiblesse initiale de son pouvoir.

Avant la mort d'Innocent III, en 1216, il a dû promettre que jamais Sicile et Empire seraient gouvernés par un même maître et que, dès qu'il serait empereur, son fils serait émancipé comme roi de Sicile.

Ce fut en fait l'inverse qui se produisit. En 1220, Frédéric II se fait couronner empereur après que son fils Henri fut élu « *roi des Romains* ». Il lui délègue le gouvernement de l'Allemagne, que des régents dirigent en son nom jusqu'en 1228. Le cœur et l'esprit de Frédéric sont dans le royaume de Sicile et en Méditerranée beaucoup plus qu'en Allemagne. Très doué pour les langues, on sait qu'il parlait l'italien, le latin, le grec, l'arabe, le provençal et le français, mais non l'allemand, qu'il méprisait.

L'autorité royale en Sicile est restaurée. Le souverain déporte les musulmans révoltés en Italie du Sud, où il se sert d'eux pour maintenir l'ordre, au grand scandale de l'Église. A Naples, il crée une université d'État, échappant à la tutelle ecclésiastique, pour lui fournir les juristes dont il a besoin pour justifier son pouvoir et encadrer son administration. Il promulgue une remarquable législation, connue sous le nom de « Constitutions de Melfi », qui renforce la centralisation du gouvernement. Une fiscalité et un système de monopoles commerciaux sur le blé, le fer et certaines fabrications de luxe, qui assurent à l'empereur des rentrées fiscales importantes, favorisées par l'essor économique de la région, viennent compléter le dispositif. Il fait même frapper des pièces d'or capables de concurrencer le besant de Constantinople. En trois ans, il a transformé le chaos sicilien en Etat presque moderne.

En Allemagne, à l'inverse, il laisse les régents confirmer les privilèges des seigneurs ecclésiastiques, mettant fin au système qui permettait à l'empereur de disposer des principautés ecclésiastiques. Il accorde des libertés aux princes laïcs, qui se voient reconnaître le droit de battre monnaie et de fortifier leurs villes. Il renforce les privilèges des cités existantes et en tire d'importantes ressources. Il bénéficie enfin de l'appui de l'ordre teutonique, qui étend sa domination sur la Prusse-Orientale. Bref, Frédéric II se comporte en Allemagne comme un fédérateur alors qu'en Sicile il se comporte en souverain absolu.

C'est d'Italie du Nord que viennent les plus graves difficultés. Les villes se liguent contre lui avec l'appui du nouveau pape Grégoire IX (1227-1241), plus que méfiant à l'égard de Frédéric II. Le pontife croit habile d'obliger l'empereur à partir en croisade, ce qu'il avait promis de faire dès 1215. En 1227, Frédéric s'embarque donc, mais une épidémie ravage son armée. Il rentre en Italie : le pape l'excommunie pour non-respect de son vœu. Nouveau départ en 1228, et c'est un empereur excommunié qui arrive en Terre sainte. Sa connaissance de l'arabe lui permet de nouer de bonnes relations avec le sultan Al Kamil, en qui il reconnaît un pair : un philosophe et un homme de culture. Ce dernier lui donne les lieux saints de Bethléem, Nazareth et Jérusalem. Alors, fait inouï dans l'histoire, Frédéric se couronne lui-même roi de Jérusalem, ce qui ajoute une dimension eschatologique à son aura d'empereur *« voulu par Dieu »*. Seul de tous les empereurs romains germaniques, il ne régnait plus seulement sur Palerme, Aix-la-Chapelle ou Rome, mais encore sur Jérusalem et l'« Orient ». Il a trente-cinq ans. Son ambition personnelle semble avoir atteint son terme. Mais elle porte à son comble la crainte de ses adversaires, du pape en particulier.

Voilà pourtant l'empereur bien loin de l'Allemagne et même de l'Italie. Grégoire IX, prétextant de son excommunication, prêche contre lui une croisade en l'accusant d'hérésie et s'en prend à ses possessions italiennes. Dès le retour de Frédéric II, pourtant, le pape accepte de lever son excommunication. L'empereur promet de vivre désormais *« en fils soumis de l'Église »*. Nous sommes en 1230. Mais l'accumulation des pouvoirs dans la main de Frédéric favorise l'action des forces centrifuges. Il n'y a vraiment d'Etat que dans le royaume de Sicile. Ailleurs, Frédéric II n'assure la reconnaissance d'une certaine autorité que par des abandons de pouvoir ou des actes de despotisme qui masquent mal sa faiblesse de fait.

En Allemagne, son fils Henri VII se révolte en 1234. Vaincu, il est emprisonné dans les Pouilles et se suicide sept ans plus tard. En Italie du Nord, les communes lombardes se soulèvent à nouveau : Frédéric, vainqueur, s'empare du *carrocio*, symbole de leur indépendance et les soumet pour un temps.

La papauté, qui excommunie à nouveau Frédéric en 1239, coordonne une vaste coalition et déclenche une offensive. Elle délie les sujets de l'empereur du serment de fidélité qu'ils lui ont prêté. Cette sanction est reprise en 1245, à la suite d'un concile tenu à Lyon, où le pape s'est réfugié. L'empereur est déposé par le pape Innocent IV comme parjure, violateur de la paix, sacrilège et hérétique. La fureur de Frédéric contre le pontife atteint alors son comble. *« J'ai été l'enclume suffisamment longtemps*, se serait-il écrié, *je veux être le marteau ! »*

Pour l'heure, les princes ecclésiastiques allemands élisent deux anti-rois qui se succèdent en Allemagne alors que des cités italiennes comme Milan, Plaisance, Ferrare et Mantoue se soulèvent et défont les forces impériales en 1248 et 1249. Même ses fidèles abandonnent Frédéric. Il est obligé de faire arrêter son principal conseiller, Pierre de la Vigne, contraint au suicide en 1249.

L'empereur se dispose pourtant à attaquer une nouvelle fois les États pontificaux quand il meurt, le 13 décembre 1250. Sa mort ouvre une nouvelle ère dans l'histoire de l'Empire : désormais, l'Allemagne et l'Italie suivent chacune leur propre destin.

Dans le premier pays, Rodolphe de Habsbourg fut élu roi en 1272. En Italie, la domination établie par les Hohenstaufen s'était aussi effondrée. En 1263, le pape investit du royaume de Sicile Charles d'Anjou, frère du saint roi de France Louis IX, alors le plus puissant souverain de tout l'Occident chrétien.

On a mentionné l'extraordinaire connaissance des langues qu'avait Frédéric II. Il faut s'arrêter encore sur la curiosité universelle du personnage. Il composa en latin un traité de fauconnerie et, en langues vulgaires, des chansons. Homme de science à une époque où on ne l'était guère, il réunit une collection de minéraux et se faisait accompagner dans ses déplacements d'une ménagerie d'animaux rares. Il se livra à des expériences étonnantes, comme d'isoler totalement de jeunes enfants pour voir dans quelle langue ils prononceraient leurs premiers mots ou de faire éventrer des hommes auxquels il venait d'offrir un banquet pour étudier le phénomène de la digestion.

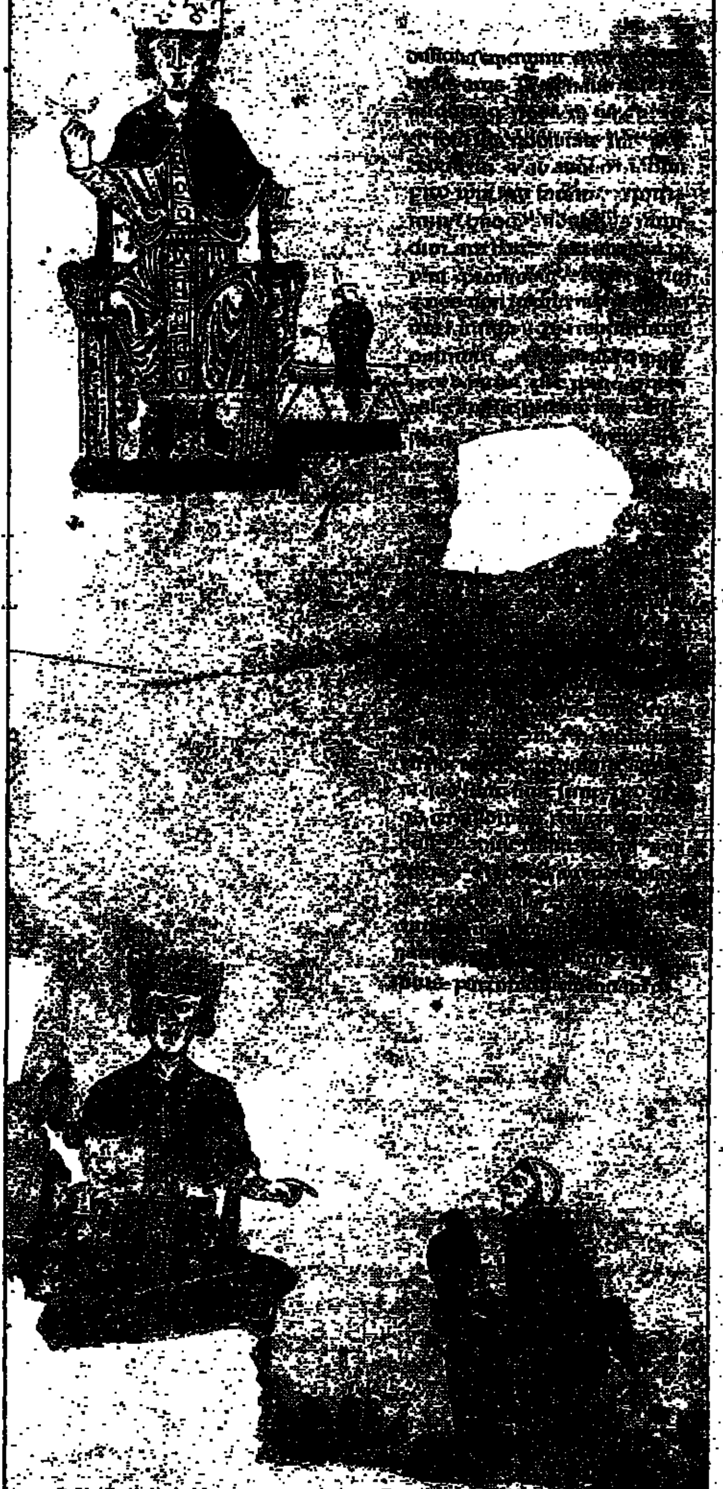
Empereur philosophe, il apprécia les œuvres grecques et arabes et se montra tolérant tant à l'égard des juifs que des musulmans. Amateur d'antiquités païennes, il fit édifier des monuments inspirés de l'art antique. On a pu le considérer comme un athée ou au moins comme un déiste ; il eut cependant une fin chrétienne édifiante. On lui a reproché son intempérance et le fait qu'il était accompagné d'un harem « à l'orientale » : il faudrait pouvoir vérifier que sa conduite était différente de celle de bien d'autres princes chrétiens sur ce plan.

Empereur juriste, il a donné avec les Constitutions de Melfi un monument de droit romain, public et civil. Les penseurs de la Renaissance, les premiers, ont exalté l'État frédéricien comme une œuvre d'art. Il serait une construction systématiquement ordonnée à partir du double héritage normand et souabe. Or il apparaît bien aujourd'hui que l'État Hohenstaufen, aux alentours de 1235, était une pure idée abstraite, en Allemagne surtout.

Avec Frédéric II, les rôles respectifs de l'Allemagne et de l'Italie se sont trouvés inversés : alors que les rois germaniques « descendaient » en Italie pour se faire couronner empereur, le roi de Sicile devenu empereur dut faire de nombreuses « descentes » en Allemagne pour tenter, finalement en vain, de la maintenir sous son autorité.

Les Hohenstaufen ont poussé jusqu'à l'abstraction l'idée selon laquelle le Saint Empire était le pendant de la Sainte Église. Frédéric II ne se satisfaisait pas d'être au sommet de la hiérarchie des fiefs : il voulut être l'Esprit et la Raison universels incarnés dans la vie des peuples. Jusqu'à en oublier que, déjà en 962, à l'avènement d'Otton Ier, comme encore à la fin du douzième siècle, cette immense et sublime construction reposait sur l'Allemagne. Dès avant Frédéric II celle-ci avait cessé de se sentir concernée par l'idée universelle d'empire. Le règne du petit-fils de Frédéric Barberousse fut donc moins un combat en retraite qu'un sursis.

Sa mort marque la fin d'un empire dont l'idéologie d'universalité recouvrait un dualisme fondamental entre l'Allemagne et l'Italie, avec prééminence historique et politique de la première. Pour avoir voulu fonder son pouvoir dans une Méditerranée à laquelle l'attachaient toutes les fibres de son être et de sa culture, Frédéric II a été le fossoyeur de cette forme d'Empire d'Occident.



Extrait du traité de fauconnerie écrit par Frédéric II.

BIBLIOTECA VATICANA-MANUSCRIT PAL. LAT. 1071 FOLIO 1 V

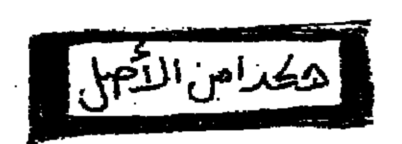
POUR EN SAVOIR PLUS

■ *L'Allemagne médiévale. Naissance d'un Etat*, de Jean-Pierre Cuvillier, Payot, 1979.

■ *L'Empereur Frédéric II*, d'Ernst Kantorowicz, Gallimard, 1987 (première édition en allemand, 1927).

Sous la direction de Jean-Pierre Rioux

Prochain épisode : « Tempête mongole sur Bagdad », par Thierry Bianquis



En Croatie

M. Franjo Tudjman paraît assuré de remporter l'élection présidentielle

Le chef de l'Etat sortant, M. Franjo Tudjman, et son parti, l'Union démocratique croate (HDZ), semblent avoir remporté une nette victoire sur l'opposition libérale et ultra-nationaliste aux élections présidentielle et législatives qui se sont déroulées, dimanche 2 août, en Croatie. Ce scrutin était le premier organisé depuis la proclamation de l'indépendance, en juin 1991, et la reconnaissance diplomatique internationale de la Croatie.

Selon les résultats préliminaires, publiés lundi matin 3 août, après dépouillement des votes de plus d'un tiers des 64 circonscriptions, M. Tudjman recueille 57,09 % des voix, nous indique notre envoyé spécial, Juan-Fernandez Elorriaga. Le candidat du Parti social-libéral croate (PSLC), M. Drazen Budisa, arrive en deuxième position avec plus de 21 % des suffrages. Loin derrière, suivent le dirigeant du Parti paysan (PPC), Mme Savka Dabcevic-Kucar (ancienne présidente de la Ligue des communistes), avec 6,8 %, et le candidat du Parti du droit (extrême droite, tenant d'une « Grande Croatie »), M. Dobroslav Paraga, qui obtient environ 5 % des voix. Les résultats officiels ne devraient être connus que dans le milieu de la semaine, mais M. Tudjman, qui a mené sa campagne sur le thème *« la Croatie a gagné la guerre contre la Serbie, son indépendance et sa reconnaissance internationale »*, est bien placé, selon les observateurs, pour être élu au premier tour. Sous des formes différentes, MM. Budisa et Paraga avaient justement reproché au président sortant de ne pas avoir *« terminé »* la guerre et le soupçonnaient de vouloir négocier un accord amputant le territoire de la Croatie.

Aux législatives, l'Union démocratique croate (HDZ), parti de M. Tudjman, arrive également largement en tête, selon les résultats partiels. Il recueillerait 40,8 % des voix contre 19 % pour les sociaux-libéraux, 8 % pour les paysans et 6,7 % pour le Parti du droit. Si cette tendance se confirme, le HDZ pourrait ainsi conserver sa majorité absolue en sièges.

A Zagreb, la commission électorale a indiqué que l'organisation du scrutin a été *« pratiquement impossible »* dans les régions toujours occupées par les forces serbes et qui représentent près d'un tiers du territoire de la Croatie. Toutefois, quelques bureaux de vote avaient été installés en Krajina ainsi qu'en Slavonie orientale et occidentale.

Le CICR réclame l'accès aux camps de Bosnie

Suite de la première page

« Dans le cadre des projets de « purification ethnique » mis en œuvre en Bosnie, toutes les vilenies peuvent être menées à bien », a estimé le porte-parole de la Croix-Rouge. Le chef de la délégation du CICR à Zagreb, M. Pierre-André Conod, a été plus direct encore : *« Je pense que si ces endroits n'étaient pas des camps de la mort, nous pourrions y avoir accès »*, a-t-il dit.

Parmi les *« camps d'internement aux mains des différentes parties du conflit »* le CICR a pu en visiter cinq dans lesquels sont détenues 4 000 personnes, a précisé M. Voillat. Ces 4 000 prisonniers ont été enregistrés et des messages transmis aux familles. Conformément à ses traditions, le CICR ne fait toutefois pas de commentaires sur ce que ses représentants ont vu au cours de ces visites.

Selon les sources croates et musulmanes de Bosnie, les nationalistes serbes détiennent au moins 70 000 personnes dans 45 camps. Les Serbes affirment de leur côté que 40 000 des leurs sont détenus dans des camps aux mains des parties adverses. Ces chiffres ne sont pour l'instant pas vérifiables. Cependant, sur le plan militaire, les forces serbes ont maintenant pris possession des deux tiers environ du territoire de la Bosnie, où leur politique de *« purification ethnique »* provoque des exodes massifs des populations non serbes.

L'un des témoins cité par *Newsday*, identifié sous le nom de Meho (soixante-trois ans), déclare qu'il a été incarcéré une semaine à Omarska, et que des gardes serbes prenaient régulièrement des groupes de 10 ou 15 prisonniers pour aller les exécuter près d'un lac voisin. Il explique qu'il était battu tous les deux jours et qu'il a été finalement libéré avec 45 autres prisonniers de moins de dix-huit ans ou de plus de soixante ans.

L'autre témoin, Alina Lujinovic (cinquante-trois ans), ancien prisonnier de Brcko, déclare que 1 350 détenus ont été exécutés dans ce camp entre le 15 mai et la mi-juin.

Selon d'autres témoignages émanant de réfugiés dans la ville de Banja-Luka et cités par l'agence Reuter, des camps ont été installés dans des stades, des écoles, des champs entourés de barbelés dans la « République serbe de Bosnie » (autoproclamée). L'accès de ces camps étant interdit, les organisations humanitaires ne peuvent se fonder que sur les informations fournies par des Croates et des Musulmans qui ont fui la région. Elles font état de mauvais traitements et d'exécutions sommaires : *« Les gens disent qu'il n'y a plus d'herbe dans un rayon d'un mètre autour de la clôture car les détenus en mangent. On a également parlé récemment d'une épidémie de jaunisse. »*

Des enfants tués d'autres enlevés

Les visites-surprise dans ces camps sont impossibles. Les routes sont contrôlées par les militaires qui fouillent les voitures et interrogent les voyageurs. Les journalistes souhaitant se rendre dans la région doivent remplir des demandes d'autorisation détaillées à remettre à l'agence d'information serbe à Belgrade et aux militaires de Banja-Luka.

Les images d'enfants terrorisés et de deux bébés tués par des tireurs embusqués à proximité de Sarajevo sont venues s'ajouter à l'horreur du week-end. Les deux fillettes (treize mois et trois ans) faisaient partie d'un groupe d'une cinquantaine d'orphelins que l'organisation caritative Ambassade des enfants a tenté d'évacuer de Sarajevo samedi soir pour les envoyer en Allemagne. Sur ce que l'on appelle le *« boulevard des snipers »*, l'autobus qui transportait les enfants avec cinq accompagnateurs a été pris sous le feu de tireurs embusqués. Arrivé au village serbe Ilidza, à la sortie de Sarajevo, les miliciens serbes ont fait descendre neuf enfants, affirmant que c'étaient des enfants serbes. Les 36 orphelins rescapés sont arrivés dimanche en début d'après-midi à Fojnica, d'où ils devaient repartir pour Split puis pour l'Allemagne.

Cette opération qui a tourné à la tragédie avait apparemment été mal organisée par deux parlementaires allemands de la CDU, MM. Jurgen Angelbeck et Karsten Knole, et elle a fait l'objet de vives critiques. Le porte-parole de la FORPRONU, Mik Magnusson a parlé de *« négligence criminelle »*. Il a indiqué que les forces de l'ONU attendaient une demande écrite de l'organisation Ambassade des enfants à laquelle les deux parlementaires avaient eu recours et que l'évacuation n'aurait dû avoir lieu que mardi sous escorte des « casques bleus ». L'opposition social-démocrate du Land de Saxe-Anhalt s'en est prise aux deux parlementaires qu'elle a qualifiés d'*« amateurs »* et d'*« aventuriers »*.

Le commandant des « casques bleus » à Sarajevo, le général Lewis Mackenzie, a quitté la capitale bosniaque, samedi, en regrettant que la situation y soit *« devenue pire »* que lorsqu'il y était arrivé deux mois plus tôt. *« Nulle part ailleurs je n'ai vu autant de haine »*, a-t-il déclaré. Son bataillon canadien, chargé de la protection de l'aéroport, a été relevé par des éléments français, ukrainiens et égyptiens. En attendant la nomination d'un successeur au général Mackenzie, qui est parti à Zagreb, l'intérim est assuré par le colonel Armel Davout, chef d'état-major de la 4e division aéroportée basée à Nancy. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **Le président serbe renonce à nationaliser le groupe de presse Politika.** – Les quatre mille employés de *Politika*, le plus influent des groupes de presse de la nouvelle Yougoslavie (Serbie et Monténégro), ont suspendu, samedi 1er août, leur mouvement de grève (*Le Monde* du 1er août). Le jour même, le président serbe, M. Slobodan Milosevic, avait renoncé à apposer sa signature au bas de la loi nationalisant le groupe, votée jeudi par le Parlement serbe. – *(AFP.)*

□ **Visite de M. Panic à Bucarest et à Sofia.** – Le premier ministre de la nouvelle Yougoslavie, M. Milan Panic, a déclaré lors d'une visite, dimanche 2 août, à Sofia, que *« tous les pays balkaniques »* doivent travailler à la création d'une future *« union des Balkans »*. M. Panic avait auparavant effectué une visite-éclair à Bucarest. – *(AFP.*

Alors que la force d'interposition a été attaquée

Moldaves et russophones ordonnent le désarmement des combattants

Alors qu'une force d'interposition se déploie dans la région du Dniestr – où vivent les séparatistes russophones de l'est de la Moldavie – les autorités russophones et moldaves (roumanophones) ont décidé, samedi 1er août, le désarmement de leurs forces, suivant l'accord de paix conclu le 3 juillet entre le président moldave Mircea Snegur et M. Boris Eltsine. Le Parlement de la République russophone auto-proclamée du Dniestr a voté, vendredi 31 juillet, le désarmement des milices russophones.

La « garde » et le « bataillon du Dniestr », ainsi que les unités de volontaires cosaques, devaient être désarmés par étapes à compter du 1er août. Les armes doivent être entreposées dans les casernes des unités de la XIVe armée russe stationnées dans la région. De son côté, le président moldave a décrété, samedi, la restitution des armes des combattants retirés du front du Dniestr, dont une partie se rebelle contre l'accord de paix.

Une colonne de soldats russes de la force d'interposition a été attaquée, vendredi 31 juillet, dans la zone russophone de l'est de la Moldavie, sans qu'il y ait eu, apparemment, de victimes. Une enquête de la commission russo-moldave de règlement du conflit a été ouverte.

Des « casques blancs » venus de Russie et de Lituanie se substituent progressivement aux bataillons de la 14e armée russe basée à Tiraspol, la capitale des séparatistes de l'est de la Moldavie. La police moldave a accusé les *« forces de paix »* russes d'avoir ouvert le feu, vendredi, sur le commissariat de police moldave de la ville russophone de Bendery. Deux policiers moldaves ont été tués et dix-huit autres blessés lors de ces affrontements, tandis que les russophones ont eu quatre blessés, selon les bilans des deux camps. Les « casques blancs » russes ont rétorqué qu'ils n'ont fait que se défendre. Le président moldave a demandé, vendredi, l'envoi d'observateurs de l'ONU.

La XIVe armée russe suscite aussi la méfiance des autorités de la « République » russophone. Ses députés ont ainsi refusé d'accorder les pleins pouvoirs à son commandant, le général Lebed, qui voulait *« restaurer l'ordre »*. – *(AFP.)*

HAUT-KARABAKH

Poursuite des combats et des pourparlers

Un nouvel échec des pourparlers de Rome sur le Haut-Karabakh a été évité, dimanche 2 août, avec une décision des délégués de l'Azerbaïdjan et de la Turquie de revenir à la table des négociations tenues sous l'égide de la CSCE. Ils l'avaient quittée lorsqu'un délégué arménien du Haut-Karabakh a pris la parole en déclarant parler au nom de la *« République du Haut-Karabakh »*, auto-proclamée. Le président Mario Rafaelli semble avoir convaincu les délégués azerbaïdjanais que les onze Etats de la CSCE participant au processus de paix ne reconnaissent pas cette *« République »*, mais que ses délégués peuvent prendre la parole lors des séances de travail des pourparlers.

Ces délégués arméniens du territoire contesté venaient seulement d'accepter de venir à Rome, car ils refusaient auparavant le statut d'observateur qui leur était proposé. Les combats se poursuivaient par ailleurs, dimanche, autour de Mardakert, ville du nord du Haut-Karabakh prise il y a un mois par les Azerbaïdjanais et où les Arméniens ont réussi à reprendre partiellement pied samedi. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CEI : rencontre entre M. Eltsine et M. Kravtchouk.** – Les présidents russe et ukrainien, M. Boris Eltsine et M. Léonide Kravtchouk, se sont rencontrés, lundi 3 août, à Moukhalatka en Crimée, pour discuter du partage de la flotte de la mer Noire, conformément à leur accord passé fin juin à Dagomys, prévoyant la tenue de sommets russo-ukrainiens pour régler les problèmes en suspens. – *(Itar-Tass.)*

ESTONIE

L'adieu au rouble

Samedi 20 juin, la petite Estonie indépendante – 1,6 million d'habitants – devenait la première République de l'ex-URSS à créer sa monnaie, la couronne, entièrement convertible, et à sortir ainsi de la zone rouble. Cette première expérience a poussé d'autres Etats, notamment les voisins baltes, à tenter, eux aussi, de franchir le pas.

TALLIN

de notre envoyé spécial

Le passage du rouble à la couronne s'est déroulé sans anicroches. Huit cents points de change avaient été installés, gérés par 15 000 volontaires. Durant deux jours, les Estoniens purent changer 1 500 roubles par personne au taux de 10 roubles pour une couronne. Au-delà, ils n'eurent le droit qu'à 50 roubles pour une couronne. Beaucoup, toutefois, préférèrent dépenser leurs derniers roubles dans les magasins, qui furent pris d'assaut. Désormais, à Tallin, tous les prix sont indiqués en couronnes. *Exit* donc, les magasins « en devises », reservés aux privilégiés et aux malins ayant pu se procurer quelques billets verts. *« Rien que pour faire cesser cette discrimination, cette sorte d'apartheid, l'introduction de la couronne a été une bonne chose »*, estimait un avocat de Tallin.

Le mark au lieu de l'écu ?

Si l'Estonie quitte la zone rouble, ce n'est pas pour se retrouver toute seule puisque la couronne sera directement liée au deutschemark. Certains Occidentaux estimèrent un peu ambitieuse cette volonté de vouloir s'accrocher à l'une des monnaies les plus fortes du monde plutôt que de s'arrimer, par exemple, à l'écu européen. *« Peut-être*, répond le ministre de l'économie, *mais c'était malgré tout plus simple de traiter avec un seul pays qu'avec douze »*. Les liens de l'Estonie avec l'Allemagne ne seront pas seulement monétaires puisque la « Treuhand », l'organisme public chargé de gérer les privatisations des entreprises de l'ex-RDA, a accepté d'ajouter à son « catalogue » les entreprises estoniennes cherchant des partenaires ou des racheteurs étrangers. *« Les investissements des pays occidentaux non seulement aideront notre économie mais ils constitueront, pour nous, une des meilleures garanties de notre indépendance par rapport à la Russie »*, explique le ministre de l'économie.

Activité économique déprimée

Le taux de 8 couronnes pour 1 deustchemark a été fixé, et la marge de fluctuation prévue ne pourra dépasser 3 %. Les autorités estoniennes sont déterminées à défendre cette marge et ont gagé la couronne sur les réserves d'or du pays, la forêt estonienne et les avoirs en devises. Les échanges entre l'Estonie et la Russie se feront désormais à partir du deutschemark : la Russie pourra payer en roubles ses achats à l'Estonie, mais ces roubles seront convertis en couronnes *via* le DM.

Quant au Fonds monétaire international, dont la philosophie serait plutôt de défendre la zone rouble, il a été surpris par la rapidité de la décision estonienne mais a donné sa bénédiction à l'opération, attendant toutefois la fin de l'été pour accompagner celle-ci d'espèces sonnantes et trébuchantes.

S'il est encore tôt pour tirer un bilan, les experts reconnaissent que, sur le plan strictement monétaire, il s'agit, pour le moment, d'un succès. La couronne « se tient » sur le marché des changes, elle est acceptée dans le pays, et il semble qu'elle ne subira pas d'attaques inconsidérées dans les mois qui viennent. Tout a été fait pour qu'il en soit ainsi. Les responsables ont en effet décidé de respecter à la lettre (ces dispositions ont même force de loi) la politique dite du *currency board* (la banque centrale ne peut émettre de la monnaie que dans la mesure où cette émission est gagée sur les réserves en devises fortes : si ces réserves diminuent, la masse monétaire doit aussi diminuer). A moins d'une banqueroute totale – toujours possible puisque les réserves du pays ne sont que d'environ 100 millions de dollars, – la monnaie devrait donc se maintenir à un bon niveau.

Mais le problème n'est-il pas ailleurs ? Cette politique ultra-orthodoxe – elle ne permet, par exemple, aucun déficit budgétaire – a, en effet, toutes les chances de ralentir davantage encore une activité économique déjà déprimée. La production industrielle, tombée à 62 % de son niveau de l'an passé, sera encore pénalisée par cette rigueur. Celle-ci devrait aussi avoir un effet accélérateur sur une inflation qui commençait à se ralentir (87 % en janvier et 11 % actuellement). Et, pour avoir un budget en équilibre, les autorités ont dû appliquer de nouvelles taxes aux entreprises, augmenter l'impôt sur le revenu et la TVA. Autant de mesures qui ne sont pas de nature à relancer l'activité. Le ministre des finances prévoyait, en mai, près de 100 000 chômeurs au début de l'hiver, pour un pays de 730 000 salariés.

Une décision politique

Apparemment, les responsables estoniens ne regrettent pas leur décision. Car elle a été d'abord essentiellement politique. Pour manifester, de la manière la plus inéluctable, leur indépendance, les autorités de Tallin ont peut-être mésestimé ses conséquences économiques. Mais, fiers d'avoir été « les premiers », ils estiment qu'ils n'ont pas grand-chose à garder de l'héritage soviétique et espèrent que dans cinq ans leur économie, épurée, pourra démarrer sur des bases solides. Pour cela, ils vont jouer d'atouts non négligeables : une agriculture qui leur permettra l'autosuffisance, quelques « restes » soviétiques (des entreprises énergétiques pouvant être revitalisées) et surtout une situation géographique exceptionnelle. *« Nous serons le point de passage obligé du commerce vers la Russie »*, répètent les responsables. Le ministre de l'économie prévoit que, *« dans quinze ans, l'Estonie sera dotée de grands ports et d'un réseau de communications moderne »*. Il faut ajouter à cela le sens du commerce d'un peuple, dans la plus pure tradition hanséatique. Conclusion unanime : *« Compte tenu de notre vocation commerciale, nous ne pouvons nous permettre d'avoir une monnaie qui ne soit pas respectée. »* Un pari qui en vaut bien d'autres.

JOSÉ-ALAIN FRALON

DIPLOMATIE

En visite en Chine

M. Strauss-Kahn veut sonder les intentions de Pékin sur l'hypothèse de la vente de « Mirage » à Taïwan

PÉKIN

de notre correspondant

Les gouvernements français et chinois ont pulvérisé leurs records de laconisme à l'occasion de la visite de M. Dominique Strauss-Kahn, parti de Pékin samedi soir 1er août, sans y être officiellement arrivé. L'agence Chine nouvelle a simplement annoncé que le ministre français de l'industrie et du commerce extérieur, envoyé spécial de M. Pierre Bérégovoy, avait rencontré le premier ministre, M. Li Peng pour *« un échange de vues sur les relations bilatérales »*.

C'est, laisse-t-on entendre côté français, d'un commun accord qu'il avait été décidé de procéder à ces entretiens de haut niveau, les premiers depuis que le débat sur l'éventuelle vente de Mirage français à Taïwan a été porté sur la place publique. On peut donc supputer que M. Strauss-Kahn a tenté de jauger la nature exacte de la *« vive »* réaction promise par la Chine à l'hypothèse de cette vente. Il aura également passé en revue avec ses interlocuteurs les projets de coopération qui en pâtiraient. La procédure secrète, sans précédent à ce niveau, est indicatrice de l'embarras de Paris, qui n'avait jusqu'à présent pas obtenu de Pékin le moindre élément susceptible de lui permettre d'envisager des compensations sur le continent en cas d'abandon du projet.

Il paraîtrait également judicieux de sonder, au plus haut niveau, l'éventuel client taïwanais, ne serait-ce que pour dissiper ou confirmer le doute qui plane sur ses préférences. Le président Bush a en effet indiqué qu'il pourrait revenir sur le refus opposé depuis dix ans à la fourniture de chasseurs F-16 à Taïwan. A Taipei, des responsables ont reconnu que la levée éventuelle de l'embargo américain sur les avions les plus performants ajoutait une dose de confusion dans leurs plans. L'armée de l'air taïwanaise préférerait acquérir des appareils américains en raison de sa familiarité avec leur logistique. En revanche, des politiques ne cachent pas leur souci de diversifier leur approvisionnement en armes sophistiquées. Pékin préférerait à tout prendre que les Etats-Unis restent le principal fournisseur d'armes de Taïwan.

FRANCIS DERON

CORRESPONDANCE

Françoise Giroud et la défense du français

Françoise Giroud nous a adressé la lettre suivante :

Dans votre numéro daté du 28 juillet, M. Péroncel-Hugoz rapporte que l'on me prête le propos suivant : *« Le combat pour le français est dérisoire »*, dont il se fait l'écho.

Je ne saurais trop lui conseiller de chercher ses informations ailleurs que chez « on ». Je n'ai, bien évidemment, jamais pensé, écrit, suggéré rien de pareil. Vous m'obligeriez en le faisant savoir à vos lecteurs.

[Dans *Trente Jours en Europe* d'avril 1979, à une question sur les langues en Europe, Mme Giroud répondit : *« (...) Le français peut jouer une carte importante, celle de la langue de culture. C'est une possibilité qu'il faut savoir exploiter mais sans chercher à mener un combat dérisoir contre l'anglais. »* Cette phrase est notamment reprise dans *Lettre ouverte à ceux qui en perdent leur français*, de Philippe Saint-Robert (Albin Michel, 1986). – J.-P. P.-H.]

PROCHE-ORIENT

A l'occasion du deuxième anniversaire de l'invasion de l'Emirat

L'Irak insiste sur sa volonté de récupérer le territoire du Koweït

L'Irak a marqué, dimanche 2 août, le deuxième anniversaire de l'invasion du Koweït, en revendiquant, une fois de plus, la souveraineté sur l'émirat, cependant que le ministre de la défense, M. Ali Hassan al-Majid, affirmait que Bagdad réagirait avec *« force et fermeté »* à toute *« nouvelle agression »*. L'Irak *« n'a jamais renoncé »* au Koweït. Son retrait de l'émirat en février 1991, après y avoir été forcé par la coalition alliée, ne signifie pas qu'il *« renonce à ses droits historiques »* sur ce pays, car *« le Koweït a été irakien tout au long de l'histoire »*, a affirmé le ministère de la défense dans un éditorial publié par le quotidien *al Qadissiyah*, organe de l'armée. *« Le Koweït finira par revenir à l'Irak, mais seule l'Histoire dira quand et par quel moyen »*, a affirmé de son côté le quotidien gouvernemental *Al-Joumhouriyah*.

Riposte du secrétaire américain à la défense, M. Richard Cheney dans une interview à la chaîne de télévision *CNN* : le gouvernement irakien *« qui est manifestement en dehors des réalités, refuse de reconnaître que les deux-tiers de son armée a été détruite lors de la guerre du Golfe et qu'il n'est plus que l'ombre de lui-même en terme de capacité militaire »*. Selon M. Cheney, l'envoi de troupes américaines pour des manœuvres au Koweït *(le Monde* des 1er et 2 août), n'est pas un acte de provocation, mais vise à démontrer *« la capacité des forces américaines à retourner rapidement dans la région en cas de crise »*.

Dans les pays du Golfe, plusieurs journaux ont appelé l'opposition irakienne à renverser le président Saddam Hussein, le quotidien saoudien *al-Madinah*, invitant la communauté internationale à *« aider le peuple irakien à voir le bout du tunnel »*. – *(AFP.)*

L'espoir évanoui

Suite de la première page

« Nous pensions que ce drame était l'occasion de repartir à zéro, de reconstruire le pays sur des bases plus saines : or rien n'a changé sinon en pire, puisque plus rien ne marche », affirme, frustré, un homme d'affaires resté dans l'émirat sous l'occupation. Chacun se plaint des affaires moroses, de l'insécurité qui grandit, du personnel qualifié qu'on ne trouve plus, des lois qui changent au gré des besoins, en fait, d'une instabilité permanente, due, selon l'opposition, à *« la faiblesse d'un gouvernement incapable de prendre une décision et de s'y tenir »*. *« Vu les circonstances, il aurait fallu un gouvernement très fort, exceptionnel*, commente un banquier, *or on a eu le même qu'avant. »*

Le départ massif des étrangers, en particulier de la quasi-totalité de la très importante communauté palestinienne – il ne reste environ que 30 000 Palestiniens sur plus de 400 000, – se fait lourdement sentir, alors que les solutions de remplacement sont loin de satisfaire tout le monde. Certes, aujourd'hui, les 650 000 Koweïtiens représentent bien la moitié de la population de l'émirat, comme le voulait le gouvernement, mais nombre d'étrangers embauchés après la crise l'ont été grâce à des permis payés de 300 à 700 dinars par personne, soit 1 000 à 2 500 dollars, qui ont, dit-on, enrichi quelques privilégiés du régime, mais sans tenir compte des qualifications nécessaires. *« Aujourd'hui, vous ne pouvez pas trouver une secrétaire de direction dans tout Koweït*, se lamente un commerçant, *et vous ne pouvez pas non plus la faire venir puisque le quota d'étrangers a été atteint. » « A l'hôpital*, raconte un médecin, *des praticiens bulgares, tchèques ou yougoslaves ont pris la place des Palestiniens ou Irakiens, mais au grand dam de la clientèle koweïtienne, qui préfère se faire hospitaliser en Europe aux frais du gouvernement. »*

Le phénomène est le même pour beaucoup d'emplois spécialisés. Dans l'administration, où les Egyptiens, principaux bénéficiaires des embauches arabes (limitées), ne recueillent pas tous les suffrages, soupçonnés qu'ils sont d'apporter avec eux l'atavisme d'une bureaucratie légendaire. *« Le gouvernement veut sur ce point l'inconciliable*, assure un observateur étranger. *Il veut du personnel qualifié mais ne pas le payer au prix fort, afin que le pays ne soit pas attractif* [aux yeux des travailleurs migrants]. *»* Résultat *inimaginable avant l'invasion* : des démissions en série de cadres supérieurs, médecins, ingénieurs, enseignants, qui sont « récupérés » par l'Arabie saoudite ou les Emirats arabes unis.

Le marasme du commerce est une autre conséquence de la réduction drastique de la population étrangère, les travailleurs asiatiques ou arabes, venus par obligation en célibataires, ne dépensant pas leur argent ici. Faire venir sa famille – ce qui est autorisé seulement si l'on gagne plus de 1 600 dollars par mois – coûte en effet une petite fortune, puisque pour une femme et trois enfants par exemple, la somme se monte à environ 2 100 dollars. L'immobilier est aussi affecté. On estime à *180 000* les appartements vides, dont 90 000 dans le seul quartier d'Hawali, majoritairement palestinien « avant » ... Et nombre d'usines n'ont pas repris leur activité. En général, les prix ont augmenté d'environ 30 %.

Une police insuffisante

Conséquence de la guerre, l'insécurité et les vols se sont développés dans des proportions jusqu'ici inconnues. Le ramassage des armes – qui abondaient après la guerre – a été régulièrement annoncé par le gouvernement, sans grand effet. Tous les Koweïtiens en conviennent : *chacun a une arme et a bien* l'intention de la garder, ne serait-ce qu'en souvenir. La police, dont les effectifs sont la moitié de ce qu'ils étaient avant la guerre, est trop peu nombreuse, et personne ne veut s'y engager. A condition de pouvoir prouver qu'ils n'ont pas « collaboré » avec l'occupant, certains *« bidoun »* (ces Bédouins sans nationalité, nombreux dans la police et l'armée auparavant) commencent à être réengagés, et le gouvernement envisage de mettre sur pied des auxiliaires de police, c'est-à-dire des citoyens qui, à temps partiel, aideraient les professionnels avec tous les risques de dérapage qu'une telle mesure comporte.

Attribués *par le gouvernement* à une « cinquième colonne » irakienne, les attentats plus ou moins importants qui, régulièrement, frappent le Koweït entretiennent aussi le malaise ; l'opposition accuse le pouvoir d'en être à l'origine, afin de justifier éventuellement un report des élections, prévues normalement en octobre. Une telle démarche apparaît cependant peu probable, et le gouvernement se défend avec vigueur d'un tel dessein.

Regroupée sous le thème unique de l'application de la Constitution de 1962 – suspendue à deux reprises par le pouvoir, la dernière fois en 1986, – l'opposition, démocrate et islamiste, ne mâche pas ses critiques à l'égard de la famille de l'émir, *accusée de maintenir son* pouvoir sur tout et de ne pas vouloir respecter les promesses de partage faites au temps du malheur. *« Dès leur retour, ils n'ont eu de cesse que de détruire l'unité qui s'était créée pendant l'occupation*, commente, amer, un candidat indépendant aux élections législatives. *Ils veulent que le peuple soit dépendant pour bien lui montrer que sans eux, rien n'est possible. »*

« Le gouvernement a tout fait pour que le peuple ne change pas, notamment en le gavant d'argent pour qu'il ne pense plus qu'à cela, constate M. Ahmad Baqr, du Rassemblement populaire islamique. *Que pouvons nous aujourd'hui lui offrir que le gouvernement ne lui donne pas ? Il contrôle l'argent, la presse, les emplois. Difficile, dans ces conditions, d'agir. »*

La présence américaine

Dans cette atmosphère, la préparation fébrile des élections donne déjà lieu à de sévères polémiques, en particulier à propos des « primaires » organisées dans les tribus, que l'opposition quasi unanime dénonce comme un moyen pour le pouvoir de s'assurer des soutiens traditionnels. *« Rien de tel n'est prévu dans la Constitution*, assure M. Abdelwahab Al Wazzan, du Rassemblement islamique national, qui regroupe plusieurs mouvements chiites. *Mais le gouvernement leur donne de l'argent, des places, les protège et en échange, s'assure de leur fidélité. » « Les élections seront peut-être honnêtes le jour du vote, mais c'est avant que les choses vont se passer »*, dit avec inquiétude un intellectuel, qui ajoute : *« Mais c'est aussi de la responsabilité de la coalition* [des pays arabes et occidentaux contre l'Irak] *d'y veiller. Après tout, elle n'est pas venue seulement pour réinstaller les Al Sabah. »* Parmi les premières demandes que les candidats à la députation veulent faire au gouvernement, figurent, de façon significative, *« des explications claires sur ce qui s'est passé avant, pendant et après l'invasion »*. *« On s'est endormi un mercredi soir comme si de rien n'était, et on s'est réveillé le jeudi avec l'armée irakienne devant notre porte*, commente M. Wasmi, du Forum démocratique. *On veut savoir qui a failli, pourquoi, comment. Ne serait-ce que pour éviter la même tragédie. »*

En attendant, c'est sur les Américains que les Koweïtiens comptent pour la sécurité du pays. Gouvernement et opposition sont au moins d'accord sur un point : la nécessité du soutien militaire américain. *« Nous ne pouvons pas maintenant contester la présence américaine*, assure le porte-parole du Forum démocratique, M. Abdallah Nibari. *Nous n'avons pas d'autres choix, dans la mesure où la sécurité interarabe n'a pas fonctionné et se révèle impossible. »* L'accord de sécurité avec les Etats-Unis ? *« C'est un accord politique*, affirme-t-il, *car qu'il existe ou pas, les Américains agiront selon leurs propres intérêts. Nous devons être conscients de cela. »* Installés dans le désert koweïtien, les soldats américains (depuis la fin de la guerre du Golfe, leur nombre fluctue entre plusieurs centaines et plusieurs dizaines) se font discrets et ne déambulent pas en ville en uniforme. Une précaution demandée par le gouvernement, qui aimerait bien au fond faire oublier cette présence rassu*rante et indispensable certes, mais* quelque peu gênante, dans la mesure où elle s'accompagne d'un droit de regard distant sur les affaires internes. Deux ans après l'invasion irakienne, le Koweït est très loin d'avoir pansé ses plaies et s'interroge plus que jamais sur son avenir d'Etat riche mais petit, entouré de trois grandes puissances, l'Irak, l'Iran et l'Arabie saoudite, menaçantes à des degrés divers. La population s'inquiète, sachant, malgré les apparences, que rien ne sera plus comme avant.

FRANÇOISE CHIPAUX

A TRAVERS LE MONDE

□ **ISRAËL : deux Arabes nommés vice-ministres.** – Neuf nouveaux vice-ministres, sept travaillistes et deux du Meretz (gauche), ont été nommés, dimanche 2 août, en Israël lors de la réunion du gouvernement, portant le total des vice-ministres à douze. Deux Arabes, MM. Walid Tzadik et *Nawaf Massalha, font* partie du groupe, ce qui n'est pas inhabituel dans les gouvernements dirigés par les travaillistes. – *(AFP.)*

□ **Raids aériens israéliens au Liban sud.** – Une femme a été blessée, dimanche 2 août, lors d'un raid aérien israélien, le sixième en huit jours, contre la localité de Qlaylé, proche de la « zone de sécurité » occupée par l'Etat juif au Liban-sud. Un porte-parole de l'armée israélienne a indiqué que le raid visait une base du Hezbollah pro-iranien. Lundi matin, l'aviation israélienne a, à nouveau, bombardé les positions intégristes à l'est de Saïda, dans le village de Mlita. – *(AFP, AP.)*

□ **Reprise à la mi-septembre des** ***négociations multilatérales sur le*** **Proche-Orient.** – Le premier ministre israélien, M. Itzhak Rabin, a annoncé dimanche 2 août au gouvernement avoir été informé par l'administration américaine de la reprise, à la mi-septembre, des négociations multilatérales sur la paix au Proche-Orient, a indiqué une source diplomatique israélienne. La commission sur le contrôle des armements *se réunira* à Moscou du 15 au 17 septembre, celle sur les ressources en eau à Washington les 15 et 16 septembre.

AUSTRALIE

M. Michel Rocard a été décoré de l'Ordre national

M. Michel Rocard a reçu du gouverneur général, M. Bill Hayden, samedi 1er août, l'insigne de compagnon de l'Ordre de l'Australie, en raison de sa contribution au rapprochement franco-australien et du rôle qu'il a joué dans les négociations sur l'environnement dans l'Antarctique. En privé, les hommes politiques australiens n'ont pas de mots assez forts pour louer l'ancien premier ministre. La presse donne l'image d'un homme qui a su changer la vision que les pays des antipodes avaient de la France. Il a été, en 1989, le premier chef de gouvernement français à se rendre en Australie. Les accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie avaient déjà permis un réchauffement des relations entre les deux pays.

Les quotidiens ont aussi noté avec satisfaction que M. Rocard avait présenté publiquement ses excuses pour l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* et qu'il s'était engagé avec l'Australie à faire de l'Antarctique une réserve internationale, afin d'y empêcher toute forme d'exploitation minière. A cela il faut ajouter la coopération diplomatique sur d'autres points, notamment le désarmement chimique et les négociations pour la paix au Cambodge. – *(Corresp.)*

CENTRAFRIQUE

Un opposant tué lors d'affrontements

Plusieurs voitures transportant des militaires français ont été visées par des jets de pierres, lundi matin 3 août, à Bangui où débutait une journée « ville morte », à l'appel de l'opposition, a-t-on appris de source informée, dans la capitale centrafricaine. Samedi, le Dr Jean-Claude Conjugo, responsable de l'Alliance pour la démocratie et le progrès (ADP, opposition), avait été mortellement blessé, à Bangui, dans des affrontements entre forces de l'ordre et manifestants, lors de l'ouverture du « grand débat national » organisé à l'initiative du pouvoir.

Les manifestants, estimés à plusieurs centaines d'après des témoins, avaient répondu à l'appel de la Concertation des forces démocratiques (CFD), composée de quatorze partis d'opposition, et de l'Union syndicale des travailleurs de Centrafrique (USTC). – *(AFP.)*

□ **BÉNIN : mutinerie de militaires.** – Le gouvernement béninois a annoncé, lundi 3 août, à la radio, que des militaires avaient pris le contrôle du camp de Natitingou, à 440 kilomètres au nord-ouest de Cotonou, pour réclamer la libération d'officiers arrêtés à la suite de *« la tentative de coup de force du 27 mai dernier »*. – *(AFP.)*

ITALIE

M. Emilio Colombo est nommé ministre des affaires étrangères

Notable démocrate-chrétien et européen de la première heure, M. Emilio Colombo, soixante-douze ans, a été nommé, samedi 1er août, ministre italien des affaires étrangères en remplacement de M. Vicenzo Scotti.

Ce dernier, également démocrate-chrétien, avait démissionné, mercredi 29 juillet, après la décision de son parti d'instaurer l'incompatibilité entre mandat parlementaire et fonction ministérielle *(le Monde* du 1er août).

M. Colombo est un politicien chevronné. Ancien président du conseil dans des coalitions de centre gauche entre 1970 et 1972, *il* s'est notamment distingué par son engagement européen.

Entré dans l'arène politique à vingt-six ans, M. Colombo, secrétaire d'Etat à l'agriculture à vingt-huit ans, a occupé ensuite pendant près de trente ans de nombreux postes ministériels, dont celui des affaires étrangères. Il a présidé le Parlement européen en 1977, puis en 1979. – *(AFP.)*

ASIE

AFGHANISTAN

Kaboul pilonnée par le Hezb-i-Islami

De nouveaux tirs de roquettes ont visé, dimanche 2 août, l'aérodrome de Kaboul, tuant trente personnes et faisant près de cent blessés dans les quartiers proches. Un avion de la compagnie Ariana a été détruit. Les obus provenaient de la zone située à l'est de la capitale où le Hezb-i-Islami du fondamentaliste Gulbuddin Hekmatyar est établi. L'aérodrome est tenu par la milice du général ouzbek Rachid Dostom, devenu l'allié du ministre de la défense, M. Ahmed Shah Massoud, après avoir soutenu l'ex-président Najibullah. Ces événements ont conduit le premier ministre pakistanais à annuler une brève visite qu'il devait faire à Kaboul.

Le chef d'un influent parti sunnite, M. Yunus Khalès, a par ailleurs annoncé dimanche son retrait du Conseil de direction et son retour au Pakistan. Le dirigeant de la faction dissidente du Hezb a expliqué son geste par son opposition à la récente entrée dans cette instance – que dirige le président intérimaire, M. Burhanuddin Rabani, – de représentants de la minorité chiite. Il a, en outre, repris à son compte les critiques de M. Hekmatyar contre la permanence d'anciens communistes à la défense et à la sécurité. La *shura* de Djalalabad, troisième ville du pays, présidée par un proche de M. Khalès, a retiré dimanche son soutien au gouvernement de Kaboul.

Enfin, M. Rabbani a annoncé la désignation comme premier vice-président de M. Nabi Mohammedi, chef d'une faction sunnite influente parmi les tribus royalistes pashtouns du sud du pays. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

Destitution des chefs de l'armée thaïlandaise

Suite de la première page

Le nouveau commandant suprême est le maréchal de l'air Voranat Apicharee, un ancien inspecteur général. L'armée de terre est confiée au général Vimol Wongwanich, commandant suprême adjoint, qui s'est engagé à dépolitiser son arme. Un autre commandant suprême adjoint, le maréchal Gun Pimarnthip, prend la tête *de l'aviation, dont il a aussitôt* promis de renforcer le caractère professionnel. Enfin, la Ire région militaire passe entre les mains du général Chettha Tanajaro, ancien commandant du 2e corps d'armée.

Depuis sa nomination par le roi, le 10 juin, dans le but d'apaiser les tensions, M. Anand n'a pas perdu son temps. Après avoir nommé, le *14 juin, un cabinet formé essentiel*lement de technocrates, cet ancien diplomate reconverti dans les affaires a dissous l'Assemblée élue le 22 mars, et au sein de laquelle les partis pro-militaires étaient majoritaires. Dans un deuxième temps, il a transféré de l'armée à la police le commandement chargé du maintien de l'ordre.

Simultanément, il a réduit le poids du lobby militaire dans les entreprises publiques. L'armée de terre a perdu le contrôle de l'organisme chargé des communications internationales, et une procédure est engagée pour retirer aux aviateurs celui de la Thai, la compagnie aérienne nationale. En outre, plusieurs enquêtes sont en cours sur d'éventuelles irrégularités commises par les militaires dans la gestion de ces entreprises. Enfin, pour la première fois, des chaînes privées de télévision ont été autorisées, en concurrence avec celles contrôlées par les armées ou l'Etat.

Il se trouve – c'est tout le sel de la situation – que M. Anand avait été choisi par le général Suchinda et par le maréchal Kaset pour diriger le gouvernement après leur coup d'Etat du 23 février 1991. Il s'est alors révélé un bon premier ministre, capable notamment de mettre de l'ordre dans l'économie et les finances du royaume. En outre, M. Anand avait déjà mis fin à une brillante carrière diplomatique quand, après le sanglant coup d'Etat de 1976, il avait été taxé de *« procommuniste »* avant d'être lavé de *tout soupçon*.

Le retour de M. Chatichai Choonhavan

Mais si M. Anand tient sa revanche – ce qu'il se garde bien de dire – il ne faut tout de même se faire trop d'illusions. Ce remaniement n'est que l'une des étapes d'une *partie de bras de fer*. La négociation a été très secrète. Fallait-il céder encore une fois ? Les généraux en auraient longtemps discuté entre eux ; les partisans d'une nouvelle reculade ne l'auraient emporté que de justesse et moyennant la promotion d'officiers généralement acceptés. Ce qui serait notamment le cas du général Vimol, qui a une réputation d'intégrité, et de son homologue de l'armée de l'air, que l'on dit proche du palais royal.

Il reste surtout que, dans la perspective des élections du 13 septembre, la machine s'est déjà emballée et que, sous certains nouveaux labels, les clivages et les pratiques demeurent les mêmes. Créé dans la foulée du putsch de 1991, arrivé en tête le 22 mars avec 78 élus sur 360, le Samakki Tham (Justice et Unité), *trop marqué par sa collusion avec* l'armée, est devenu, dans un premier temps, le Therd Thai. Comme il a perdu, au passage, une bonne partie de ses troupes et de ses anciens députés, il a fusionné avec la deuxième formation dominante de l'ancienne majorité pro-militaire, le Chat Thai (74 députés), lui-même sorti très affaibli d'une scission. Mais les défections les plus intéressantes se sont produites au profit d'un nouveau mouvement, le Chat Pattana (Parti du développement national), fondé par un ancien premier ministre, Chatichai Choonhavan.

Ce dernier, qui a déserté son ancien parti, le Chat Thai, est déjà présenté comme l'un des favoris du scrutin. Ce revenant – il est âgé de soixante-treize ans – a su rallier de nombreux ténors de la politique et des milieux d'affaires. En Thaïlande, où les accusations d'achat de voix sont lieu commun, les barons locaux disposent de clientèles d'autant plus fidèles que les ruraux, donc la majorité des électeurs, savent à qui ils doivent souvent l'électrification, le téléphone, un château d'eau ou une pagode. Les prises de position ou les manœuvres des politiciens, au niveau national, pèsent moins lourd dans le choix des électeurs.

Certains calculent déjà que le Chat Pattana pourrait obtenir une centaine de sièges et devenir la première for*mation de la future Assemblée*, ce qui en ferait un élément pratiquement incontournable d'une majorité gouvernementale. Or, en dépit du fait que le coup d'Etat de février 1991 avait eu pour objet de le chasser du pouvoir, M. Chatichai, lui-même un ancien général, conserve des liens avec les lobbies pro-militaires.

D'un autre côté, l'ancienne opposition parlementaire n'a pas autant le vent en poupe que le laisserait croire sa participation aux manifestations de mai. Le général Chaovalit Yongchayudh a avoué que les caisses de son Parti de la nouvelle aspiration (PNA) étaient vides, et douze de ses anciens députés, sur 72, ont déjà rejoint le Chat Pattana.

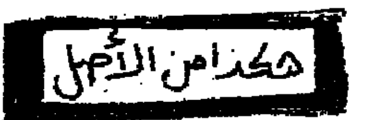
M. Chamlong Srimuang, l'ancien gouverneur de Bangkok, qui avait été le héros des foules en mai, s'est senti assez controversé pour publier un Livre blanc afin de prouver qu'il n'avait pas provoqué les forces de l'ordre. Son Palang Dharma pourrait perdre quelques plumes à Bangkok, où il avait raflé 32 sièges *sur* 35, au profit des démocrates, la troisième formation de l'ancienne opposition. Ce parti, bien *implanté dans* le Sud, a eu une attitude assez modérée pour que son chef de file, M. Chuan Leekpai, fasse déjà figure de premier-ministrable, en concurrence avec M. Chatichai.

Ainsi, en Thaïlande, ce qui se perd d'une main peut se récupérer de l'autre. Si le remaniement du commandement est respecté, le pouvoir militaire aura subi une nouvelle et nette érosion. M. Anand, qui n'est qu'un intérimaire, aura alors marqué un point important. Ce succès ne satisfera pourtant pas tout le monde. L'amnistie générale, décrétée par le général Suchinda à la veille de sa démission, n'a pas été levée et ne pourra l'être, selon une décision du Tribunal constitutionnel en date du 22 juillet, que par un vote de la prochaine Assemblée.

Entre-temps, les responsables du massacre de mai, qui n'ont toujours pas été officiellement désignés, demeurent à l'abri de toute poursuite. Or la répression a fait, selon les chiffres officiels, 52 morts et, dimanche encore, le *Bangkok Post* a publié une liste de 469 disparus. Ce qui laisse penser que beaucoup de Thaïlandais ne se sont toujours pas réconciliés avec leur armée.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **PHILIPPINES : le PC clandestin rejette l'offre de paix du président Ramos.** – Le PC clandestin philippin a rejeté, dans un communiqué publié, lundi 3 août, par le quotidien *Inquirer*, l'offre du président Ramos de légaliser leur mou*vement, jugée inacceptable parce* qu'elle leur impose de déposer leurs armes. Ce texte est signé par le chef du PCP, Amado Liwanag, qui selon l'armée, serait le nom de guerre de M. Jose Maria Sison, fondateur du parti, en exil aux Pays-Bas. *« Pour l'heure*, affirme le communiqué, *les forces révolutionnaires (...) sont déterminées à étendre et à intensifier leur lutte armée révolutionnaire pour la libération nationale et la démocratie »*. – *(Reuter.)*



AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

La Cour suprême approuve provisoirement le rapatriement forcé des boat-people haïtiens

La Cour suprême des Etats-Unis a autorisé, samedi 1er août, le gouvernement fédéral à continuer de rapatrier de force dans leur pays les boat-people haïtiens interceptés en haute mer par les garde-côtes américains.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial



Par sept voix contre deux, la Cour suprême a estimé que cette politique, qui a notamment ralenti le flux des départs, pouvait être poursuivie sans que les intéressés fassent l'objet d'un interrogatoire en bonne et due forme des officiers des services d'immigration permettant de déterminer s'ils avaient droit ou non au statut de réfugié politique. Les garde-côtes ont interpellé au total environ 37 000 Haïtiens naviguant sur des embarcations de fortune, depuis le coup d'Etat militaire du 30 septembre dernier qui a renversé le président élu Jean-Bertrand Aristide.

Dans un premier temps, l'administration Bush a choisi de les interner sur des navires-prisons ancrés devant la base américaine de Guantanamo, à l'est de Cuba, puis dans un camp installé sur cette base. Les officiers d'immigration étaient chargés de faire le tri entre ceux qui pouvaient légitimement craindre pour leur vie en raison des persécutions politiques s'ils étaient ramenés en Haïti, et ceux qui fuyaient seulement la pauvreté. Dix mille Haïtiens ont été ainsi admis aux Etats-Unis en tant que réfugiés politiques.

Washington espérait visiblement qu'une solution serait rapidement trouvée à la crise provoquée par le coup d'Etat. Mais rien n'est venu de ce côté-là et le système mis en place a été peu à peu débordé par l'afflux des boat-people. M. Bush a donc signé, le 24 mai, un décret autorisant les garde-côtes à rapatrier de force à Port-au-Prince, et sans aucun interrogatoire, les Haïtiens interceptés en mer. Cette pratique était déclarée illégale, le 29 juillet par une cour d'appel fédérale de New-York, qui faisait valoir qu'une loi de 1980 interdit de *« remettre des étrangers entre les mains de leurs persécuteurs »*. Le gouvernement obtenait cependant que cette décision reste sans effet tant que la Cour suprême ne se serait pas prononcée.

Celle-ci a maintenu samedi la suspension du jugement de la cour d'appel, laissant de fait les garde-côtes continuer d'appliquer le décret présidentiel. Mais elle a demandé à l'exécutif de présenter ses arguments devant elle avant le 24 août. L'instance judiciaire suprême devrait donc trancher dans les semaines qui viennent. Les avocats qui plaident en faveur des réfugiés haïtiens font valoir que le temps presse et que chaque jour qui passe voit des malheureux rendus aux autorités de Port-au-Prince dans des conditions qui laissent présager le pire.

Deux poids, deux mesures

L'administration Bush a fait connaître samedi sa satisfaction devant cette décision provisoire en sa faveur. *« Cette mesure continue à dissuader les Haïtiens de prendre la mer vers les Etats-Unis dans des embarcations impropres à la navigation »*, a déclaré Mme Judy Smith, secrétaire de presse adjointe de la Maison Blanche. L'argument *« humanitaire »* de l'exécutif est qu'il faut éviter tout ce qui peut inciter les habitants de l'île caraïbe à tenter une aventure dangereuse au cours de laquelle beaucoup périssent noyés.

Les deux membres de la Cour suprême qui se sont prononcés contre le maintien du décret présidentiel ont estimé au contraire que le gouvernement *« n'offre que des arguments vagues, alors que les Haïtiens font face aux risques immédiats et bien réels d'être maltraités, voire tués, par ceux-là mêmes entre les mains desquels ils sont remis de force »*.

Il y a, à l'évidence, une différence de traitement choquante entre le sort des Haïtiens et celui des Cubains. Les premiers sont renvoyés chez eux sans ménagement tandis que les seconds sont accueillis à bras ouverts. L'administration Bush qui a souvent, dans le passé, fait la leçon aux Européens en matière de réfugiés – notamment aux Britanniques à propos du rapatriement forcé des boat-people vietnamiens qui tentent d'aborder à Hongkong – aura plus de mal à l'avenir à justifier ses critiques. A moins, évidemment, que la Cour suprême ne tranche finalement en faveur des réfugiés haïtiens.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **Un plan a été élaboré dès les années 50 en cas d'attaque nucléaire.** – Au plus fort de la guerre froide, le gouvernement américain avait fait creuser de nombreux bunkers et enterré d'importantes sommes d'argent, dans le cadre d'un gigantesque plan baptisé « Jugement dernier », et élaboré dans l'éventualité d'une guerre nucléaire, rapporte l'hebdomadaire *Time* dans son édition du lundi 3 août. Le président Eisenhower, qui en est à l'origine, avait prévu de reloger toutes les branches de l'administration dans différents sites entourant la capitale. Des exercices d'évacuation étaient d'ailleurs organisés chaque année. Selon *Time*, beaucoup de ces mesures seraient encore appliquées dans l'hypothèse d'un conflit nucléaire. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : alors qu'attentats et sabotages se multiplient

Les autorités annoncent le démantèlement de plusieurs groupes islamistes

Deux policiers ont été tués par balles, samedi 1er août, à Alger, à quelques heures d'intervalle, par des inconnus qui ont réussi à prendre la fuite. L'une des deux victimes a été délestée de son arme et de son talkie-walkie. En une semaine, quatre policiers ont été assassinés dans des circonstances semblables, probablement par des commandos islamistes contre lesquels les autorités multiplient les opérations.

Les forces de sécurité annoncent ainsi avoir interpellé, les 1er août et 2 août, dans la région d'El Oued, en bordure du Sahara, une trentaine de membres présumés du « Mouvement islamiste armé ». Quatre-vingt-dix kilos d'explosifs, cent trente bombes, des « tenues afghanes » et du matériel divers auraient été saisis. La région d'El Oued avait été le théâtre, le 29 novembre dernier, d'une attaque meurtrière menée par un groupe d'islamistes contre le poste de gardes-frontières de Guemmar.

Seize autres arrestations ont été opérées à Aïn-Defla – où, le 25 juillet, M. Abdelkader Chakendi, dit El Asnami, chef d'un important groupe armé, avait déjà été intercepté *(le Monde* du 31 juillet) – à Ouled-Yaïch, près de Blida, à Oran, à Biskra et à El Milia. Selon les autorités, ces arrestations ont été rendues possibles grâce à la collaboration de la population.

Huit arrestations ont également été annoncées à Tiaret, à 320 km au sud d'Alger, après quatre attentats commis, samedi, contre les installations téléphoniques et contre un pylône de la centrale électrique qui alimente la ville. Le sabotage des lignes téléphoniques avait bloqué les communications durant plusieurs heures au cours du dernier week-end. Depuis deux semaines, des sabotages similaires ont été commis dans plusieurs autres localités d'Algérie. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Une mise au point du premier ministre algérien sur les sociétés pétrolières

A propos du compte rendu de la récente conférence de presse de M. Belaïd Abdesslam *(le Monde* du 29 juillet), nous avions écrit, sur la foi d'une dépêche d'agence, que M. Abdesslam *« était disposé à revenir à la situation d'avant les nationalisations de février 1971, lorsque l'Algérie (...) avait d'abord procédé, avant de les nationaliser, à une prise de contrôle majoritaire des sociétés pétrolières étrangères »*. Les services du premier ministre algérien nous ont adressé la mise au point suivante :

« Il convient de rappeler qu'en février 1971, l'Etat algérien avait pris le contrôle de l'industrie des hydrocarbures en nationalisant 51 % de toutes les sociétés pétrolières. Les sociétés étrangères n'avaient alors pas été exclues de la possibilité de conserver des intérêts dans l'exploitation du pétrole algérien. Elles pouvaient rester propriétaires de parts allant jusqu'à 49 %. Certaines sociétés avaient aussitôt choisi de vendre leurs parts à Sonatrach, d'autres ont préféré rester en Algérie où elles ont poursuivi, en association avec Sonatrach, leurs activités industrielles. C'est dans cet esprit qu'il y a lieu de situer la référence faite par le chef du gouvernement à la situation qui a prévalu après les décisions de février 1971. »

□ **Le directeur du *Matin* poursuivi pour « diffusion d'informations erronées ».** – M. Mohamed Benchicou, directeur du quotidien algérois *le Matin*, comparaîtra, le 29 septembre prochain, devant un juge d'instruction pour *« diffusion d'informations erronées »*. Il avait été interpellé le 30 juillet, et libéré quarante-huit heures plus tard, après avoir publié une information faisant état de l'arrestation d'un des chefs « militaires » islamistes, M. Abdelkader Chebouti. La gendarmerie avait *« catégoriquement »* démenti l'information *(le Monde* du 31 juillet et du 1er août). Ce n'est pas la première fois que des journalistes sont incarcérés, même si, cette fois, l'on ne saisit pas nettement le préjudice subi par les autorités qui, tous les jours désormais, font état de leurs succès face aux groupes islamistes armés.

AFRIQUE DU SUD

La beauté partagée

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Les Blanches sud-africaines ne sont plus les seules à être belles ! Pour la première fois, le concours de Miss Afrique du Sud était ouvert, cette année, à toutes les communautés. Et c'est une jeune métisse du Cap, Amy Kleinhans, jeune mannequin de vingt-quatre ans, qui a fait l'unanimité, samedi 1er août. L'événement est assez extraordinaire pour être signalé. D'autant que la dauphine d'Amy est une jeune Noire de Soweto, le ghetto le plus célèbre d'Afrique du Sud.

Comme le veut la coutume, c'est Miss Afrique du Sud 1991, Diana Tilden-Davis, qui a couronné la belle Amy. Un geste qui efface symboliquement les propos racistes qu'elle avait tenus l'an passé, sur les coutumes alimentaires et les traditions sociales des jeunes filles noires qui, selon elle, auraient dû leur interdire à jamais de remporter le moindre concours de beauté. Une prédiction bête et méchante prouvant aujourd'hui que si les jeunes Blanches n'ont plus le monopole de la beauté, elles n'avaient pas non plus celui de l'intelligence.

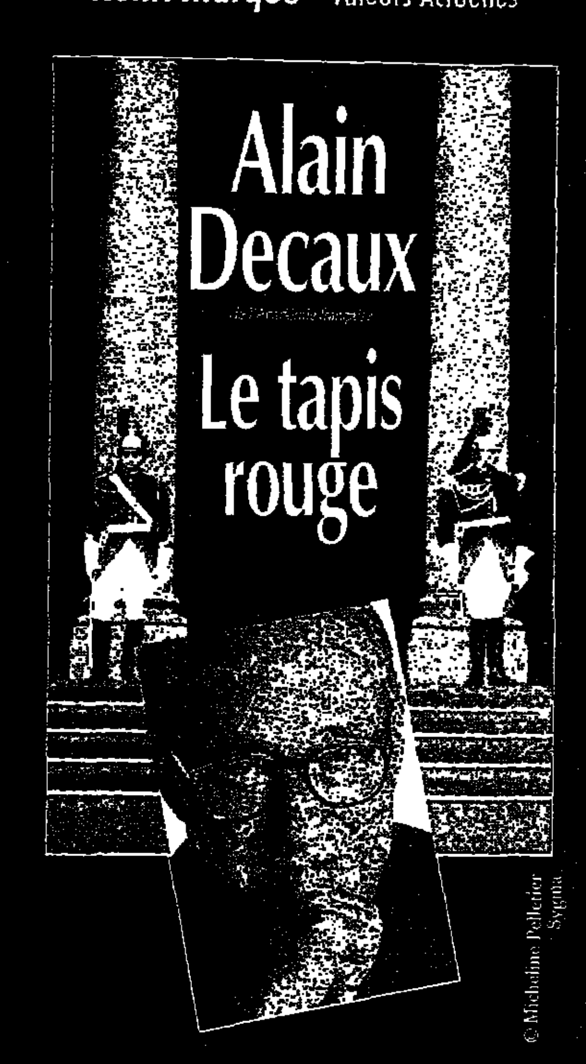
F. F.

□ **ANGOLA : libération d'un Français enlevé par des indépendantistes du Cabinda.** – M. Michel Lévêque, un Français qui avait été enlevé le 15 juillet à la frontière entre le Congo et le Cabinda par des éléments du Front de libération de l'enclave du Cabinda (FLEC, indépendantiste) *(le Monde* du 22 juillet), a été libéré par ses ravisseurs, a indiqué son épouse dimanche 2 août. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : appel à l'aide en faveur des populations sous le contrôle des rebelles.** – Le Front uni de l'opposition djiboutienne a lancé un appel aux organisations non gouvernementales (ONG), dimanche 2 août, pour qu'elles portent secours aux populations du Nord et du Sud-Ouest *« soumises depuis dix mois à un blocus économique, alimentaire et médical »*. *« Aucune organisation humanitaire n'est intervenue, et celles qui ont souhaité intervenir ont été purement et simplement interdites par le gouvernement djiboutien »*, a souligné l'opposition, dans un communiqué publié à Paris.

□ **NIGÉRIA : les premières élections primaires marquées par des irrégularités.** – De graves irrégularités ont caractérisé les premières élections primaires, organisées samedi 1er août dans cinq Etats de la fédération nigériane dans la perspective de l'élection présidentielle du 5 décembre. Des violences ont eu lieu dans l'Etat du Borno, dans le nord, où les agents de certains des vingt candidats ont ouvertement distribué de l'argent aux électeurs, selon la radio nationale. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TCHAD : la Ligue des droits de l'homme suspend sa participation au gouvernement.** – La Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH) a annoncé, dimanche 2 août, qu'elle suspendait sa participation au gouvernement, en attendant que le premier ministre, M. Joseph Yodoyman, présente la démission collective de son cabinet. Cette décision a été prise à la suite de la mort de six civils, tués dans la nuit de samedi à dimanche par des gendarmes, à Digel, au nord-est de N'Djamena. La LTDH était représentée au gouvernement par le ministre délégué chargé des affaires humanitaires, le Dr. Djime Hiby Lantein. – *(AFP.)*



هكذا من الإهمال

POLITIQUE

POINT DE VUE

Le Nord, les Verts et l'autoroute

par Brice Lalonde

LA section Amiens-Boulogne de la future autoroute A 16 vient d'être déclarée d'utilité publique. La présidente de la *région* Nord-Pas-de-Calais, Mme Blandin, n'a pas jugé utile d'interrompre ses vacances. Pourtant, on avait cru comprendre que les Verts refusaient cette autoroute, qu'ils n'auraient pas accepté de revenir sur ce refus pour participer à *l'exécutif régional* et qu'ils n'étaient pas du genre à avaler des couleuvres de cette taille. Bref, on pensait que l'accord passé entre M. Delebarre et Mme Blandin enterrait cette autoroute.

A l'époque, on avait admiré la souplesse de l'ancien ministre des transports et l'on avait été surpris que les Verts fussent si opposés *aux autoroutes. Il faut dire* que Mme Blandin n'avait pas vraiment convaincu. Elle donnait l'impression d'être contre les autoroutes comme d'autres sont contre la messe.

Il est certain que si Mme Blandin était PDG, ingénieur des Ponts et Chaussées ou économiste, on l'aurait écoutée davantage. Mais il a *suffi de quelques passages télé et* de quelques protestations d'élus friands d'infrastructures pour donner une image radicalement ringarde de l'opposition à l'autoroute et des combines politiciennes du Nord-Pas-de-Calais.

Du coup, c'est la volte-face : M. Delebarre est à nouveau pour l'autoroute, le gouvernement la *décrète d'utilité publique* (avec le contreseing du ministère de l'environnement), Mme Blandin déclare qu'elle n'ira pas se coucher devant les bulldozers et M. Antoine Waechter n'en fait pas une affaire. Il y a donc eu un accord. C'est ce qu'on appelle le réalisme politique.

Pourtant, la présidente avait quelque raison d'être hostile à l'A 16. Cette autoroute doit se frayer un chemin dans de belles vallées et des marécages où les oiseaux abondent. Les ouvrages nécessaires coûteront cher : l'autoroute reviendra à près de 45 mil*lions de francs le kilomètre*. Or le trafic prévu – *moins* de dix mille véhicules par jour – est trop faible pour la payer.

On nous a dit qu'elle est indispensable pour le tunnel sous la Manche. Deux autoroutes se disputent déjà la sortie du tunnel : l'A 25 jusqu'à Lille (gratuite) ; l'A 26, qui passe par Arras et des*sert directement* la vallée du Rhône en évitant Paris. Ce n'est donc pas le tunnel, mais plutôt Le Touquet et Boulogne qui réclament l'autoroute, ou du moins d'être bien desservis. Pourquoi pas ? Mais cette desserte doit-elle obligatoire*ment être une autoroute ?* A *qui* fera-t-on croire que Boulogne est isolée du monde, enclavée comme on dit ?

Les autoroutes ont la faveur des élus et de l'Etat parce qu'elles sont financées par le péage et non par l'impôt. A ce titre, les écologistes devraient également la préférer car ce mode de financement est conforme *au principe pollueur-payeur* : c'est l'automobiliste qui paie la chaussée, pas le contribuable, piéton ou cycliste. Mais, dans ce cas précis, ce ne seront pas les automobilistes roulant sur l'A 16 qui la paieront puisqu'ils ne seront pas assez nombreux et qu'elle sera chère. Ce sont les automobilistes de l'autoroute du Nord, déjà *si encombrée* de camions et saturée pendant les week-ends, qui seront rançonnés. Croyant payer pour rouler à l'aise, ils n'auront droit qu'aux embouteillages, car leur argent ne servira pas à améliorer la circulation sur l'autoroute du *Nord mais* à *financer une autre* autoroute – l'A 16, – déserte celle-là.

*Or, la liaison entre l'Ile-de-*France, le Nord et, au-delà, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne, est d'intérêt national, voire européen. L'irrigation du Touquet est d'intérêt régional. Ponctionner la *première au bénéfice* de la seconde n'est pas le meilleur choix. Il est clair que nous n'aurons jamais assez d'argent pour tout faire, et encore moins pour tout faire en même temps. Il faut donc éviter que le financement *d'une autoroute controversée* entrave le développement d'une liaison indispensable entre la France et l'Europe du Nord.

Des trains à la place des camions

Ce qui est moins clair, c'est le choix des solutions pour améliorer *la circulation sur l'autoroute du* Nord, c'est-à-dire la meilleure façon d'utiliser l'argent du péage. Certains nous annoncent qu'il faut d'ores et déjà doubler l'autoroute, voire la tripler. N'oublions pas que le TGV Nord va capter une part du trafic, que la modulation des tarifs en fonction de l'heure de pointe paraît donner de bons résultats et *qu'une méthode efficace* et économe pour assurer un trafic maximal sur une route consiste à fixer la vitesse des véhicules à 80 km/h.

Il faut surtout réduire le nombre des camions qui, sur l'autoroute du Nord, forment un train ininterrompu. Donc, il faut qu'ils prennent le train. Génération Ecologie *réclame des trains à la place des* camions ; ces camions qui roulent trop vite, trop longtemps, trop chargés, qui ne paient pas leur gazole au prix normal, qui ne paient pas leur péage au prix normal, qui ne paient pas la pollution, le bruit, l'usure dont ils sont responsables. Si les lois sociales étaient respectées, si le coût de la *lutte contre la pollution était com*pris, le transport routier serait plus cher de moitié ! Et si l'Etat fait son boulot, il y *aura moins* de camions sur l'autoroute du Nord. Sans avoir à la doubler.

Pourquoi ne pas affecter l'argent du péage aux investissements destinés à transférer les camions de la *route au rail ? Une société serait* chargée de mettre en œuvre cette intermodalité des transports. En Italie, par exemple, c'est une société (la SEMAT) qui gère la répartition route-rail. Ainsi l'argent des usagers de l'autoroute du Nord irait bien à l'amélioration du système des transports, et non à l'autoroute du Touquet.

Nous suggérons donc à Marie-Christine Blandin et Antoine Waechter :

1) Que l'accord des écologistes à quelque autoroute que ce soit soit subordonné à un plan de stabilisation du transport routier utilisant les ressources des péages et incluant mesures réglementaires, mesures fiscales, développement du transport combiné, création d'autoroutes ferroviaires ;

2) Qu'il soit établi que, dans une perspective européenne et notamment dans celle d'une amélioration de la liaison Nord, le financement de l'A 16 ne constitue pas une erreur stratégique.

Voilà un devoir de vacances qui effacerait la mauvaise impression laissée par la volte-face estivale. *De deux choses l'une, ou bien* on ne réclame pas l'annulation d'une autoroute avant l'élection, ou bien *on continue à se battre après* l'élection. A quoi servirait de donner à tous des leçons de pro*gramme* si c'est pour abandonner celui-ci dès qu'on est au pouvoir ?

▶ **Brice Lalonde, ancien ministre *de l'environnement, est prési*dent de Génération Ecologie.**

La préparation du référendum du 20 septembre

Les dirigeants du CDS craignent les effets de l'impopularité de M. Mitterrand

Vraie inquiétude ou tactique de campagne ? Invité du Forum Radio-J, dimanche 2 août, M. Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, n'a pas caché ses craintes face à l'écho rencontré dans l'opinion publique par les partisans du « non » au référendum. *« Je sens monter le « non » d'une manière curieuse et irrationnelle »*, a déclaré l'ancien ministre des affaires européennes, en soulignant que *« la campagne pour le « oui » est une campagne plus délicate parce qu'il faut expliquer les choses alors que le « non » est épidermique »*.

Estimant que le recours au référendum est *« dangereux dans les conditions politiques actuelles avec le rejet de François Mitterrand »*, M. Bosson souhaite que le président de la République et le premier ministre restent *« en dehors de la campagne »*. *« Plus MM. Mitterrand et Bérégovoy se tairont, plus l'Europe a des chances de l'emporter »*, a-t-il dit, en ajoutant que leur *« impopularité »* faisait porter *« une ombre sur l'Europe »*. M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, a, lui aussi, mis en garde les Français contre la tentation de *« mélanger leurs critiques à l'égard du gouvernement et le vote européen »*. *« Il y a deux combats différents : le combat pour l'Europe, c'est maintenant ; le combat pour les élections législatives, c'est dans six mois. De grâce, ne mélangeons pas ces deux combats »* a déclaré M. Méhaignerie, dimanche 2 août au Forum RMC-*L'Express*.

A propos des partisans du « non » au référendum, M. Méhaignerie a observé qu'ils *« chevauchent les mécontentements français »*. *« En France*, a ajouté le président du CDS, *on vote plus facilement contre quelque chose que pour un projet. Mais cela ne suffit pas pour un homme politique responsable »*. Evoquant un éventuel départ du président de la République après le référendum, M. Méhaignerie a déclaré : *« si le « non » l'emporte, M. Mitterrand ne partira pas. Il a plus de chances de partir si le « oui » l'emporte »*.

□ **Création d'un Comité civil pour le « oui » à l'Europe.** – Un Comité civil pour le « oui » à l'Europe vient de se constituer. Réunissant notamment des écrivains, des artistes, des universitaires, des chefs d'entreprise, il appelle à *voter « oui »* au référendum du 20 septembre. Parmi les premiers signataires, on relève les noms de MM. Jacques Almira, Laurent Cohen-Tanugi, Michel Crozier, Dominique Jamet, Jean-Marie Lehn, Edmond Maire, Jean-Claude Petit, Jean-Louis Pétriat, Jean Peyrelevade, Antoine Riboud, Léon Schwartzenberg, Yves Simon, René Thomas, Alain Touraine.

▶ **9, avenue Hoche, 75008 Paris, tél. : 45-63-96-85.**

□ ***Les indépendantistes martiniquais voteront « nul ».*** – Le Mouvement indépendantiste martiniquais (MIM), que préside M. Alfred Marie-Jeanne, conseiller régional, maire de Rivière-Pilote, votera « nul » au référendum. Estimant que *« Maastricht n'est pas l'affaire des Martiniquais, mais celle des Européens »*, il a annoncé vendredi 31 juillet qu'il proposerait aux électeurs son propre bulletin portant l'inscription : *« Intégration non, négociation d'une convention de coopération Martinique-CEE »*.

□ **M. Frêche invite les socialistes à « faire preuve de discrétion ».** – M. Georges Frêche, maire PS de Montpellier, député de l'Hérault, estime, dans un entretien à *Libération* du 3 août, à propos du prochain référendum, que *« moins les socialistes feront campagne, mieux ça ira pour eux »*. *« Ce qu'il faut*, ajoute-t-il, *c'est dépolitiser le référendum au maximum et faire preuve d'une discrétion de bon ton »*. Le maire de Montpellier pense *« que le « oui » l'emportera, que la majorité silencieuse votera « oui » à Maastricht, même si ce sera plus serré que ce qu'on croit »*.

□ **M. Le Pen accuse M. Mitterrand de se comporter en « partisan ».** – A l'occasion du lancement samedi 1er août à Menton (Alpes-Maritimes) de la tournée des plages du Front national de la jeunesse, M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a qualifié de *« ridicule »* et d'*« indigne des Français »* la campagne menée par le gouvernement en faveur du « oui à Maastricht » qui se résume, selon lui, à la simple expression *« Europe y a bon »*. M. Le Pen a accusé d'autre part M. Mitterrand de participer à une *« campagne de désinformation »*.

□ **M. Sapin pense que « l'Europe est la réponse d'avenir à la question du chômage ».** – M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, affirme, dans un entretien au *Journal du dimanche* du 2 août, que *« l'Europe est la réponse d'avenir à la question du chômage »*, précisant : *« En s'appuyant sur un marché de 340 millions de consommateurs, le plus grand du monde ; sur une monnaie unique, la plus forte du monde ; sur un système de sécurité sociale, le plus protecteur du monde, les entreprises pourront se développer et créer des emplois. »*

Divisée sur la gestion du conseil régional

La gauche martiniquaise est au bord de la rupture

FORT-DE-FRANCE

de notre correspondant

Les relations se sont fortement détériorées ces dernières semaines entre les deux principales formations de la gauche locale, le Parti *progressiste martiniquais* (PPM) et le Parti communiste martiniquais (PCM), unis au conseil régional depuis 1983. La crise larvée qui *couvait depuis l'élection* au bénéfice de l'âge du nouveau président de l'assemblée régionale, M. Emile Capgras (PCM), le 27 mars dernier, a pris un tour nouveau depuis le rejet, le 29 juin, du compte administratif 1991 rédigé sous l'autorité de l'ex-président, M. Camille Darsières (PPM).

Une vive controverse est née à propos du bilan de la politique conduite par ce dernier depuis neuf ans, ses partenaires communistes lui reprochant aujourd'hui *« son pouvoir autocratique »*. Par voie de presse, les deux formations se livrent depuis quatre mois à une guerre des communiqués qui étalent leurs divergences sur la gestion des affaires martiniquaises, à laquelle le PCM a pourtant été étroitement associé.

Les quatre conseillers communistes se sont abstenus lors du scrutin du 29 juin. Les neuf élus du Mouvement indépendantiste *martiniquais (MIM) ont joint leurs* voix aux seize suffrages du groupe de l'union RPR-UDF-non inscrits en votant contre. Les trois mem*bres de la fédération socialiste ont* voté pour, de même que huit des neuf élus du PPM, M. Darsières, président, n'ayant pas pris part au vote.

Ce document comptable indispensable pour l'adoption d'un budget supplémentaire a donc été repoussé. Une décision lourde de conséquences pour la région, qui court le risque d'être placée sous la tutelle de la chambre régionale des comptes. M. Capgras s'est engagé à présenter une autre version du compte *« plus conforme à la réalité de la trésorerie de l'assemblée »*.

Ce document devrait tenir compte des dépenses restant à réaliser de manière à éliminer ou à reporter les investissements les plus importants. Il s'agit *« de dégraisser le budget et de tenir réellement nos engagements »*, selon un proche du président du conseil régional.

Par lettre en date du 30 juin, le directeur régional du Crédit local de France est entré involontairement dans le débat politique en signalant au nouvel exécutif que *« l'équilibre financier de la région n'était atteint que par des inscriptions d'emprunts dépassant manifestement la capacité d'endettement de la collectivité »*. Le souhait du conseil régional d'emprunter 450 millions de francs pour les *trois ans à venir* n'a donc pas été honoré.

Avec un budget primitif de 1,1 milliard de francs (en baisse de 10 % par rapport à 1991), l'assemblée régionale doit débourser un total de 400 millions de francs de *mandats d'ici la fin de l'année*. Des chiffres qui illustrent *« une situation financière préoccupante »* pour le président élu il y a quatre mois.

Tentatives de recomposition

Sans nier la réalité de cette *« gestion tendue »*, les dirigeants du PPM estiment que cette situation est consécutive au volontarisme affiché par l'ancienne majorité en matière d'investissement, d'équipement et de soutien aux entreprises locales. M. Darsières met notamment en avant la construction de deux lycées et de l'hôtel de région ces deux dernières années. Des décisions en leur temps adoptées à l'unanimité, mais dont le suivi semble, pour certains, avoir été défaillant.

Les responsables du PCM déclarent vouloir opter pour une plus grande prudence en matière financière. Le conseil régional de la Martinique n'est pas en état de cessation de paiement comme ses homologues de Guadeloupe et de Guyane mais, ajoute un membre de l'entourage du président, *« nous sommes au bord du gouffre financier et c'est pourquoi nous devons être vigilants »*.

Interprétant les initiatives du PCM comme des manquements à l'élémentaire devoir de solidarité entre alliés, le comité national du PPM a pris acte *« de la rupture unilatérale de la coalition de gauche par le Parti communiste »*, ajoutant dans un communiqué publié le 18 juillet, mais rédigé une semaine auparavant, que le PPM *« se considère dès lors délié de tout engagement à l'égard du PCM »*.

Alors que l'un des hauts dirigeants du PPM, M. Edouard Delepine, évoquait il y a trois semaines *« un risque de fêlure »* au sein du bloc de la gauche, un palier supplémentaire a été franchi dans l'escalade verbale. Une logique que refuse, pour le moment, le PCM, qui, à l'issue d'une réunion de son *bureau politique*, lundi 20 juillet, s'est dit résolu à poursuivre *« le combat politique commun dans l'unité de toutes les forces anticolonialistes, et notamment dans la lutte contre Maastricht et pour un véritable pouvoir autonome martiniquais »*.

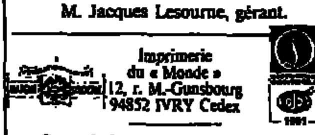
Le divorce prôné par l'un des deux partenaires de l'union de la gauche est ainsi catégoriquement rejeté par l'autre, ce qui ajoute à la confusion dans un débat marqué par diverses tentatives de recomposition de la scène politique martiniquaise. – *(Intérim.)*

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.


Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

JUSTICE

Instruction interrompue

L'ancien maire de Villeparisis et un adjoint mis en cause dans l'affaire de la tour BP

Depuis le lundi 27 juillet, l'instruction parisienne de l'affaire de la tour BP, conduite par M. Jean-Luc Delahaye, est interrompue. La mise en cause, ce jour-là, par l'un des inculpés, M. José Gil, de deux élus RPR – l'ancien maire de Villeparisis (Seine-et-Marne), M. Claude Duchemin, et l'un de ses adjoints, M. Alain Clavarino – a entraîné, sur réquisition du parquet, la transmission du dossier à la chambre criminelle de la Cour de cassation afin qu'elle désigne la juridiction compétente pour poursuivre l'information judiciaire (*le Monde* du 1er août). Cette interruption soudaine intervient alors que ce dossier, qui compte déjà seize inculpés, devait connaître de nouveaux développements courant août.

Des tours de la Défense aux bureaux de la préfecture de police de Paris, en passant par diverses villes de banlieue, cette affaire mêle gros et petits promoteurs, grands «flics» et policiers de base, grosses commissions et petites combines. Au moment où la lutte contre la corruption est à l'ordre du jour gouvernemental, ce dossier à tiroirs éclaire d'une lumière crue les mœurs répandues dans le monde de l'immobilier à l'occasion de la flambée des années 80. Ainsi de l'histoire de José Gil dont les confessions ont provoqué l'arrêt obligé de l'instruction du juge Delahaye.

De nationalité portugaise, M. Gil avait fait, au milieu des années 80, la connaissance du brigadier-chef Daniel Voiry, en fonction à la préfecture de police, alors qu'il cherchait à se lancer dans les affaires immobilières. Mais, jusqu'alors, M. Gil n'avait pas réussi à obtenir les agréments nécessaires, ne remplissant pas les conditions exigées par la loi pour devenir agent immobilier. Qu'à cela ne tienne, le policier se proposa d'aplanir ces difficultés. M. Gil put donc, sur la base de documents falsifiés, créer la SARL Immogil, établie au Raincy (Seine-Saint-Denis).

Passant au crible toutes les relations d'affaires du brigadier-chef, qui s'est donné la mort en décembre 1990, les policiers de la brigade financière de la police judiciaire s'intéressaient de longue date à M. Gil. N'avait-il pas prêté, entre 1988 et 1989, 2,6 millions de francs au policier qui avait créé, avec son épouse, la société Eurocen spécialisée dans le «blanchiment» de commissions occultes, en marge de transactions immobilières? Mais le juge d'instruction attendit qu'ils lui apportent la preuve que M. Gil n'avait pu créer sa société Immogil que grâce à l'entregent complaisant du brigadier-chef.

Le 3 juillet, il inculpait M. Gil d'obtention indue de document administratif, exercice illégal de la profession d'agent immobilier, usage de faux, recel et abus de biens sociaux. Ecroué, M. Gil assistait impuissant au naufrage de ses affaires : l'administrateur provisoire désigné par le juge d'instruction a récemment déposé le bilan d'Immogil...

Toutefois, le magistrat et ses enquêteurs étaient surtout intéressés par une commission de 500 000 francs hors taxes (593 000 francs TTC) versée en mai 1989 par M. Gil et deux associés à Eurocen, la «société-taxi» de Daniel Voiry. Elle était censée rémunérer l'aide du policier pour l'achat d'un terrain de 14 000 mètres carrés à Villeparisis, sur la zone d'aménagement concerté de l'Ambresis. Dans ses premières déclarations, M. Gil affirma que l'intervention d'Eurocen avait été réelle et méritait salaire. Mais, interrogés à leur tour, ses deux associés démentaient sa version, affirmant qu'ils n'avaient jamais été en relation avec Voiry et que M. Gil leur aurait imposé le versement de cette commission.

Se sentant abandonné par ses anciens amis, M. Gil décida de revenir sur ses précédentes déclarations. Le lundi 27 juillet, il déclarait au juge d'instruction qu'en réalité, alors qu'il voulait se porter acquéreur de ce terrain mis en vente par la municipalité RPR de Villeparisis, Daniel Voiry était venu lui dire que *«les campagnes électorales coûtaient cher»* et que, s'il versait une commission de 500 000 francs, le maire accepterait de lui vendre le terrain. Dans sa déposition, M. Gil citait les noms du maire, qui a perdu son mandat en 1989, et de l'un de ses adjoints, chargé du département de l'urbanisme. La mention sur procès-verbal de ces deux élus suffisait à entraîner l'arrêt de l'instruction en raison du «privilège de juridiction» qui impose, dans ce cas, le dessaisissement du juge et la transmission du dossier à la Cour de cassation.

Obligés de se soumettre à cette règle, aujourd'hui de plus en plus contestée, les «financiers» de la direction centrale de la police judiciaire sont quelque peu dépités tant leurs investigations sur les activités du brigadier Voiry allaient bon train. Eurocen rendait en effet service à des clients très divers, en quête de sommes en liquide – de «black», selon l'argot de ce milieu, autrement dit d'argent noir – pour remercier tel ou tel intervenant complaisant. Versé à Eurocen, le plus souvent par des cabinets immobiliers, l'argent ressortait sous forme de chèques à l'ordre d'amis du policier qui retiraient ensuite les sommes en liquide et les lui remettaient.

Convocation annulée pour M. Pellerin

C'est ainsi qu'outre la veuve du brigadier, Mme Francine Voiry, douze personnes sont inculpées pour avoir eu recours aux services d'Eurocen. Il s'agit de quatre responsables des cabinets Richard Ellis, BBIE et GEFIC, d'un gérant d'Intermarché et des sept protagonistes de l'achat en 1988 de la tour BP située en bordure du quartier de la Défense, sur la commune de Courbevoie (Hauts-de-Seine). Cette affaire fut la plus importante de toutes celles qui transitèrent par Eurocen. La société du policier reçut au total 6 millions de francs qui s'ajoutèrent aux 5 millions versés par les acheteurs de la tour BP au cabinet Féau-Hampton et au million qu'ils offrirent à M. Paul Gatrill, l'un des négociateurs britanniques qui les aida à réussir cette opération.

Les acheteurs étaient M. Christian Schwartz, remis en liberté après près de six mois de détention, et surtout M. Christian Pellerin, le célèbre promoteur de la SARI-SEERI, les deux hommes étant associés pour l'occasion à travers leurs sociétés respectives, PII et Lucia. Après avoir inculpé en janvier M. Pellerin de *«complicité d'abus de biens sociaux et de complicité de faux et usage de faux»*, le juge d'instruction avait fait connaître au parquet, en février, son intention de l'inculper également *«pour corruption active et faux»* (*le Monde* du 29 février). Cette décision s'appuyait sur un rapport de synthèse établi par le commissaire principal Jean-Paul Bouzin qui révélait comment M. Paul Gatrill avait transmis des informations confidentielles aux dirigeants de Lucia et PII leur permettant d'ajuster leur offre afin qu'elle soit la meilleure.

Après un long silence, la section financière du parquet de Paris établit un réquisitoire supplétif autorisant l'extension de l'instruction pour *«faux»* sur la base de ces faits nouveaux. Les avocats de M. Pellerin s'attendaient donc à ce que de nouveaux chefs d'inculpation lui soient signifiés. Un premier rendez-vous avait été pris pour le 2 juillet, mais avait été reporté au 10 août en raison des graves difficultés financières que connaît actuellement Olipar, holding des activités immobilières de M. Pellerin. Ce rendez-vous, comme tous les autres actes de l'instruction, a été annulé, le promoteur évitant ce nouveau désagrément grâce aux révélations de M. Gil, remis en liberté dès le lendemain de sa confession.

Ce répit profite aussi à la commune de Courbevoie, dont le maire UDF est M. Charles Deprez. Les enquêteurs avaient en effet le projet de comprendre pourquoi la municipalité avait abandonné en l'espace d'une semaine son droit de préemption – dont le délai légal est de deux mois – lors de la vente de la tour BP. Ils s'interrogeaient également sur les assurances qui avaient permis à la société de M. Pellerin, Lucia, d'annoncer, dès le 31 décembre 1988, qu'elle avait obtenu un *«permis de construire»* autorisant l'extension de la surface de l'immeuble de 30 655 mètres carrés à 47 000 mètres carrés. Or ce n'est qu'en février 1991 que la ville de Courbevoie a adopté le principe de la création d'une ZAC «bord de Seine» englobant la tour BP et impliquant l'augmentation de sa surface, et donc de sa valeur (*le Monde* du 25 janvier).

Enfin, l'interruption de l'instruction laisse en jachère l'autre volet de ce dossier gigogne : les amitiés et solidarités policières du brigadier Voiry. Aux quatorze inculpés déjà mentionnés s'ajoutent en effet un sous-brigadier affecté, comme son défunt collègue, à la direction de la sécurité publique parisienne, M. Jean-Marie Kelai, et un inspecteur général de la police nationale à la retraite, en fonction à la Banque de France, M. Georges Le Corre.

Le sous-brigadier Kelai, aujourd'hui suspendu, avait accepté de jouer les relais en encaissant sur son compte personnel des chèques d'Eurocen pour un total de 1 million de francs, dont il reversa ensuite le montant en liquide à Daniel Voiry. Quant à M. Le Corre, ancien directeur de la sécurité publique de juillet 1983 à février 1986, puis de juin 1986 à juillet 1988, et ayant eu à ce titre Daniel Voiry comme secrétaire particulier, il est inculpé de recel d'abus de biens sociaux pour avoir bénéficié du paiement par Eurocen de travaux de serrurerie et de clôture effectués dans son pavillon.

Lors de son interrogatoire, M. Le Corre précisa que le brigadier Voiry, parmi les multiples services qu'il rendait à certains hiérarques policiers, s'occupait de récupérer les cotisations des membres de l'Association des hauts fonctionnaires de la police nationale qui regroupe les policiers les plus élevés en grade – contrôleurs et inspecteurs généraux. Ce n'est pas la moindre ironie de cette affaire... Car l'enquête sur la dimension policière des activités occultes de Daniel Voiry était confiée à l'inspection générale de la police nationale (IGPN), surnommée *«le cimetière des éléphants»* par la rumeur policière et où sont justement affectés nombre des hauts fonctionnaires membres de l'association dont le brigadier Voiry remplissait la caisse!

Quand la Cour de cassation aura désigné la juridiction compétente pour poursuivre l'instruction, nul doute que les enquêteurs s'efforceront de clarifier ce point si, d'aventure, ces vacances forcées ne leur ont pas fait perdre le fil d'une affaire bien complexe.

EDWY PLENEL

□ ***En Seine-Saint-Denis, deux personnes tuées par l'écroulement d'un mur.*** – Deux membres d'une famille d'origine turque ont été tués et cinq autres blessés, dont un grièvement, dimanche 2 août, à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), par l'écroulement d'un mur. Le propriétaire d'un pavillon était en train de démonter lui-même la charpente de sa maison, pour la surélever d'un étage, alors que sa famille se trouvait juste en dessous, seulement protégée par une bâche.

CATASTROPHES

Selon la compagnie thaïlandaise

L'accident de l'Airbus au Népal n'est pas dû à une défaillance de l'appareil

BANGKOK

de notre correspondant

Des sauveteurs ont pu, dimanche 2 août, rejoindre l'épave de l'Airbus 300-310 de la Thaï qui s'était écrasé sur une montagne au Népal quarante-huit heures auparavant (*le Monde* des 2-3 août). Ils ont annoncé que l'espoir de retrouver des survivants parmi les 113 passagers et membres de l'équipage était *«nul»*.

Les débris de l'appareil ont été retrouvés à flanc de montagne, à 3 500 mètres d'altitude et à quarante kilomètres au nord-est de Katmandou. Les hélicoptères qui l'ont repéré n'ont pas pu se poser en raison de la densité de la forêt. Des sauveteurs ont pu, cependant, descendre à l'aide de filins et ont affirmé qu'aucun débris de la carlingue n'était d'une longueur supérieure à deux mètres, laissant entendre que l'appareil s'était quasiment volatilisé. Un héliport de fortune, capable d'accueillir des Puma, a été aménagé à trente minutes de marche du site de la catastrophe.

A Bangkok, selon le vice-président exécutif de la Thaï, M. Chatrachai Bunya-Ananta, l'enregistrement de la dernière conversation entre le pilote et la tour de contrôle de l'aéroport de Katmandou permettait de penser que le premier avait eu des difficultés, en raison du mauvais temps, avec la procédure précédant l'atterrissage. L'accident ne serait donc pas lié à un mauvais fonctionnement de l'appareil, a-t-il dit. En effet, peu avant que la tour de contrôle perde le contact avec l'appareil, le commandant de bord avait fait état d'un *«problème technique»*, avant d'ajouter que ce dernier était réglé. Cette conversation aurait permis de retrouver la trajectoire de l'appareil.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Un très bon client du consortium européen

«La compagnie Thai Airways International est un de nos meilleurs clients», indique-t-on chez Airbus Industrie où l'on précise que la flotte de la compagnie thaïlandaise compte notamment douze appareils A 300 B2-B4, des moyens courriers de 250 places en moyenne ; quatorze A 300-600 (version modernisée du précédent appareil) avec une capacité moyenne de 267 places ; deux A 310-200 et deux A 310-300 de 220 places. En outre, Thaï Airways a en commande deux A 300-600 et huit A 330.

SCIENCES

Après son lancement par Atlantis

La plate-forme européenne Eureca connaît des difficultés techniques

Retardé de vingt-quatre heures, le largage de la plate-forme européenne récupérable Eureca a été finalement exécuté avec succès, dimanche 2 août, par l'astronaute suisse Claude Nicollier, à bord de la navette américaine Atlantis. De nouveaux problèmes techniques ont cependant empêché les techniciens de placer Eureca sur son orbite de travail. Les responsables de l'Agence spatiale européenne (ESA) espéraient pouvoir y parvenir lundi. Mardi 4 août débutera la partie la plus délicate et la plus spectaculaire de sa mission : le largage d'un «satellite à fil» italien qui restera accroché à la navette par un câble pendant une trentaine d'heures.

Sortie de la soute à l'heure prévue samedi matin 1er août, la plate-forme Eureca avait déjà connu une première alerte alors qu'elle était encore retenue au bout du bras manipulateur d'Atlantis manié par l'astronaute suisse de l'ESA Claude Nicollier. Des difficultés de communication avec le sol ont compliqué le déploiement de ses panneaux solaires et de l'une de ses antennes. Ces problèmes surmontés, la défaillance d'une boîte électronique à bord d'Eureca, et la persistance d'anomalies dans les transmissions de données amenaient cependant les techniciens à retarder le largage (*le Monde* daté 2-3 août).

C'est finalement dimanche à 9 h 06 (heure de Paris), avec vingt-quatre heures de retard sur le plan de vol, que Claude Nicollier a pu lâcher délicatement ce satellite de 4,5 tonnes. Quelques heures plus tard, hélas, des *«anomalies dans l'attitude»* et l'orientation d'Eureca conduisaient les ingénieurs de l'ESA, opérant depuis le centre de Darmstadt (Allemagne), à interrompre prématurément l'allumage des moteurs de la plate-forme qui devaient l'emmener sur son orbite de travail à plus de 500 kilomètres d'altitude. Lundi, ces derniers ne désespéraient pas de réussir cette manœuvre.

S'ils n'y parvenaient pas, Eureca resterait sur une orbite elliptique entre 425 km et 433 km. Elle pourrait quand même conduire partiellement sa mission scientifique. Mais, durant les neuf mois de son séjour dans l'espace, elle risquerait, à cette altitude trop basse, d'être dangereusement freinée par les très hautes couches de l'atmosphère. Sa récupération par une autre navette, prévue en avril prochain, pourrait alors être impossible.

«Un tigre par la queue»

Eureca larguée, la navette devait ensuite abaisser son orbite de 425 km à 296 km, pour entamer le second volet de son programme. Une expérience extrêmement spectaculaire consistant à déployer et à récupérer le TSS (*Tethered Satellite System*). Réalisé par l'Italie dans le cadre d'un contrat avec la NASA, ce dispositif étonnant semble sorti tout droit de l'imagination débridée d'un lauréat du concours Lépine. Il s'agit d'une sorte de compromis entre le satellite et le ballon d'enfant, composé d'une boule de 512 kilos bourrée d'instruments qui sera tractée pendant une trentaine d'heures par la navette, au bout d'un câble de 20 kilomètres de long guère plus gros qu'un spaghetti (2,54 millimètres), lui-même arrimé au sommet d'une tour flexible faisant un peu office de «canne à pêche».

Cette manœuvre, dont on imagine la difficulté, est évidemment impossible à simuler sur Terre. Le seul précédent dans l'histoire spatiale date de 1966. Un essai tenté avec les capsules Gemini 11 et 12 qui étaient restées attachées quelques heures au dernier étage d'une fusée Agena par une sangle. Le résultat avait donné la chair de poule à l'équipage. *«Ramener le TSS dans la soute sera comme attraper un tigre par la queue, mais nous sommes sûrs qu'il sera aussi docile qu'un chat»*, lançait Brewster Shaw, directeur adjoint du programme navette de la NASA, au début du vol.

Les astronautes d'Atlantis devraient commencer à dérouler le câble mardi 4 août à partir de 20 h 19 (heure de Paris). L'opération sera exécutée très lentement, afin d'éviter tout mouvement violent et incontrôlable du satellite. En cas de problème, le câble serait coupé et le satellite abandonné pour éviter de mettre la navette en danger.

La mise au point du TSS a coûté quelque 1,9 milliard de francs. Les utilisations possibles de cet étrange dispositif sont nombreuses. Cette fois, le satellite sera testé comme un générateur d'électricité : le déplacement de son câble dans le champ magnétique terrestre devrait produire un courant de 5 000 volts, exactement selon le même mode de fonctionnement qu'une dynamo d'une bicyclette. Mais, déployé sous la navette, le TSS pourrait aussi permettre d'étudier des hautes couches de l'atmosphère (entre 90 et 200 km) inaccessibles aux avions ou aux ballons et trop basses pour les satellites classiques.

Il est possible de créer une pesanteur artificielle en mettant en rotation deux vaisseaux reliés par un câble. Le même câble pourrait servir à déplacer de grosses structures de stations spatiales, tirer des maquettes d'engins pour des essais *in situ* en très haute atmosphère, etc.

JEAN-PAUL DUFOUR

MÉDECINE

□ **Une Américaine contaminée par le virus du sida est indemnisée à titre posthume.** – Un jury du tribunal de Denver (Colorado) a condamné, samedi 1er août, une banque de sang américaine à verser 6,5 millions de dollars (un dollar vaut approximativement 5 F) de dommages et intérêts à une femme contaminée par le virus du sida en 1983 à la suite d'une transfusion sanguine et décédée la veille du verdict. Les jurés, qui ont également accordé 105 000 dollars à la victime au titre du préjudice moral et 1,5 million de dollars à son mari, n'avaient pas été informés du décès. La société incriminée, United Blood Services, a annoncé qu'elle ferait appel. – (*AFP, Reuter.*)

LETTRES

La mort de Fernand Robert

L'helléniste Fernand Robert, ancien professeur à la Sorbonne, est décédé le 25 juillet dans sa quatre-vingt-cinquième année (*le Monde* du 31 juillet).

Avec Fernand Robert disparaît l'un des plus brillants représentants de l'humanisme traditionnel. Longtemps sur la brèche pour la défense des langues classiques dans notre pays, notamment à l'Association Guillaume Budé où il eut des fonctions importantes pendant vingt années difficiles, de 1962 à 1981, Fernand Robert fut peut-être un homme de parole plus encore que de plume. Professeur au charisme certain, conférencier brillant, il commença sa carrière universitaire en 1936. En 1946, il avait le courage d'écrire que la foi humaniste *«ne s'étonne et ne se rebute d'aucune faiblesse, d'aucune chute»*. Face à la science qui se démode, il gardait sa fidélité à Homère qui ne vieillit pas. Et il lui a consacré quelques-unes de ses plus belles pages, depuis son *Homère* (1950) jusqu'aux préfaces de 1972 à *l'Iliade* et à *l'Odyssée*. Sa thèse, *Thymélé. Recherches sur la signification et la destination des monuments circulaires dans l'architecture religieuse de la Grèce* (1939), eût pu rester un monument d'érudition archéologique. Il sut en tirer une théorie reliant l'origine de la tragédie à des rituels funéraires archaïques, qui a été depuis très largement confirmée.

Homme d'agora, il n'hésita pas à prendre des positions provocatrices, s'afficha en 1970 comme un *«mandarin»*, au demeurant prônant l'idéal *«socialiste»* de *«donner à tous un travail digne et des loisirs permettant aux travailleurs de penser»*. Parce que, comme il le disait, *«il avait confiance dans le peuple»*, il prônait un enseignement exigeant, considérant que si la sélection par le savoir était rejetée, seule régnerait la sélection par l'origine sociale. Mais c'est sans doute l'image du savant à l'optimisme raisonné qui devrait demeurer de Fernand Robert : *«Je crois aux étudiants qui travaillent et à la joie de les faire travailler.»*

[Fernand Robert, né le 20 mars 1908, à Paris, a publié notamment *Thymélé. Recherches sur la signification et la destination des monuments circulaires dans l'architecture religieuse de la Grèce* (1939) ; *l'Humanisme, essai de définition*, Les Belles Lettres, 1946, réimpr. 1972 ; *la Littérature grecque*, PUF, «Que sais-je ?», 1946 ; *Homère*, PUF, 1950 ; *Un mandarin prend la parole*, PUF, 1970 ; *la Religion grecque*, PUF, «Que sais-je ?», 1981. Il fut professeur à la faculté des lettres de Rennes de 1936 à 1954, à la Sorbonne de 1954 à 1977 ; président du jury de l'agrégation de lettres classiques (femmes) de 1960 à 1967, secrétaire général (1962-1975) puis président (1975-1981) de l'Association Guillaume Budé.]

Zapping

« Des images, pas de bavardages. » C'est le leitmotiv de Gérard Holtz quand il commande le « Startrek » des chaînes *du service public* à Barcelone. Huit moniteurs de télévision lui font face dans le studio aménagé pour la couverture des jeux. L'animateur *vedette du service des sports* d'Antenne 2 a un œil sur chacune des compétitions en cours. Dès qu'un concurrent français est en lice, il peut ainsi *« zapper » d'une épreuve à* l'autre. Et il vante l'opération comme il gratifie de *« super »* et de *« formidables »* les prestations des commentateurs et *des consultants avec lesquels* il jongle.

L'amateur de sport trouve-t-il *son compte dans ces tours* d'illusionnisme cathodique ? Au moment de la sieste, la technique du plus obscur plongeur est disséquée sous *tous les angles à n'en plus finir,* comme s'il s'agissait de l'événement le plus important des jeux. Quand les Catalans envahissent les ramblas, le *temps manque pour être partout* à la fois. Commence alors une chasse effrénée à la médaille française. Impossible désormais de suivre un événement. Les *nouvelles d'un sport n'arrivent* que tant que le concurrent national reste en lice. Tant pis pour les étrangers. Ils ne sont jugés dignes d'intérêt, à la *rigueur, que s'ils pratiquent* l'athlétisme ou la gymnastique.

S'agit-il d'empêcher le téléspectateur installé devant son petit écran de jouer avec sa télécommande en flattant sa fibre nationale ? Canal-Plus s'y exerce presque vingt-quatre heures sur vingt-quatre avec le concours d'une pléiade d'anciens *champions qui vocalisent* comme Chantecler au lever du jour. Il paraîtrait d'ailleurs que l'un d'eux, l'ancien champion olympique de judo, Thierry Rey, *a réinventé à cette occasion le* commentaire sportif : en guise d'explications, il a « coaché » les combattants français comme un entraîneur au bord des tatami. Et *la chaîne cryptée se flatte qu'il* ait ainsi fait passer l'intensité de l'affrontement aux plus béotiens.

En faisant le bilan de la journée vers 23 heures, TF 1 *aurait le loisir de prendre* un peu de recul. Hélas ! Il paraît que cela est trop doctoral. En clair, trop ennuyeux. Résultat : quatre heures après *les finales féminine et masculine* du 100 m, le tandem Jean-Michel Bellot-Thierry Roland n'a à offrir que les commentaires effectués en *direct. Acceptables quand elles* sont effectivement faites à *chaud, les approximations* et les hésitations des reporters sont insupportables quand le résultat est avéré depuis longtemps.

On attendrait un vrai portrait *des nouveaux champions du* 100 m, l'Américaine Gail Devers, une ancienne cancéreuse, et le Britannique Linford Christie, le mauvais *garçon repenti. On voudrait aussi* comprendre pourquoi le niveau de *leur performance* est tellement inférieur à celui des vainqueurs de Séoul. On n'aura que la lecture anonnée de quelques dépêches. Sans doute ne faut-il pas gâcher la fête. Roger Zabel annonce qu'à *mi-jeux les Français ont d'ores* et déjà gagné plus de médailles qu'à Séoul. Oubliant de préciser que sept d'entre elles l'ont été dans des disciplines, le judo féminin et le canoë-kayak en eaux vives, qui ne figuraient pas au programme en 1988.

A. G.

ATHLÉTISME : les 100 mètres masculin et féminin

Sprints sans maîtres

L'Anglais Linford Christie est devenu champion olympique du 100 mètres, en 9 s 96, devant *le Namibien Frankie Fredericks* et l'Américain Dennis Mitchell, samedi 1er août. *Dans le* 100 mètres féminin, l'Américaine Gail Devers a créé la surprise en gagnant la médaille d'or. La favorite jamaïcaine Merlene Ottey *s'est seulement* classée cinquième. Dimanche *2 août, le Cubain Javier Soto*mayor s'est imposé dans le concours du saut en hauteur, tandis que l'Américaine Jackie Joyner-Kersee, en remportant sa *deuxième médaille* d'or de l'heptathlon après celle de Séoul, est devenue la première athlète à s'imposer deux fois dans une épreuve combinée.

En regardant ce *100* mètres, Carl Lewis a dû sourire. Quel plus bel hommage *pouvaient-ils lui* rendre ? Ils étaient venus s'approprier son *royaume, ils rêvaient tous de se* tailler un morceau de légende dans *la dépouille de l'absent. En dix* secondes, ils ont seulement avoué *leur impuissance. En une ligne* droite, ils ont confessé leurs *angoisses, leur timidité, leur ran*cœur. Carl Lewis, éliminé pour *avoir échoué au cours des impi*toyables sélections américaines, *pouvait se rengorger* : lui n'avait jamais raté ses rendez-vous. Lui avait su gagner, ou perdre, en écrivant sa légende entre huit lignes blanches.

Samedi soir, l'épreuve reine était devenue banale. De l'émotion des grandes finales *précédentes* ne restait plus qu'une tension insuppor*table. Huit sprinters ont couru* pour s'adjuger la médaille d'or, en oubliant de faire trembler la foule. Aux championnats du monde de Tokyo, cinq d'entre eux étaient descendus sous les dix secondes, derrière Lewis bien sûr, nouveau recordman du monde. A Séoul, d'autres barrières étaient tombées, éphémères mirages chimiques parfois. Samedi, un seul concurrent a *daigné se baisser sous la barre des* dix secondes. Est-ce un effet de la lutte anti-dopage ? Le 100 mètres semblait tout à coup frappé d'une sorte de régression infantile. Dans le creux de cette course, les sprinters sont seulement parvenus à dessiner l'image du père absent.

Le soupçon de Séoul

Leroy Burrell, l'ami, s'est élancé comme un orphelin. Le temps d'un faux départ, d'une course recroquevillée sur ses angoisses, le sprinter a paru se liquéfier devant l'héritage à assumer. Dennis Mitchell, l'ennemi, a prouvé que la rancœur contre les stars du *Santa Monica* Track Club ne peut suffire à allon*ger les foulées. Frankie Fredericks* confie volontiers avoir collé des *photos de son idole, Carl Lewis,* dans ses cahiers. Le Namibien au *visage fin,* frappé d'une sorte de timidité, n'aura pas réussi à imposer l'Afrique dans une épreuve qui lui a toujours échappé.

Dans ce *formidable* accélérateur de destins qu'est un 100 mètres olympique, aucun de ceux-là n'a pu saisir sa chance. Et, paradoxalement, l'apologie de la vitesse s'est offerte à *un homme qui fut si long* à démarrer. Le sacre espéré d'un *roi des Jeux est devenu une prime* à l'ancienneté, au plus gradé des concurrents en présence.

A presque trente-trois ans, Linford Christie *est plus âgé que* Carl Lewis. Arrivé très tard aux sommets du sprint, alors que le roi régnait déjà, il en fut longtemps l'éternel second. Linford Christie a souffert de la morgue des sprinters américains. Ils brimaient son orgueil d'homme qui court en chef, raide et digne, comme on passerait des troupes en revue. Ils le condamnaient à régenter un territoire trop exigu pour son ambition : l'Europe, dont il détient les derniers titre et record. *« Les Européens peuvent très bien lutter avec les Américains,* répétait-il inlassablement. *Borzov et Mennea l'ont fait, pourquoi pas moi ? »* Christie s'est imposé, nettement, comme il mène ses courses, médiocre partant, impérial dans les derniers mètres.

De tous, il a été le moins gêné par l'absence de celui qui n'est ni son idole ni son ennemi intime. Solide psychologiquement, il n'aura laissé aucun fantôme traverser son esprit. Mais, drapé dans l'Union-Jack, la toge de sa victoire de sénateur du sprint, il ne se voulait pas dupe. *« Si Lewis avait été là, il aurait sans doute gagné »,* expliquait-il à l'arrivée. *Linford* Christie, le voyou au caractère de *cochon,* à la *réputation exécrable* dans la presse anglaise, qui ne s'est jamais vraiment habituée à voir ces sprinters noirs supplanter les traditionnels coureurs de fond hors des pistes, *peut-il servir de maître* à cette distance qui espérait un vrai héros ?

Au cours de sa carrière, il n'aura pas su échapper au soupçon qui a toujours épargné Lewis : le dopage. A Séoul, *il a été dépossédé* de sa médaille de bronze – qui devint d'argent lorsque Ben Johnson fut disqualifié – pendant une demi-journée. Le temps pour la commission médicale du CIO de décider que l'éphédrine, un stimulant illicite qu'on le soupçonnait d'avoir absorbé, n'était en fait que de la « pseudo-éphédrine », contenue dans le gingembre qu'il consom*mait en grande quantité. Christie* traîne depuis ce doute sur sa probité, ce léger voile qui ternit un peu plus une finale qui n'en avait pas besoin.

Musée de la douleur

De doutes sur sa protégée, Bob Kersee *ne veut surtout pas* en entendre parler. L'entraîneur de Gail Devers, qui venait de remporter le 100 mètres féminin, a interrompu la conférence de presse d'après course pour le faire savoir crûment. Il a tenu à jurer sur la tête de sa mère et de sa femme ce que les contrôles ne sont de toute manière jamais parvenu à prouver : Gail Devers n'avait jamais absorbé de produits illicites. *La* mise au point s'imposait. Gwen Torence, l'autre Américaine, quatrième de la course, ne venait-elle *pas de déclarer que deux des* athlètes médaillées n'étaient *« pas propres ».* Cette saison, autour des courses, l'atmosphère semble de plus en plus délétère.

Rancœur de perdant ? Les athlètes n'hésitent plus à exprimer tout haut ce qu'ils ruminaient entre eux, une fois la ligne d'arrivée franchie. Bob Kersee, qui fut l'entraîneur de Florence Griffith-Joyner, sait bien que la musculature des jambes de Devers ressemble étrangement à celle de la double championne olympique de Séoul. Et que sa nouvelle vedette n'échappera pas aux *doutes qui* poursuivaient l'ancienne. L'alchimiste de l'université *californienne* UCLA a préféré prendre les devants.

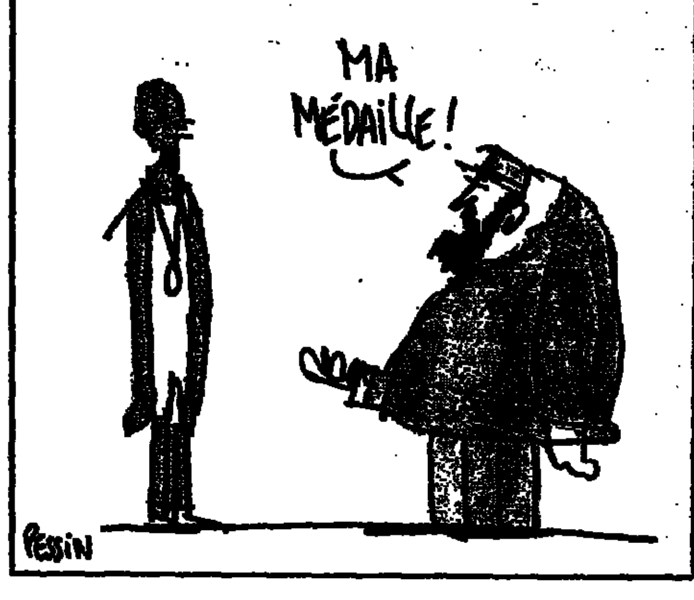
Gail Devers, elle, n'en avait cure. L'athlète préférait énumérer, dans le moindre détail, avec un souci de précision chronologique étonnant, la longue liste des maladies auxquelles *elle avait échappé* au cours de sa jeune existence : les premiers et *multiples symptômes* inexpliquables, la tumeur de la thyroïde qui lui valut un *traitement* par rayons, l'infection qui a failli lui *coûté l'amputation des deux* pieds. Véritable musée de la dou*leur,* la jeune femme pouvait conclure : *« Je suis une miraculée. »* Samedi soir, elle semblait effectivement revenir de nulle part pour s'emparer d'une médaille d'or inattendue, dans une course à laquelle Kristine Krabbe, l'Allemande championne du monde en titre, a renoncé après avoir été accablée par le soupçon. *La miraculée* avait enfoncé une maudite des grandes compétitions, *la Jamaïcaine* Merlene Ottey. La reine en puissance *de la distance, dont le sacre fut* tant de fois espéré, ne serait jamais couronnée. *Et elle ne souriait pas.*

JÉROME FENOGLIO

Saut en hauteur messieurs

Javier Sotomayor reste fidèle

La scène se passe au pied du sautoir en hauteur. Mais elle pour*rait tout aussi bien se jouer* en n'importe quel point du périmètre olympique. On y voit cinq gaillards aux jambes interminables, une médaille autour du cou et le regard perdu au loin. Quatre d'entre eux se racontent en détails. Elan, foulées, appel... Ils revivent en mots les émotions de ce concours sans fin.



Le cinquième répond d'un sourire embarrassé aux félicitations qui lui coulent sur l'épaule. Plus tôt, la finale olympique l'a désigné vainqueur. Il a effacé sans peine une barre posée à 2,34 m du sol. Un bond sans prétention, très en *dessous de ses moyens de record*man du monde. Mais un saut bien *suffisant pour hériter de ce titre* olympique. Au contraire de ses suivants, ce n'est pourtant pas de lui qu'il a envie de parler. C'est devenu une habitude, Javier Sotomayor ne se penche que rarement sur lui-même. Il évoque Cuba, son amour du pays et les bienfaits insondables du régime castriste. *Cuba. Le mot revient comme un* écho au détour de chaque phrase.

Le discours est d'un bloc, sans angle mort ni face cachée. Javier Sotomayor s'en sert comme d'une masse, prête à s'abattre sur les questions perfides. Le boycott des Jeux de Séoul ? *« Ce n'est pas le gouvernement mais l'ensemble des sportifs cubains qui a pris cette décision. Et je suis fier d'y avoir apporté ma voix. »* Les privilèges accordés aux athlètes par le régime de Fidel Castro ? *« A Cuba, nous avons l'habitude de tout partager, même le minimum. Le pays connaît une grave crise économique, c'est vrai, mais la solidarité du peuple reste exemplaire. »* L'étendue de sa joie de champion olympique ? *« Je suis heureux pour moi mais surtout pour le peuple cubain. Je sais ce que cette victoire représente pour mon pays. Elle prouve au monde entier que notre régime peut encore fonctionner. »*

L'éthique contre l'argent

Repoussés hors des stades olympiques par deux boycotts successifs, les sportifs cubains ont patienté à la porte des Jeux sans jamais avouer la moindre frustration. Douze ans après les JO de Moscou, ils remontent sur la piste d'un pas militariste. Et se servent tous de la même litanie pour étaler leur motivation aux yeux de la planète : *« Nous revenons aux Jeux pour la gloire de Cuba et de Fidel Castro. »*

Du décor sans relief des Jeux de Moscou au gigantisme monétaire de ceux de Barcelone, le sport a bien changé. Pas les champions *cubains. Tous s'habillent de tenues* oubliées par la mode. Ils ont choisi la proximité du Mexique, *« moins coûteux que l'Europe »,* pour régler tous les détails de leur préparation. Et à les écouter ouvrir d'un geste lent le robinet de leurs vieilles certitudes, on se croirait plongé dix années en arrière. *« Je vous rappelle, mais vous le savez déjà, que nous autres Cubains ne concourons pas avec le même esprit que le reste du monde »,* a doucement murmuré Javier Sotomayor au plus obscur de sa conférence de presse.

La couleur de l'argent n'attire pas ses regards. *« Moi,* dit-il, *c'est l'éthique du sport qui me fait sauter haut ».* Pas question, donc, de monnayer son titre à la bourse des meetings. Javier Sotomayor l'a juré la main droite sur le cœur : *la suite* de l'été l'apercevra à peine. *« Un ou deux Grands Prix, puis je rentre chez moi. »* L'effort ne l'effraye pas, c'est la raison d'État qui commande ce choix : *« Je dois préparer la prochaine Coupe du monde. Elle a lieu à la Havane. »*

Plus tôt dans la semaine, la délégation lui avait préféré le boxeur Felix Savon pour affronter la curiosité, jugée bien déplacée, de la presse internationale. Un choix fort judicieux. Le visage figé et les poings déjà solidement serrés, ce poids lourd au profil dessiné pour la gloire a déversé sur l'assistance un torrent de bons gros principes révolutionnaires. *« Le professionnalisme, c'est le mal. Combattre pour l'argent, c'est se tromper d'idéal. Nous, à Cuba, on le sait depuis longtemps. D'ailleurs, le régime a interdit la boxe professionnelle en 1972. Pour des raisons médicales. »*

Sa médaille d'or olympique, Javier Sotomayor l'a d'abord cachée au fond d'une poche de survêtement. Puis il l'a exhibée face à l'œil des caméras. *« Je voudrais la dédier à la mémoire de mon premier entraîneur, aujourd'hui décédé, à tous les gens qui m'ont aidé à en arriver là, au peuple de Cuba et à Fidel Castro. »*

ALAIN MERCIER

Heptathlon

Jackie Joyner-Kersee, l'exploit sans fin

Elle avait à peine repris son souffle, elle n'avait même pas encore *entamé son* tour d'honneur devant un stade à moitié vide, et elle avait pourtant déjà tenu à annoncer aux caméras qui l'assaillaient qu'elle en reprendrait bien pour quatre ans, jusqu'aux prochains Jeux olympiques d'Atlanta. *Comme si, ses sept travaux tout* juste achevés, la perspective du *repos l'effrayait, comme s'il lui fal*lait immédiatement rebondir vers d'autres exploits. Jackie Joyner-Kersee venait pourtant de réussir le plus beau de tous : une deuxième médaille d'or d'affilée en heptathlon, performance inédite pour une épreuve combinée.

Jackie Joyner-Kersee ne sait ni choisir ni s'arrêter : elle sait tout faire, donc elle veut tout. A Barce*lone, elle exige la médaille* d'or de l'heptathlon, et celle de la lon*gueur, comme à Séoul. Cette année* là, pour obtenir le droit de se lancer dans les deux épreuves, elle s'était querellée avec Bob Kersee, son entraîneur et mari, qui craignait l'indigestion à force de la voir avaler les compétitions.

L'Américaine est une boulimique, qui réduit ses adversaires à la portion congrue. En heptathlon, dont elle est recordwoman du *monde, elle domine la longueur,* dont elle détenait également le *record mondial, le 200 mètres, qui* fut longtemps sa bête noire, le saut en hauteur et le 100 mètres haies – record des Etats-Unis. De 1985 à 1991 elle était invaincue en heptathlon, jusqu'aux derniers championnats du monde de Tokyo, où elle s'effondrait, blessée, dans la dernière épreuve. Deux jours plus *tôt, elle avait tout de même réussi* à s'imposer à la longueur, en une moitié de concours. *« Peut-être suis-je un peu folle »,* sourit-elle, comme pour s'excuser.

Jackie-Joyner Kersee sait bien qu'elle ne ressemble pas à une démente. Une fois les points engrangés, l'athlète la plus complète du monde s'efface, aussi calme, aussi pudique que sa disci*pline, cantonnée* dans les coins inoccupés du stade, reléguée à l'anonymat des heures où les autres athlètes, et les spectateurs, ont déserté l'enceinte.

Jackie Joyner-Kersee sourit quelquefois, mais ne se moque pas. Elle prend plutôt l'air de ne pas être là, se fait discrète comme si elle cherchait *à faire* oublier son talent. Jackie-Joyner Kersee ne cherche *pas à se faire remarquer,* autrement que par ses performances. Equili*brée dans* son corps – pas de muscles hypertrophiés chez elle, comme chez d'autres athlètes qu'entraîne son mari – et dans sa tête, Jackie Joyner-Kersee n'a jamais eu besoin de l'élégance tapageuse, des excès vestimentaires de sa belle-sœur, l'ancienne sprinteuse Florence Griffith-Joyner.

Dans le milieu fermé de l'heptathlon, les autres athlètes lui en sont reconnaissantes. *Elles* la savent supérieure, mais elle la connaissent humble. Elles *ne lui* trouvent sans doute qu'un défaut : Jackie Joyner-Kersee ne veut pas s'arrêter.

J. Fe.

JUDO : la victoire

Le rêve d'une

En gagnant le titre olympique des moins de 48 kg, dimanche 2 août, Cécile Nowak a apporté la septième médaille à la France dans cette discipline (deux d'or, *une* d'argent et *quatre* de bronze). Un succès sans précédent qui couronne *les* premières olympiades au cours desquelles les femmes sont admises dans *cette* compétition. Catherine Fleury, dans la catégorie des *moins de 61 kg, avait déjà* conquis l'or la semaine dernière.

Cécile a eu beau se mordre les lèvres, c'était plus fort que tout. Elle a fondu en larmes quand *la Marseillaise* a retenti sous les *voûtes du palais Blaugrana.* Des pleurs mêlés de sourires tandis que *ses supporters reprenaient son pré*nom en chœur : *« Cécile, Cécile. »* L'émotion l'a emporté chez ce petit bout de femme blonde qui paraissait si fragile aux côtés de l'immense Anton Geesink, l'ancien champion néerlandais, qui lui a remis sa *médaille. Le géant de* légende et la puce de 1,62 mètre. *Bouclettes blondes et couette.* Il ne manquait qu'un titre olympique pour couronner une carrière bien remplie dans la plus légère catégorie, les moins de 48 kg.

C'est fait. Et de quelle manière ! Avec une assurance et un sang-froid surprenants face à un tourbillon japonais de 1,46 mètre, Ryoko Tamura. *La minuscule Nippone de* Fukuoka, toupie insaisissable de seize ans, avait brisé la Britannique Karen Briggs, adversaire redoutée de Cécile Nowak. Pour cette raison, la petite Française originaire de Valenciennes n'était pas donnée favorite de la finale. C'était sans compter avec la tigresse se dissimulant sous des traits d'ange. *« J'ai senti tout de suite ce qu'il fallait faire. J'ai senti tout de suite qu'elle avait peur, ce qui m'a mis en confiance,* raconte-t-elle avec délice. *Il fallait l'empêcher de gigoter, j'ai donc utilisé ma garde croisée et j'ai pratiqué des attaques basses pour éviter les contres. Ça été beaucoup plus facile que je ne le pensais. »*

Et hop ! Deux petits avantages et c'était pesé, emballé. La pile électrique japonaise s'est déchargée contre Nowak la futée, Nowak la maligne, Nowak l'assurance. Ryoko Tamura l'a *reconnu.* Avec *son air* grave, en dépit du petit toupet de cheveux planté sur sa tête, elle a avoué : *« J'ai paniqué après avoir perdu un point. »* En fillette sérieuse qu'elle est et veut rester, elle va donc *« tout reprendre... à la base ».* La presse *japonaise* avait beaucoup cru en sa victoire. Il faut à l'avenir tout faire pour corriger le tir.

Autant Tamura a le visage fermé et inexpressif, autant sa rivale n'est que sourires. L'éclat d'une bouche *gourmande pour saluer une joie* de vivre qui fait plaisir à voir. Championne du monde 1991, quatre fois

OLYMPIQUES D'ÉTÉ

De nos envoyés spéciaux à Barcelone

ESCRIME : l'or d'Eric Srecki et le bronze de Jean-Michel Henry et de Jean-François Lamour

Lames de joie

Jean-François Lamour n'a pu conserver dimanche 2 août les titres de champion olympique de sabre gagnés à Los Angeles et à Séoul. Le Français s'est contenté de la médaille de bronze de l'épreuve, remportée par le Hongrois Bence Szabo. Après l'or pour Philippe Omnès au fleuret, la première et la troisième marche du podium pour Eric Srecki et Jean-Michel Henry à l'épée, cette médaille de bronze confirme la bonne santé de l'escrime en France.

Après Philippe Omnès et Eric Srecki, Jean-François Lamour n'a pas goûté à l'ivresse de la victoire dans les bras de toute l'équipe de France d'escrime. La tradition veut que le champion soit arraché du sol et lancé vers le ciel à grands renforts de hourras par une bande exultante. Dommage, les escrimeurs français ont failli embrocher les trois médailles d'or des trois épreuves individuelles masculines, fleuret, épée et sabre. Ils n'enlèvent «que» les deux premières. Déchu dimanche par l'Italien Marco Marin de son titre de double champion olympique de sabre à Los Angeles et à Séoul, Jean-François Lamour ne rapportera cette fois «que» le bronze.

Avant même le début des épreuves par équipe, les tricolores ont encore fait une belle moisson de médailles, offrant comme tous les quatre ans la joyeuse image d'un homme en blanc ballotté comme le pied-tendre malmené par les cow-boys patibulaires des aventures de Lucky Luke. A trente-six ans, Jean-François Lamour peut raccrocher ses sabres en toute sérénité. Ses héritiers, comme ceux du fleurettiste Christian d'Oriola ou des épéistes Philippe Riboud et Philippe Boisse, sont des envahisseurs de podium. L'escrime est la première discipline française en nombre de médailles remportées : quatre-vingt-cinq depuis les Jeux d'Athènes de 1896. Les tricolores témoignent une reconnaissance émue pour leurs escrimeurs. A Philippe Riboud en 1988, à Jean-François Lamour en 1992, est revenu l'insigne honneur d'être le porte-drapeau de la délégation française lors du défilé de la cérémonie d'ouverture !

Selon Stéphane Wolinetz, directeur technique national, l'escrime, dont la langue officielle est le français, est un sport de tradition qui convient bien au tempérament national. *«Manier le fleuret, l'épée ou le sabre demande de la dextérité, de la ruse et de l'adresse. L'escrime est subtilité, noblesse du geste, une conversation entre deux personnes. Des quatre grandes écoles, l'école française, comme l'italienne, est par tradition moins violente que l'académie hongroise ou russe.»* Les Français sont d'ailleurs les plus brillants au fleuret (36 médailles rapportées en individuel et par équipe), l'arme la plus technique, qui demande le plus d'habileté. Pour «tuer» l'autre, le fleurettiste doit l'atteindre à la poitrine quand l'épéiste peut toucher toutes les parties du corps ; le sabreur vise le haut du corps, de la taille au sommet de la tête : les cavaliers qui l'utilisaient jadis n'attaquaient jamais les jambes de leurs adversaires.

Aussi noble et ancienne soit-elle, la tradition de l'école française tirée de l'art militaire ou de celui, plus clandestin, du duel, n'explique pas tout. La Fédération française d'escrime cherche très tôt les successeurs des champions d'aujourd'hui parmi ses 30 000 licenciés (le tennis en compte plus d'un million et le judo près de 600 000). Tournois organisés dès les poussins, tournées des écoles le mercredi par des maîtres d'armes, la recette fait merveille bien que le nombre des inscriptions stagne depuis quelques années. *«Sans des héros télévisés pourfendeurs de méchants comme Thierry la Fronde ou Zorro pour les faire rêver, il devient difficile de faire venir les enfants à l'escrime»*, constate très sérieusement Dominique Poux, médecin des équipes de France.

Sous des masques grillagés

Un autre risque, plus grave et très proche, menace aujourd'hui l'escrime. Jugée peu télégénique, abrupte pour le grand public, elle est en effet dans le collimateur des programmateurs chargés de revoir les grilles des Jeux olympiques du prochain millénaire. A Barcelone, les trois premières journées d'escrime se sont tenues devant un parterre passionné car garni d'amis et de mordus. Les épéistes admettent que toutes les délicatesses du fleuret et du sabre sont peu aisées à percer. Les images les plus spectaculaires et les plus émouvantes restent donc celles de Philippe Omnès et d'Eric Srecki portés en triomphe par leurs camarades.

«Tous les quatre ans, les exploits olympiques nous permettent de survivre, constate ce dernier. *Sans eux, notre sport deviendra une distraction de salon.»*

«A l'orée du vingt et unième siècle, les concurrents sont encore accrochés dans le dos par un fil électrique qui compte les touches. Quand tout passe par l'image, ils portent des masques grillagés», dit Stéphane Wolinetz. Certains imaginent des visières en Plexiglas pour observer l'effort des escrimeurs dans leurs assauts ; des lames de couleur – du fluo, pourquoi pas – afin d'égayer le terne métal qui ne passe pas bien du tout à la télévision. A l'exemple de nombreux sports (l'haltérophilie, la lutte ou le tir à l'arc), quelques points du règlement ont été révisés pour Barcelone.

La finale entre les huit meilleurs est un tournoi à élimination directe, l'affichage électronique accélère l'affichage des résultats. L'ancien sabreur français René Roch, qui prendra la direction de la Fédération internationale d'escrime le 1er janvier, doit convaincre le Comité international olympique que l'escrime a toujours sa place dans le monde de l'olympisme. Il entend même faire entrer l'épée féminine aux Jeux, après le fleuret. Car il n'est pas question de céder à toutes les tentations : réunir les trois armes en une seule ou de trancher pour la plus spectaculaire, l'épée. Décapiter quelqu'un, plaisantent les intéressés, ne l'a jamais tiré d'affaire.

BÉNÉDICTE MATHIEU

de Cécile Nowak

petite teigne

championne d'Europe, elle affiche derrière son vrai bonheur une détermination acharnée. Ce titre olympique était une *«obsession»* depuis son enfance, depuis qu'elle jouait *«aux Jeux olympiques dans les ruelles des corons»*. Alors aujourd'hui, elle est à peine étonnée. *«C'était ma destinée. C'était programmé.»*

Visage allongé, yeux noisettes et franchise déconcertante, Cécile s'amuse de la surprise des autres devant sa lucidité. Oui, elle en a rêvé de cette médaille. Oui, elle s'est déjà vue répondant aux questions. Oui, elle a imaginé tout ce qui se réalise. Oui, elle a voulu tout cela mais elle s'est battue pour.

Il y a eu Séoul, sa blessure au genou et ses deux opérations. Il y a cette lutte permanente contre les kilos en trop, ces régimes pour rester dans la limite de la catégorie, un vrai calvaire quand il faut résister devant les bons petits plats qu'elle sait apprécier. *«J'ai vécu des moments difficiles»*, se souvient tout à coup cette fille accrocheuse de vingt-cinq ans avant de vite balayer ces mauvais souvenirs. Maintenant, Cécile va passer dans la catégorie supérieure puisque, comme elle dit, *«j'ai tout obtenu»*. La petite teigne qui allait chercher des noises aux garçons à l'école estime désormais qu'il lui *«faut lancer un nouveau défi»* chez les moins de 56 kg.

Cécile Nowak ne doute pas de ses capacités et sait ce qu'elle veut. Cette médaille d'abord, elle espère bien qu'elle va servir à quelque chose. Elle dédie sa récompense à sa fédération et ne cesse de répéter que sa victoire est *«une victoire commune, de tout le groupe»*, ceux que l'on appelle la bande à Rougé. Jean-Luc de son prénom, ancien champion du monde et d'Europe devenu directeur technique national, ce colosse à lunettes d'intello refuse de compter les médailles. *«On se fait plaisir, c'est tout. On aime le judo, on aime se retrouver. On a envie de gagner. Il y a un élan qui est né. C'est la volonté de toute une équipe.»* Inutile de chercher plus loin.

Cécile, comme beaucoup d'autres, incarne cet «esprit judo». Réaliste cependant, elle espère *«de la reconnaissance»* et aussi *«de l'argent qui tombe»* pour la fédération mais pour elle également. Son rêve est d'acheter une maison à Fréjus, au soleil. Elle quittera Noisy-le-Grand et partira avec Aldo Grasso, son boxeur préféré. En attendant, elle se donne deux ans encore pour exploiter ce potentiel de certitude, de technique et de hargne qui ne lui a jamais fait douter qu'un beau soir d'août un peu poisseux elle aurait cette médaille qui va lui coller à la peau et dont elle parlait déjà dans les préaux d'école.

MICHEL BOLE-RICHARD

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

DAMES

Marathon. – 1. Yegorova (CEI) 2 h 32 mn 41 s ; 2. Arimori (Jap.) 2 h 32 mn 49 s ; 3. Moller (N-Z) 2 h 33 mn 59 s.

100 mètres. – 1. Devers (E-U) 10 s 82 ; 2. Cuthbert (Jam.) 10 s 83 ; 3. Privalova (CEI) 10 s 84.

Heptathlon. – 1. Joyner-Kersee (E-U) 7 044 pts ; 2. Belova (CEI) 6 845 pts ; 3. Braun (G-B) 6 649 pts.

3000 mètres. – 1. Romanova (CEI) 8 mn 46 s 04 ; 2. Dorovskikh (CEI) 8 mn 46 s 85 ; 3. Chalmers (Can.) 8 mn 47 s 22.

MESSIEURS

Marteau. – 1. Abduvaliev (CEI) 82 m 54 ; 2. Astapkovitch (CEI) 81 m 96 ; 3. Nikouline (CEI) 81 m 38.

100 mètres. – 1. Christie (G-B) 9 s 96 ; 2. Fredericks (Nam.) 10 s 02 ; 3. Mitchell (E-U) 10 s 04.

Hauteur. – 1. Sotomayor (Cub.) 2 m 34 ; 2. Sjoeberg (Suè) 2 m 34 ; 3. Partyka (Pol.), Forsythe (Aus.) et Conway (E-U) 2 m 34.

AVIRON

DAMES

Skiff. – 1. Lipa (Rou.) ; 2. Bredael (Bel.) ; 3. Lauman (Can.)... 6. Le Moal (Fra.)

Quatre de couple. – 1. Allemagne ; 2. Roumanie ; 3. CEI.

huit. – 1. Canada ; 2. Roumanie ; 3. Allemagne.

MESSIEURS

Skiff. – 1. Lange (All.) ; 2. Chalupa (Tch.) ; 3. Broniewski (Pol.).

Deux avec barreur. – 1. Grande-Bretagne ; 2. Italie ; 3. Roumanie... 6. France (Barthou, Lacasa, barreur : Bunoz).

Quatre sans barreur. – 1. Australie ; 2. Etats-Unis ; 3. Slovénie.

Quatre de couple. – 1. Allemagne ; 2. Norvège ; 3. Italie... 6. France (Di Giovanni, Leclerc, Lamarque, Barathay).

Huit. – 1. Canada ; 2. Roumanie ; 3. Allemagne.

BASKET

MESSIEURS

Groupe A. – Brésil b. Allemagne 85-76 ; Croatie b. Angola 73-64 ; Etats-Unis b. Espagne 122-81.

Groupe B. – Venezuela b. Chine 96-88 ; Lituanie b. Australie 98-87 ; Porto-Rico b. CEI 82-70.

Programme des quarts de finale : Lituanie-Brésil ; Australie-Croatie ; CEI-Allemagne ; Porto-Rico-Etats-Unis.

CANOE-KAYAK (SLALOM)

DAMES

K1. – 1. Micheler (All.) ; 2. Woodward (Aus.) ; 3. Chladek (E-U).

MESSIEURS

C1. – 1. Pollert (Tch.) ; 2. Marriott (G-B) ; 3. Avril (Fra.).

K1. – 1. Ferrazzi (Ita.) ; 2. Curinier (Fra.) ; 3. Lettmann (All.).

C2. – 1. Strausbaugh-Jacobi (E-U) ; 2. Simek-Rohan (Tch.) ; 3. Adisson-Forgues (Fra.).

CYCLISME

MESSIEURS

Route. – 1. Casartelli (Ita.) 4 h 35 mn 21 s ; 2. Dekker (P-B) ; 3. Ozols (Let.)... 7. Bolay (Fra.) tous même temps.

ESCRIME

MESSIEURS

Epée individuel. – 1. Srecki (Fra.) ; 2. Kolobkov (CEI) ; 3. Henry (Fra.).

Sabre individuel. – 1. Szabo (Hon.) ; 2. Marin (Ita.) ; 3. Lamour (Fra.).

FOOTBALL

Quarts de finale. – Espagne b. Italie 1-0 ; Pologne b. Qatar 2-0 ; Ghana b. Paraguay 4-2 (a. p.) ; Australie b. Suède 2-1.

Programme des demi-finales : Ghana-Espagne ; Australie-Pologne.

GYMNASTIQUE

DAMES

Saut de cheval. – 1. Onodi (Hon.) et Milosovici (Hon.) 9,925 ; 3. Lyssenko (CEI) 9,912.

Barres asymétriques. – 1. Lu (Chine) 10 ; 2. Goutsou (CEI) 9,975 ; 3. Miller (E-U) 9,962.

Poutre. – 1. Lyssenko (CEI) 9,975 ; 2. Lu (Chine) et Miller (E-U) 9,912.

Sol. – 1. Milosovici (Rou.) 10 ; 2. Onodi (Hon.) 9,950 ; 3. Goutsou (CEI), Bontas (Rou.) et Miller (E-U) 9,912.

MESSIEURS

Sol.-1. Li Xiaosahuang (Chine) 9,925 ; 2. Misioutine (CEI) et Iketani (Japon) 9 787.

Cheval d'arçon. – 1. Chtcherbo (CEI) et Pae Gil-Su (Nord-Corée) 9,925 ; 3. Wecker (All.) 9,887.

Anneaux. – 1. Chtcherbo (CEI) 9,937 ; 2. Li Jing (Chine) 9,875 ; 3. Li Xiaosahuang (Chine) et Wecker (All.) 9,862.

Saut de cheval. – 1. Chtcherbo (CEI) 9,856 ; 2 Misioutine (CEI) 9,781 ; 3. Ok-Ryul (Sud-Corée) 9,762.

Barres parallèles. – 1. Chtcherbo (CEI) 9,900 ; 2. Li Jing (Chine) 9,812 ; 3. Guo Linyao (Chine), Korobtchinski (CEI) et Matsunaga (Jap.) 9,800.

Barres fixes. – 1. Dimas (E-U) 9,875 ; 2. Misioutine (CEI) et Wecker (All.) 9,837.

HALTÉROPHILIE

Catégorie 90 kg. – 1. Kakhiachvili (CEI) 412,5 kg (177,5 + 235) ; 2. Syrtsov (CEI) 412,5 ; 3. Woczaniecki (Pol.) 392,5.

Catégorie 100 kg. – 1. Tregoubov (CEI) 410 kg (190 + 220) ; 2. Taimazov (CEI) 402,5 ; 3. Malek (Pol.) 400 ; 4. Tournefier (Fra.) 387,5.

HANDBALL

DAMES

Groupe A. – CEI b. Nigéria 26-18 ; Allemagne b. Etats-Unis 32-16.

Groupe B. – Norvège b. Espagne 20-16 ; Corée du Sud et Autriche 27-27.

MESSIEURS

Groupe A. – Islande b. Corée du Sud 26-24 ; Suède b. Hongrie 25-21 ; Tchécoslovaquie b. Brésil 27-16.

Groupe B. – France b. Roumanie 26-20 ; Allemagne b. Egypte 24-16 ; CEI b. Espagne 24-18.

La France s'est qualifiée pour les demi-finales.

JUDO

DAMES

Catégorie 52 kg. – 1. Martinez (Esp.) ; 2. Mizoguchi (Jap.) ; 3. Rendle (G-B) et Li (Chine).

Catégorie 48 kg. – 1. Nowak (Fra.) ; 2. Tamura (Jap.) ; 3. Savon (Cub.) et Senyurt (Tur.).

MESSIEURS

Catégorie 65 kg. – 1. Sampaio (Bré.) ; 2. Csak (Hon.) ; 3. Quellmalz (All.) et Planas (Cub.).

Catégorie 60 kg. – 1. Gousseinov (CEI) ; 2. Yoon (Sud-Corée) ; 3. Koshino (Jap.) et Trautmann (All.) ; 5. Pradayrol (Fra.).

TENNIS

En huitièmes de finale de double, Forget-Leconte ont été éliminés par les Argentins Frana et Miniussi (4-6, 6-7, 6-4, 6-4, 6-3). En revanche, les Françaises Tauziat et Demongeot se sont qualifiées pour les quarts de finale, grâce à leur victoire sur les Canadiennes Hy-Simpson-Alter (3-6, 6-3, 6-2). En simple messieurs, Santoro a réussi l'exploit de battre l'Allemand Becker en quatre sets (6-1, 3-6, 6-1, 6-3). Autres surprises, les éliminations des Américains Courier et Sampras, battus par Rosset (Sui.) et Cherkasov (CEI).

TENNIS DE TABLE

Le Français Jean-Philippe Gatien a battu le champion olympique, le Sud-Coréen Yoo, en cinq sets épiques (22-24, 25-23, 21-19, 17-21, 21-19). Il affrontera l'Autrichien d'origine chinoise Ding Ji en quarts de finale.

TIR

DAMES

Pistolet à air comprimé 10 mètres. – 1. Logvinenko (CEI) 486,4 ; 2. Sekaric (engagée à titre individuel) 486,4 ; 3. Grousdeva (Bul.) 481,6.

MESSIEURS

Cible mobile 10 mètres. – 1. Jakosits (All.) 673 ; 2. Asrabaev (CEI) 672 ; 3. Racansky (Tch.) 670.

MIXTE

Fosse olympique. – 1. Hrdlicka (Tch.) 219 ; 2. Watanabe (Jap.) 219 ; 3. Venturini (Ita.) 218.

TIR A L'ARC

DAMES

70 mètres. – 1. Cho (Sud-Corée) ; 2. Kim (Sud-Corée) ; 3. Valeeva (CEI).

VOILE

DAMES

Planche à voile. – 1. Kendall (N-Z) ; 2. Zhang (Chine) ; 3. De Vries (P-B) ; 4. Herbert (Fra.).

MESSIEURS

Planche à voile. – 1. David (Fra.) ; 2. Gebhardt (E-U) ; 3. Kleppich (Aus.).

Star. – 1. Etats-Unis ; 2. Nouvelle-Zélande ; 3. Canada.

Flying Dutchman. – 1. Slovénie ; 2. Danemark ; 3. Canada.

VOLLEY

DAMES

Groupe A. – CEI b. Japon 3-0 ; Etats-Unis b. Espagne 3-0.

Groupe B. – Cuba b. Pays-Bas 3-0 ; Brésil b. Chine 3-2.

MESSIEURS

Groupe A. – Espagne b. Japon 3-2 ; Italie b. Canada 3-1 ; Etats-Unis b. France 3-0.

Groupe B. – CEI b. Corée du Sud 3-0 ; Pays-Bas b. Algérie 3-0 ; Brésil b. Cuba 3-1.

OBLIQUES

Les nuits de Barcelone

Ils voudraient ne jamais s'endormir, les Barcelonais, comme s'ils avaient peur du réveil, peur du lendemain des Jeux. Alors ils traînent le plus longtemps possible, et à 2 heures du matin, ils sont encore là, dans la rue, les bébés, les bonnes sœurs tout en noir, les vieux à bretelles, les personnages d'Hemingway. Les chemises sont trempées, les femmes s'éventent. Mais ils déambulent encore, comme incrédules devant tous ces cadeaux que les Jeux leur ont faits et qu'ils craignent de devoir payer.

Ils flânent sur le port, le long des yatchs illuminés comme des sapins de Noël, et l'on réveille tout un bus – *«Mira ! Mira !»* – pour montrer le spectacle aux enfants qui, eux, ne dormaient pas. Ils marchent, se laissent engloutir par la foule, énorme. Les Jeux olympiques, c'est la Sant Jordi en été, quoique, le 23 avril, les drapeaux catalans aux balcons sont encore plus nombreux. Quant à la fête nationale, la date n'a pas marqué mais le voisin peut-être la connaît. *«Hé, c'est quand la fête espagnole ?»* Ce n'est plus la Catalogne trépidante, la *movida* a suspendu son cours. C'est une longue foule tranquille, étonnée de se voir si nombreuse, plusieurs centaines de milliers de personnes tous les soirs, et qui se croit *«allemande»* de se voir si disciplinée.

Ils déambulent à Montjuich, comme en pèlerinage. Barcelone s'est réconciliée avec la mer, on l'a dit. Mais c'est surtout à Montjuich que l'on voit les Barcelonais. Montjuich, *«la montagne mystérieuse»*, car on ne sait si elle tire son nom d'un ancien temple dédié à Jupiter ou d'un cimetière juif. Il fallait y monter à pied et il ne s'y passait rien. Maintenant quatre portions d'escaliers mécaniques facilitent l'ascension, le long de la cascade de jets d'eau qui dégringole du Palau Nacional. Illuminée, dans les yeux des Barcelonais, c'est devenu l'une des plus belles perspectives du monde, qui dévale la pente, survole la place d'Espagne et remonte de l'autre côté de la ville jusqu'au Tibidabo. Montjuich, *«la montagne de l'Expo»*, l'Exposition universelle de 1929, inaugurée en mai, quelques mois avant le mardi noir. Du milieu de l'après-midi à celui de la nuit, la foule s'y promène, contemple la perspective du *«miracle industriel»*. Et dans les ruelles aveugles de la vieille ville, il ne reste que les chats.

«L'équateur des Jeux»

Plusieurs centaines de milliers de personnes dans la rue, tous les soirs, et un million samedi, dont trois cent quatre-vingt-six mille assistent aux compétitions qui se déroulent sur le plateau. C'est *«l'équateur des Jeux»*, comme dit la presse espagnole. Vingt-huit degrés à l'heure où le soleil s'évanouit dans le ciel opaque, et 73 % d'humidité dans l'air, personne ne veut rater cela. Assister au 100 mètres ou se trouver sur l'Olympe, dans le cénacle des dieux. Dans le stade, soixante-cinq mille privilégiés retiennent leur souffle, et un silence, à Barcelone, est la chose la plus inaccessible qui soit. C'est une deuxième cérémonie d'ouverture. Il n'y a plus de stars, de Carl Lewis, de Ben Johnson, mais rien ne peut décevoir ces temps-ci le public barcelonais. Un faux départ et Linford Christie a déjà gagné. Qu'importe, on se lève pour le *God save the Queen*.

Depuis Mataro, le Barcelone urbain encourage les marathoniennes, dans leur agonie annoncée, et Egorova Valentina, la Russe aux petites foulées volontaires, qui a suivi la ligne bleue sur 42 kilomètres, les sourcils froncés, achève sous les vivats le marathon qui va asseoir sa fortune. Son nouveau coach colombien lui a dit que *«pour gagner de l'argent, il faut en dépenser»*. A quelques centaines de mètres, quinze mille personnes font l'histoire dans le gymnase olympique. Et Milosovici, la Roumaine, avec ses bonds euphoriques, obtiendra le 10 que le public et la gymnastique réclamaient.

Ne jamais s'endormir, et dans toute la descente de Montjuich, la foule tourne autour de la Font Magica, la fontaine aux trois mille six cents jets, baptisée par les chroniqueurs des années 30 émerveillés. Ce public-là n'a pas eu de place et peut-être même pas cherché. Il ne participe ni aux jeux du stade, ni à ceux du fric, mais aux jeux de la nuit. Et dans cette compétition-là, les Barcelonais sont rois. Le maire Pasqual Maragall leur a demandé de rester *«naturels»*. Ils le sont et les nuits de Barcelone sont remplies de personnages. En habit du dimanche ou en déshabillé, trois rangs de fausses perles, un énorme nœud doré, un caniche dans les bras, à moins que le chien ne soit assis sur un banc, comme ses maîtres et ne regarde à leurs côtés la fontaine qui va se mettre à chanter.

La Fontaine magique

Les hommes portent des bretelles, ou une chemise de dentelle qui parachève un maillot de corps. Les soquettes accompagnent les espadrilles, la belle-mère est grognon pour cacher son plaisir de la liturgie renouvelée du « où va-t-on s'installer ? ». Les couples donnent l'impression, à chaque fois qu'ils ouvrent la bouche, de vouloir se tuer. Mais non, ils se parlent, c'est tout. On s'assied dans les jardins français, ou au bord de la fontaine après avoir déplié son mouchoir et ce Barcelone-là ne souffre pas les mouchoirs en papier. La religieuse en blanc a un éventail coloré et fait à l'Instamatic des photos, sur lesquelles sauf miracle, on n'imagine guère que figure quoi que ce soit d'autre qu'un point.

Les bancs sont occupés par des dizaines de têtes blanches pleines de souvenirs de la *feria* de 1929. Dans les souvenirs d'enfant, il y avait des orangers à la place du goudron, sur l'avenue de la Reine-Maria-Christina. Et il fallait voir les boutons en couleur qui commandaient la Fontaine magique, et le zeppelin qui a survolé la semaine allemande de l'Expo comme le dirigeable aujourd'hui les J.O. Enrique Planas avait cinq ans, son père travaillait à la construction de l'ouvrage, il s'est glissé à l'intérieur et grâce aux Jeux, il revient tous les jours. Et quand le son et lumière s'achève, sur la chanson *Barcelona* et la voix de Montserrat Caballé, la foule chavire, trempée par la sueur et les gouttelettes d'eau, et quelques égarés croient qu'il s'agit de la pluie.

Quand la fontaine s'éteint, vers une heure du matin, le public redescend et se déplace vers les Ramblas. On entend toutes les langues. La foule est polyglotte, réunifiée. Un haltérophile français fête sa neuvième place de la journée. Et Scottie Pippen, le basketteur américain, traverse, une fille sous le bras. La moitié des athlètes ne sont plus en compétition, le directeur des Jeux a déjà constaté une baisse de fréquentation du village olympique, où pourtant l'on danse, mais jusqu'à minuit seulement, et où l'on a distribué des préservatifs, une revendication attribuée aux représentants de pays en développement qui les aurait trouvés trop chers dans les machines automatiques.

A 3 heures, Barcelone est encore debout. On ne peut plus s'arracher, dormir c'est arrêter le plaisir. On a beaucoup marché, on se déchausse, on pose les pieds sur un petit tapis ou un sac de plastique vert et noir du *Corte Inglès*. Et peut-être même s'installe-t-on pour une sieste sur un banc de la plaza Real, dont on ne sera délogé que par le jeu d'eau des fonctionnaires municipaux, dans leur tenue orange, il faut bien nettoyer, sans attendre que la marée se replie, car dans quelques heures, tout va recommencer.

La foule voudrait ne jamais s'endormir mais, bientôt, il va falloir rentrer, [illegible] coucher les enfants installés sur les lions qui protègent la [illegible] construite pour l'autre [illegible], celle de 1888 et qui [illegible] le port. Se séparer de la nuit sans penser à la crise, et une mouette, déjà, s'est endormie sur l'épaule de Colomb.

CORINE LESNES

LES XXIIes JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ

De nos envoyés spéciaux à Barcelone

VOILE : le titre olympique de Franck David

En front de mer

Les quatre premières épreuves olympiques de voile ont pris fin, dimanche 2 août, avec les victoires des Américains Mark Reynolds et Hal Haenel en Star, des Espagnols Blanco Doresde et Domingo Manrique en Flying Dutchman, du Français Franck David et de la Néo-Zélandaise Barbara Anne Kendall.

Le plus souvent exilés sur des plans d'eau à plusieurs centaines de kilomètres des villes olympiques, les « voileux » n'entendaient pas laisser passer la chance qui leur a été offerte à Barcelone. Jamais ils n'ont eu l'occasion de rencontrer autant de sportifs d'autres disciplines ou de journalistes que dans la nouvelle marina construite aux portes mêmes du village olympique. La chance est, en plus, venue au secours de leur entreprise.

La présence à bord du Soling espagnol de son altesse royale le prince héritier Philippe de Bourbon, les nombreuses visites sur le plan d'eau et à la marina de toute la famille royale venue encourager l'héritier du trône d'Espagne, ont contribué à focaliser l'attention des médias sur la voile. La qualification du bateau espagnol et les espoirs de médaille du prince devraient assurer une « couverture » sans précédent pour les dernières épreuves en match racing.

Dimanche, Franck David, vainqueur en planche à voile, n'a pas eu droit à la visite du roi Juan Carlos, venu féliciter Blanco Doresde et Domingo Manrique, qui ont apporté à l'Espagne sa septième médaille d'or.

Depuis quarante-huit heures, les nerfs du Français avaient pourtant été soumis à rude épreuve. Après avoir compté 15 points d'avance au soir de la huitième des dix régates, il s'était effondré dans la neuvième en prenant la dix-septième place. *« La pression*, dit-il. *Il s'était passé plein de choses dans ma tête. J'ai voulu profiter de mon avance pour contrôler. J'ai raté mon départ et les vents très irréguliers ne m'ont pas permis de remonter. »* Les expériences malheureuses de Gildas Guillerot et de Robert Nagy, champions du monde comme lui, mais qui n'avaient pu obtenir de médaille ni à Los Angeles ni à Séoul, lui ont traversé l'esprit.

Pour se détendre, le jeune Breton de l'île d'Arz (Morbihan) s'est rendu samedi soir au stade olympique pour voir le 100 mètres. Dimanche matin, il a repris son processus de concentration. *« Je n'étais plus le leader, il fallait que j'attaque à fond. Une heure avant le départ, je suis sorti voir d'où venait le vent, où étaient les courants, pour peaufiner mes réglages. J'ai alors construit ma course dans ma tête. Grâce à un super départ, j'ai pu ensuite aller où je voulais quand je le voulais. »*

Le chemin de l'université

Par bonheur pour lui, le seul à pouvoir le suivre un moment n'a pas été l'Américain Mike Gebhardt, auquel une deuxième place aurait suffi pour obtenir la médaille d'or, mais le solide Néo-Zélandais Bruce Kendall, vice-champion olympique en 1984 et champion olympique en 1988. Cette première médaille olympique ne devrait pas bouleverser la vie de ce jeune homme de vingt-deux ans qui aborde l'existence avec une grande décontraction. La planche est et restera sa passion, au moins jusqu'aux prochains jeux d'Atlanta, auxquels il espère encore participer.

« En course et à l'arrivée, j'ai eu quelques pensées pour mon père qui m'avait offert ma première planche avant de nous quitter deux ans plus tard, dit-il. *Je crois qu'il aurait apprécié ce qui m'arrive aujourd'hui. »* Avant de se relancer dans une préparation olympique, Franck David va devoir reprendre le chemin de l'université Paris-Dauphine, laissé depuis novembre dernier. Sa médaille d'or ne lui a pas fait oublier que son avenir passe plutôt par la maîtrise d'économie et de gestion du sport qu'il y prépare.

GÉRARD ALBOUY

CANOË-KAYAK : trois médailles pour la France en eaux vives

Et « Pedro » est arrivé

Le canoë-kayak a fêté les 1er et 2 août à Seu-d'Urgell, dans les Pyrénées espagnoles, le retour de l'une de ses trois disciplines, le slalom en eaux vives, au programme des Jeux. Les pagayeurs français ont célébré l'événement avec trois médailles : argent pour Sylvain Curinier en kayak monoplace, bronze pour Jacky Avril en canoë monoplace et pour Franck Adisson et Wilfrid Forgues en canoë biplace. Contre-performance en revanche de la championne du monde en titre, Myriam Jérusalmi.

Tout psychologue normalement constitué rêverait d'avoir un patient comme Jacky Avril dans sa clientèle. Voici un garçon qui est en équipe de France de canoë-kayak depuis dix ans et qui avoue avoir eu horreur pendant longtemps des podiums et des récompenses. Qui souvent, la nuit tombée, part avec son canoë sous le bras, à la recherche d'une rivière en crue pour naviguer seul, dans l'obscurité.

« Pendant longtemps, j'ai eu une image de moi qui n'était pas très positive, reconnaît-il. *Je ne me mettais pas en valeur. Peut-être ne voulais-je tout simplement pas gagner. »* De fait, la carrière de Jacky Avril a débuté en eaux basses. Les grandes compétitions le paralysaient. Tout ce qui précédait et suivait la course elle-même l'intimidait, le gênait, l'agaçait. Les résultats se faisaient donc attendre.

Tout est désormais différent. Troisième des championnats du monde de slalom l'an dernier en canoë monoplace, Jacky Avril a également obtenu la médaille de bronze de cette spécialité aux Jeux olympiques. Un exploit pour ce garçon de vingt-huit ans qui s'estime peu doué naturellement pour le sport, mais possède une opiniâtreté hors du commun.

La vie de Jacky Avril a changé depuis sa rencontre avec Pierre Salamé, l'un des entraîneurs nationaux de canoë-kayak en eaux vives. Pendant des années, les deux hommes se côtoyèrent en équipe de France. Mais leur expérience commune ne débuta vraiment qu'en 1987. L'année où Avril, inquiet pour la suite de sa carrière, décida de rejoindre le centre de haut niveau que dirige Pierre Salamé à Besançon.

Sylvain Curinier sait également ce qu'il doit à « Pedro », puisque c'est ainsi qu'est surnommé Salamé par ses ouailles. A vingt-trois ans, et jusqu'à dimanche, Curinier restait un parfait inconnu et n'avait encore jamais réalisé de performance internationale notable. Le voici vice-champion olympique de kayak monoplace. Lui aussi est un disciple de l'homme de Besançon.

Ce week-end, le retour du slalom dans le giron olympique s'est transformé en triomphe pour la « méthode Salamé ».

Celle-ci n'a rien de secret. Il s'agit d'abord d'apporter aux athlètes de son centre toutes les compétences qui leur permettront de vivre leur existence de sportifs de haut niveau dans les meilleures conditions. Pierre Salamé s'est donc entouré d'un psychologue, d'un chiropracteur, d'un diététicien et d'un médecin, qui s'occupent des membres du groupe, bien souvent à titre bénévole.

Un « protocole » contre le stress

Jacky Avril travaille ainsi régulièrement depuis maintenant deux ans avec Michel de Massougnes, le psychologue. Et il n'est pas loin de penser que cela explique en grande partie sa métamorphose. *« J'ai appris à bien vivre la compétition, à positiver le stress*, dit-il. *Le stress est un phénomène normal, mais il faut qu'il contribue à la motivation, au lieu d'être un facteur inhibant. »*

Le maître mot de la « bande à Salamé », c'est le « protocole ». Ecrit ou oral, le protocole définit de façon extrêmement précise le déroulement des heures précédant une compétition. *« Quand il se lève un matin de compétition, chacun de mes athlètes sait exactement comment vont se dérouler les heures qui suivent*, explique Pierre Salamé. *Le protocole nous permet de nous trouver chacun à notre place à un moment déterminé. »*

Dans le groupe, il n'y a pas de rapport de maître à élève, mais seulement des rapports de collaboration. La vie y est soumise à des principes de fonctionnement, comme la ponctualité, le respect de l'autre et l'entraide. *« Je ne suis en aucune façon un grand manitou. Je n'assiste personne, mais je peux donner aux athlètes des éléments à partir desquels ils devront construire quelque chose. »*

GILLES VAN KOTE

HALTÉROPHILIE

La déception de Tournefier

Depuis 1936, la France ne gagnait une médaille en haltérophilie que tous les vingt ans, et les athlètes espéraient qu'avec Francis Tournefier, dans la catégorie des 100 kilos, le cycle allait enfin se raccourcir. Le sergent de l'EIS de Fontainebleau y croyait dur comme fonte, mais ses adversaires étaient nettement plus costauds, et il n'a terminé que quatrième avec 387,5 kilos (total de l'arraché et de l'épaulé-jeté), loin sous la barre des 400 kilos qu'il aurait fallu franchir pour pouvoir prétendre à une médaille. Le Russe Victor Tregoubov a réussi 410 kilos devant son compatriote ukrainien Timour Taïmazov avec 402,5 kilos. Cinquième à Séoul, quatrième à Barcelone, il faudra attendre Atlanta pour que l'haltérophilie française espère renouer avec les médailles.

M. B.-R.

GYMNASTIQUE : concours individuel

Milosovici reçue dix sur dix

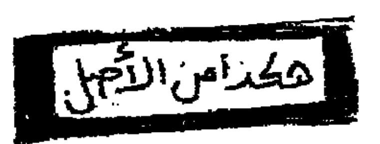
En gymnastique, la perfection existe. Les juges en ont ainsi décidé, samedi 1er août, lors du concours individuel féminin par appareil. Ils ont gratifié d'un 10 sur 10 la Chinoise Li Lu pour sa prestation aux barres asymétriques et la Roumaine Lavinia Milosovici au sol.

Le 10 est entré dans l'histoire des Jeux olympiques à Montréal en 1976, couronnant la Roumaine Nadia Comaneci à la poutre et aux barres asymétriques. Après elle, quatre gymnastes avaient connu le bonheur de voir s'afficher la note magique dans une salle en délire. En 1984 à Los Angeles, la Roumaine Ecaterina Szabo et l'Américaine Julianne McNamara parfaites au sol, comme Mary-Lou Retton au saut à cheval étaient également créditées d'un 10. En 1988 à Séoul, la Soviétique Elena Shoushounova enlevait le concours général grâce à un 10 au sol.

Comment parvenir à la perfection en gymnastique ? Il suffit, comme Lavinia Milosovici, d'enchaîner au millimètre près, pendant quatre-vingt-dix secondes au maximum, le plus de mouvements et de figures répertoriés par la Fédération internationale de gymnastique et dûment comptabilisés par six juges répartis autour du tapis de sol. Tournoyer en saltos avant ou arrière, pirouetter en rondades ou en flip-flap, rebondir et retomber sur ses pieds comme un chat, avec grâce et assurance si possible. Faire aussi d'un véritable martyre le jeu le plus simple et le plus drôle de la terre en affichant un sourire radieux dans la souffrance, dans les airs comme sur la terre.

Il faut enfin avoir un sacré orgueil pour repartir à l'assaut d'une médaille, comme l'a démontré la Roumaine, deux jours après s'être fait souffler le titre olympique du concours général par l'Ukrainienne Tatiana Goutsou. « Lorsqu'un exercice est parfaitement exécuté, il est parfaitement normal d'obtenir un 10 », a déclaré Lavinia Milosovici. Logique.

B. M.



LE PROGRAMME DES ÉPREUVES OLYMPIQUES DU 4 AU 9 AOÛT

Les chaînes de télévision étant dans l'impossibilité de fournir avec exactitude les horaires de retransmission des différentes épreuves, nous terminons la publication du programme officiel des compétitions olympiques. Canal + a décidé de programmer 22 heures de diffusion (direct ou différé), FR 3, de 9 heures à 13 h 30 et de 20 heures à 22 h 30, Antenne 2, de 13 h 30 à 20 heures et TF 1, 90 minutes de résumé dans « Le Club olympique », vers 22 h 30.

● Mardi 4 août

11.00 : finale simple, dames.
12.00 : finale simple, messieurs.
13.00 : finale double, dames.
14.00 : finale double, messieurs.

15.00-18.00/21.00-24.00 : demi-finales.

9.30 : match de classement, messieurs.
11.30 : match de classement, messieurs.
14.30 : quart de finale, messieurs.
16.30 : quart de finale, messieurs.
20.30 : quart de finale, messieurs.
22.30 : quart de finale, messieurs.

13.00-16.00/20.00-23.00 : quarts de finale.

9.00-12.40 : K1 1 000 m, messieurs ; C1 1 000 m, messieurs ; K4 500 m, dames ; K2 1 000 m, messieurs ; C2 1 000 m, messieurs ; K4 1 000 m, messieurs, séries, à Banyoles.
17.00-19.40 : K1 1 000 m, messieurs ; C1 1 000 m, messieurs ; K4 500 m, dames ; K2 1 000 m, messieurs ; C2 1 000 m messieurs ; K4 1 000 m, messieurs, repêchages.

8.00-14.00/15.00-20.00 : saut d'obstacles par équipe.

9.00-18.00 : fleuret par équipes, messieurs, tour éliminatoire.
11.00-18.00 : fleuret par équipes, dames, élimination directe.
20.00-22.00 à 22.30 : fleuret par équipes, dames, tableau final.

12.30-14.30/15.00-17.00/18.30-20.30 : plus de 110 kg.

10.00 : France-Egypte.
11.30 : Hongrie-Tchécoslovaquie.
14.30 : Corée du Sud-Brésil.
16.00 : CEI-Roumanie.
19.00 : Espagne-Allemagne.
20.30 : Suède-Islande.

9.30 : match de classement.
17.00 : demi-finale.
17.30 : match de classement.
19.30 : demi-finale.

10.00-13.00 : moins de 52 kg, moins de 68 kg, moins de 100 kg, 3e tour éliminatoire ; moins de 48 kg, moins de 74 kg, moins de 130 kg, 1er tour éliminatoire.
17.00-20.00 : moins de 52 kg, moins de 68 kg, moins de 100 kg, 4e tour éliminatoire ; moins de 48 kg, moins de 74 kg, moins de 130 kg, 2e tour éliminatoire ; moins de 68 kg, 5e tour éliminatoire.

15.00-17.30 : haut-vol 10 m, messieurs, finale.

11.00-20.00 : simple, messieurs (2) ; doubles, messieurs (2) et dames (4), quarts de finale.

11.00 : double, messieurs, finale.
19.00-22.00 : simple, messieurs, quarts de finale ; simple, dames, demi-finale.

9.00-11.40 : 70 m par équipe, dames, 8es de finale, quarts de finale, demi-finales et finale.
13.00-16.40 : 70 m par équipe, messieurs, 8es de finale, quarts de finale, demi-finales et finale.

13.30-14.45 : Soling, demi-finales en match racing.
16.00-17.30 : Soling, match pour la 3e place et finale.

16.30 : match pour les places 7 et 8.
19.00 : quart de finale.
21.30 : quart de finale.

Sports de démonstration

9.00-22.00 : match pour la 3e place, trinquet main nue double, paleta pelote gomme, paleta pelote cuir, finale cours 30 m frontenis, messieurs et dames ; match pour la 3e place, cours 36 m paleta pelota cuir, pala corta, main nue individuelle, main nue double ; match pour la 3e place, long cesta punta messieurs, finale long cesta punta, messieurs.

18.00-22.30 : demi-finales.

● Mercredi 5 août

9.00 : décathlon (100 m).
9.30 : perche, qualifications.
10.00 : 1 500 m, dames, séries, 1er tour.
10.05 : décathlon (longueur).
10.45 : 100 m haies, séries 1er tour.
11.45 : décathlon (poids).
17.30 : poids, dames, qualifications.
17.35 : décathlon (hauteur).
18.00 : 100 m haies, séries, 2e tour.
18.30 : 200 m, dames, demi-finales.
18.35 : longueur, messieurs, qualifications.
18.50 : 200 m, messieurs, demi-finales.
19.15 : 400 m haies, messieurs, demi-finales.
19.30 : disque, finale.
19.35 : 400 m, dames, demi-finales.
19.40 : 400 m haies, finale.
19.50 : 3 000 m steeple, demi-finales.
20.20 : 400 m, messieurs, finale.
20.50 : 400 m, dames, finale.
21.05 : 800 m, messieurs, finale.
21.20 : décathlon (400 m).
21.45 : 5 000 m, messieurs, 1re série, 1er tour.
22.10 : 5 000 m, messieurs, 2e série, 1er tour.

15.00-18.00 : match pour la 3e place.
21.00 : finale.

11.00 : match de classement.
13.00 : demi-finale.
20.00 : match de classement.
22.00 : demi-finale.

9.00-12.00 : K1 500 m, messieurs ; C1 500 m, messieurs ; K1 500 m, dames ; K2 500 m, messieurs ; C2 500 m, messieurs, K2 500 m, dames, demi-finales, à Banyoles.

9.00-13.30 : dressage individuel.

9.00-18.00 : épée par équipes, messieurs, tour éliminatoire.
11.00-18.00 : fleuret par équipes, messieurs, élimination directe.
20.00-22.00 à 22.30 : fleuret par équipes, messieurs, tableau final.

19.00 : vainq. 1er gr. B-2e gr. A/vainq. 1er gr. D-2e gr. C, à Valence.
21.30 : vainq. 1er gr. A-2e gr. B/vainq. 1er gr. C-2e gr. D, à Barcelone.

9.15 : match de classement.
9.45 : match de classement.
17.00 : demi-finale.
17.30 : match de classement.
19.00 : demi-finale.
20.00 : match de classement.

10.00-13.00 : moins de 52 kg, moins de 100 kg, 5e tour éliminatoire ; moins de 68 kg, 6e tour éliminatoire ; moins de 48 kg, moins de 74 kg, moins de 130 kg, 3e tour éliminatoire ; moins de 57 kg, moins de 62 kg, moins de 82 kg, moins de 90 kg, 1er tour éliminatoire.
17.00-20.00 : moins de 57 kg, moins de 62 kg, moins de 82 kg, moins de 90 kg, 2e tour éliminatoire ; moins de 74 kg, 4e tour éliminatoire ; moins de 52 kg, moins de 68 kg, moins de 100 kg, finales pour les places 5 à 10 ; moins de 52 kg, moins de 68 kg, moins de 100 kg, finales pour les places 1 à 4.

Natation synchronisée

8.00-11.45 : solo et duo, figures imposées.

Tennis

11.00-20.00 : simple, dames, et double, messieurs, demi-finales.

11.00 : simple, dames, finale.
20.00-22.00 : simple, messieurs, demi-finales.

10.30 : quart de finale.
13.00 : quart de finale.
15.00 : match pour les places 11 et 12.
17.30 : match pour les places 9 et 10.
19.00 : quart de finale.
21.30 : quart de finale.

9.30 : Tchécoslovaquie-France (gr. A).
10.45 : Pays-Bas-Cuba (gr. B).
12.00 : CEI-Etats-Unis (gr. A).
17.30 : Allemagne-Australie (gr. A).
18.45 : Grèce-Hongrie (gr. B).
20.00 : Espagne-Italie (gr. B).

Sports de démonstration

9.00-21.00 : trinquet main nue double, paleta pelota gomme, cours 36 m paleta pelote cuir, pala corta, main nue individuelle, main nue double, finales.

18.00-22.30 : demi-finales.

11.00-18.50 : mi-mouche, plume, messieurs et dames, quarts de finale, demi-finales et finales.

● Jeudi 6 août

9.00 : décathlon (110 m haies).
9.30 : hauteur, dames, qualifications.
10.00 : décathlon (disque).
10.05 : longueur, dames, qualifications.
11.30 : décathlon (disque).
13.00 : décathlon (perche).
17.30 : décathlon (javelot, 1er groupe).
18.00 : 100 m haies, demi-finales.
18.25 : 200 m, dames, finale.
18.40 : 200 m, messieurs, finale.
18.45 : décathlon (javelot, 2e groupe).
18.50 : longueur, messieurs, finale.
19.00 : 400 m haies, messieurs, finale.
19.20 : 1 500 m, dames, demi-finales.
19.45 : 1 500 m, messieurs, demi-finales.
20.10 : 100 m haies, finale.
20.30 : 5 000 m, messieurs, demi-finales.
21.15 : décathlon (1 500 m).

9.00 : match pour les places 11 et 12.
11.00 : match pour les places 9 et 10.
14.30 : match de classement.
16.30 : demi-finale.
20.30 : match de classement.
22.30 : demi-finale.

13.00-16.00 : mi-mouche, coq, légers, welters, moyens et lourds, demi-finales.

9.00-12.00 : K1 1 000 m, messieurs ; C1 1 000 m, messieurs ; K4 500 m, dames ; K2 1 000 m, messieurs ; C2 1 000 m, messieurs ; K4 1 000 m, messieurs, demi-finales, à Banyoles.

9.00-18.00 : sabre par équipes, messieurs, tour éliminatoire.
11.00-18.00 : épée par équipes, messieurs, élimination directe.
20.00-22.00 à 22.30 : épée par équipes, messieurs, tableau final.

16.00-20.35 : préliminaires.

14.00 : demi-finale, dames.
16.00 : demi-finale, dames.
19.00 : demi-finale, messieurs.
21.00 : demi-finale, messieurs.

9.30 : match de classement, dames.
17.00 : match de classement, messieurs.
17.30 : match de classement, dames.
19.30 : match de classement, messieurs.

10.00-12.15 : moins de 57 kg, moins de 62 kg, moins de 82 kg, moins de 90 kg, 3e tour éliminatoire ; moins de 48 kg, moins de 130 kg, 4e tour éliminatoire ; moins de 48 kg, moins de 74 kg, moins de 130 kg, 5e tour éliminatoire ; moins de 74 kg, 6e tour éliminatoire.
17.00-20.00 : moins de 57 kg, moins de 62 kg, moins de 82 kg, moins de 90 kg, 4e tour éliminatoire ; moins de 48 kg, moins de 74 kg, moins de 130 kg, finales pour les places 5 à 10 ; moins de 48 kg, moins de 74 kg, moins de 130 kg, finales pour les places 1 à 4.

Natation synchronisée

15.00-16.10 : solo, finale.

Tennis

11.00-20.00 : simple, messieurs, et double, dames, demi-finales.

11.00 : simple, messieurs, finale.

9.30 : Australie-Tchécoslovaquie (gr. A).
10.45 : Hongrie-Pays-Bas (gr. B).
12.00 : Etats-Unis-Allemagne (gr. A).
17.30 : Italie-Grèce (gr. B).
18.45 : CEI-France (gr. A).
20.00 : Espagne-Cuba (gr. B).

10.30 : match pour les places 5 et 6, dames.
13.00 : match de classement, messieurs.
16.30 : match de classement, messieurs.
19.00 : demi-finale, dames.
21.30 : demi-finale, dames.

● Vendredi 7 août

Athlétisme

7.30 : 50 km marche, départ.
9.30 : relais 4 x 100 m, messieurs, séries, 1er tour.
9.35 : javelot, messieurs, qualifications 1er groupe.
10.00 : relais 4 x 100 m, dames, séries, 1er tour.
10.30 : relais 4 x 400 m, messieurs, séries, 1er tour
10.45 : javelot, messieurs, qualifications 2e groupe.
11.10 : 50 km marche, arrivée.
17.00 : perche, finale.
18.55 : poids, dames, finale.
19.00 : relais 4 x 100 m, dames, demi-finales.
19.15 : longueur, dames, finale.
19.30 : relais 4 x 100 m, messieurs, demi-finales.
20.00 : relais 4 x 400 m, dames, séries, 1er tour.
20.30 : relais 4 x 400 m, messieurs, demi-finales.
21.00 : 3 000 m steeple, finale.
21.20 : 10 000 m, dames, finale.

11.00 : match pour les places 5 et 6.
13.00 : match pour les places 3 et 4.
20.00 : match pour les places 7 et 8.
22.00 : finale.

Boxe

13.00-16.00 : mouche, plume, super-légers, super-welters, mi-lourds, super-lourds, demi-finales.

9.00-12.00 : K1 500 m, messieurs ; C1 500 m, messieurs ; K1 500 m, dames ; K2 500 m, messieurs ; C2 500 m, messieurs ; K2 500 m, dames, finale, à Banyoles.

9.30-13.30/16.30-19.30 : saut d'obstacles individuel, qualifications.

11.00-18.00 : sabre par équipes, messieurs, élimination directe.
20.00-22.00 à 22.30 : sabre par équipes, messieurs, tableau final.

20.00 : match pour la 3e place, à Barcelone.

16.00-20.35 : préliminaires.

9.00 : match pour les places 7 et 8, dames.
11.00 : match pour les places 5 et 6, dames.
14.00 : match pour les places 11 et 12, messieurs.
16.00 : match pour les places 9 et 10, messieurs.
19.00 : match pour les places 7 et 8, messieurs.
21.00 : match pour les places 5 et 6, messieurs.

9.30 : match de classement, messieurs.
17.00 : match de classement, dames.
17.30 : match de classement, messieurs.
19.30 : finale, dames.

Lutte libre

10.00-12.30 : moins de 57 kg, moins de 62 kg, moins de 82 kg, moins de 90 kg, 5e tour éliminatoire ; moins de 57 kg, moins de 62 kg, moins de 82 kg, moins de 90 kg, finale pour les places 7 à 10 ; moins de 62 kg, moins de 82 kg, 6e tour éliminatoire.
17.00-19.00 : moins de 57 kg, moins de 62 kg, moins de 82 kg, moins de 90 kg, finales pour les places 5 et 6 ; moins de 57 kg, moins de 62 kg, moins de 82 kg, moins de 90 kg, finales pour les places 1 à 4.

Natation synchronisée

15.00-16.15 : duo, finale.

Tennis

11.00 : double, messieurs, finale.
14.00 : simple, dames, finale.

Volley-ball

10.30 : demi-finale, messieurs.
13.00 : match pour les places 3 et 4, dames.
15.00 : match pour les places 7 et 8, messieurs.
17.30 : match pour les places 5 et 6, messieurs.
19.00 : demi-finale, messieurs.
21.30 : finale, dames.

Sports de démonstration

Rink hockey

17.30 : match pour la 3e place.
19.00 : finale.

● Samedi 8 août

Athlétisme

18.30 : hauteur, dames, finale.
18.55 : javelot, messieurs, finale.
19.00 : relais 4 x 100 m, dames, finale.
19.20 : relais 4 x 100 m, messieurs, finale.
19.50 : 1 500 m, dames, finale.
20.15 : 1 500 m, messieurs, finale.
20.40 : 5 000 m, messieurs, finale.
21.15 : relais 4 x 400 m, dames, finale.
21.40 : relais 4 x 400 m, messieurs, finale.

Basket-ball (messieurs)

11.00 : match pour les places 5 et 6.
13.00 : match pour les places 3 et 4.
20.00 : match pour les places 7 et 8.
22.00 : finale.

Boxe

10.00-13.00 : mi-mouche, coq, légers, welters, moyens, lourds, finales.

Canoë-kayak (course en ligne)

9.00-12.00 : K1 1 000 m, messieurs ; C1 1 000 m, messieurs ; K4 500 m, dames ; K2 1 000 m, messieurs ; C2 1 000 m, messieurs, K4 1 000 m, messieurs, finale, à Banyoles.

Football

20.00 : finale, à Barcelone.

Handball

10.00 : match pour les places 3 et 4, dames.
12.00 : finale, dames.
15.00 : match pour les places 3 et 4, messieurs.
17.00 : finale, messieurs.

Gymnastique rythmique et sportive

16.00-19.00 : finales.

Hockey sur gazon (messieurs)

17.00 : match pour les places 3 et 4.
19.30 : finale.

Tennis

11.00 : double, dames, finale.
14.00 : simple, messieurs, finale.

Water-polo

9.30 : match de classement.
10.45 : match de classement.
12.00 : match de classement.
17.30 : match de classement.
18.45 : demi-finale.
20.00 : demi-finale.

● Dimanche 9 août

Athlétisme

18.30 : marathon messieurs, départ.
20.40 : marathon messieurs, arrivée.

Boxe

10.00-13.00 : mouche, plume, super-légers, super-welters, mi-lourds, super-lourds, finales.

Equitation

9.00-12.30 : saut d'obstacles individuel, finale 1re manche.
13.30-15.00 : saut d'obstacles individuel, finale 2e manche.

Volley-ball (messieurs)

10.30 : match pour les places 3 et 4.
13.00 : finale.

Water-polo

9.00 : match de classement.
10.15 : match de classement.
11.30 : match de classement.
14.00 : match de classement.
15.15 : match pour les places 3 et 4.
16.30 : finale.

21.30 : Cérémonie de clôture.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

« CONDAMNATION DU « PARISIEN »

« Par arrêt de la cour d'appel de Paris du 11 mars 1992, Philippe **AMAURY**, directeur de publication du journal *le Parisien*, et Laurent **CHABRUN**, journaliste, ont été condamnés à 15 000 F d'amende chacun pour diffamation publique envers M. Bernard **KOUCHNER**, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de l'action humanitaire, à raison d'un article publié le 23 juillet 1990 le visant et l'atteignant en sa qualité de membre du gouvernement.

» La cour les a de plus condamnés à payer à M. Bernard **KOUCHNER** une somme de 50 000 F à titre de dommages et intérêts et a ordonné diverses mesures de publications. »

Pour extrait : Bernard **DARTEVELLE**
avocat à la Cour

TRIBUNAL D'INSTANCE D'AMBERT
AUDIENCE DU 28 AVRIL 1992

M. CHARASSE a assigné L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI, M. Jean-François KAHN et M. Jean-Guy GOURSON devant le tribunal d'instance d'AMBERT pour avoir publié dans l'hebdomadaire nº 382, du 27 février au 4 mars 1992, un article intitulé « Fausses factures : comment on a cherché à torpiller les Rocardiens », qui contiendrait, selon lui, des informations inexactes et malveillantes.

Après avoir relevé que le principe était celui de la liberté de la presse, le journaliste disposant, légalement, de la faculté de critiquer l'Homme et l'Idée, voir d'apparaître polémiste, le tribunal a relevé que ce principe trouvait ses limites dans deux ordres de dispositions, les unes contenues dans la loi du 29 juillet 1881, les autres découlant du texte général de l'article 1382 du code civil.

Le tribunal a donc estimé que l'esprit de la démarche journalistique de l'espèce et l'ambiance générale de l'article qui, en faisant peser la suspicion sur les qualités de l'homme ou du personnage public, procèdent d'une intention malveillante outrepassant une légitime critique de l'individu ou de son message politique.

Le tribunal a, en conséquence, condamné M. Jean-Guy GOURSON et la SA L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI à 1 franc de dommages-intérêts, aux dépens de la procédure ainsi qu'à la publication du jugement dans les journaux *la Montagne, l'Événement du jeudi* et *le Monde*.

POUR EXTRAIT
Gilles-Jean PORTEJOIE, avocat ancien bâtonnier.

CULTURE

L'Été festival

Montpellier

Les directeurs dans l'arène

La grande fête de Radio-France s'est terminée en fanfare par une farce de potaches

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

La répétition bat son plein : assistants, techniciens et acteurs prennent le frais sur les quelques sièges encore abrités du soleil. Il est 10 heures, cour du palais Jacques-Cœur. René Koering entre en scène et commence sa journée. *« Vous m'avez construit mon chapiteau, vous êtes sûr que Claude ne va pas se tuer ? »* Claude déboule en trombe côté jardin, balance un coup de poing sur le décor et évite de peu une avalanche de parpings. *« On dirait du Bofill. »* Desperado des grand travaux municipaux, Henri fait son apparition, un fusil-mitrailleur à la main, la casquette de para enfoncée jusqu'aux yeux. *« Des trous dans mon bel Opéra ! »* Tarataratata. Et Koering, très pro : *« Vous vérifierez qu'il n'a pas mis de vraies balles pour la représentation. S'il pouvait me flinguer... »*

Rambo, c'est Henri Maier, grand manitou de l'art lyrique local, ici dans le rôle d'un directeur dont l'Opéra tout neuf prend l'eau. Maier est aussi, comme chacun s'en amuse ici, le frère ennemi de Koering : tous deux s'échangent des gracieusetés en alsacien. L'architecte qui reçoit son bâtiment sur les pieds, c'est Claude Vasconi, *maître d'œuvre du Corum, une* Bastille façon Montpellier, un feuilleton toujours recommencé. On ne *voit pas très bien* ce que vient faire Rhadamès dans cette affaire de sabotage industriel. Mais l'on sait que l'emploi sera joué par François Delacroix, directeur de cabinet de M. Frêche. *« Et pas d'improvisations spontanées pendant le spectacle, le maire sera là ».*

Il y est quand, vendredi 31 juillet, démarre en fanfare, à 22 heures, *la Répétition d'un opéra sérieux*, acte bouffe qu'un certain Francesco Gnecco, élève de Cimarosa, fit représenter pour la première fois à Venise en 1803. René Koering, grand ordonnateur du Festival de Radio-France et de *Montpellier, ne s'est pas contenté* de traduire le livret dans un français moderne qui nous permette d'en goûter tout le sel (ainsi, scène 1 : *« Ça va, ça ira, ça ira, ça va / et si ça va pas, ça n'ira pas / mais ça va, ça ira, ça ira).* Il a aussi signé la mise en scène embryonnaire du joyeux mélodrame. Et comme cette *Prova di un'opera seria* est une farce, un *plat à assaisonner à volonté sur* place, avec tous les ingrédients que *l'on a sous la main, il* a eu l'idée d'y intégrer ce happening de potaches, conviant quelques amis haut placés à se laisser aller à leurs instincts cachés. Lui n'apparaît qu'une fois, en commandeur masqué...

Plus sérieusement, l'œuvre a été exhumée dans la singularité des traditions de l'époque, traditions qui ont survécu jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle et qui permettaient aux interprètes d'entonner à leur gré, à quelque moment que ce soit, des extraits d'autres opéras, vocalises coquines ou grands airs à succès. On dit que la Malibran et Pauline Viardot ne s'en sont pas *privées, précisément* dans cet acte de Gnecco resté longtemps oublié mais que Leyla Gencer s'est réapproprié en 1983.

L'opéra dans l'opéra

La soprano polonaise Ewa Malas-Godlewska leur succède avec un panache modéré dans le rôle de prima donna assoluta affligée d'une gueule de bois. On retiendra aussi la jolie voix de Natalie Dessay (Olympia très remarquée à la Bastille) et son passage à vue des roucoulades de Gnecco à l'air de Zer*binette de l'Ariane à Naxos,* de Richard Strauss. Le ténor Daniel Galvez-Vallejo semble avoir chanté toute sa vie le grand duo de *Violettes impériales*. François Loup est une basse bouffe de grande classe, qui tire vers Rossini, avec un peu de douce folie, le très classique dialogue chanté avec l'orchestre (*« La, la piano, pianissimo c'est très bien, sforzatissimo va bene »*, etc.), *morceau obligé du genre ici représenté* : l'opéra dans l'opéra. Le drame chanté que tout ce beau monde est censé répéter ? *Les Horaces et les Curiaces*. On ne les verra jamais. On entendra à la place les trompettes d'*Aïda* et la voix de Jean-Claude Malgoire s'élevant de la fosse pour commenter les ébats. Il n'a pas voulu chanter son rôle improvisé. Mais il a rarement dirigé avec autant de mordant, *autant de conviction et de* gaieté. L'Orchestre de Montpellier rivalise de finesse avec les ensembles spécialisés dans ce répertoire néo-dix-huitième.

Du néo, on en entend ici abondamment. *Néo-Verdi comme le Christophe Colomb* de Franchetti (*le Monde* du 31 juillet), néo-Bruckner comme cette *Quatrième Symphonie* de Franz Schmidt excellemment exécutée jeudi par l'Orchestre national de France, sous la direction de James Loughran. Remplaçant au pied levé Heinz Wallberg hospitalisé, le chef écossais, que le National devrait absolument *réinviter, avait démêlé*, en quatre jours de travail à la table *et quelques répétitions efficaces*, une partition aux fils si emmêlés qu'elle en devient caoutchouteuse et d'un ennui empesé.

Mais nous voici ainsi informés sur ce que pouvait composer en 1934 le protégé d'Hanslick, *le plus* « néo » des critiques musicaux, pour la grande joie de ces mêmes Viennois qui sifflaient Schoenberg. Va-t-il devenir compromettant, quand on est un compositeur vivant, de figurer dans une programmation aussi marquée de nostalgies ? La chose ne semble pas chagriner Philippe Hersant, qui considère, il est vrai, le sérialisme – passage obligé du modernisme dans les années *60* et *70* – comme une idéologie dominante quelque *peu déboulonnée (lire notre encadré).* Montrer la fragilité des *notions* de progrès et de modernité, déterrer les grands oubliés de l'histoire de la musique, comme on le fait ici depuis huit ans, procède d'un état d'esprit certes militant, mais qu'on ne peut pas ramener tout entier à de la curiosité. D'autant que Koering, compositeur lui-même, et peut-être pas aussi célèbre qu'il le voudrait, a aussi là-dessus une position personnelle.

Quel atout néanmoins, quel gage de bonne santé pour un festival que d'être dirigé par un vrai musicien, capable de vrais choix, sachant dicter sa loi aux impresarios, assez informé pour dénicher derrière les fagots les interprètes qu'il faut, quelle que soit leur notoriété. *De l'Aïda restaurée dans sa* version originale à l'*Edgar* de Puc*cini et aux deux concerts* de l'Orchestre français des jeunes dirigé par Marek Janowski, Koering a, de l'avis général, obtenu presque un sans faute cette année, au long de vingt journées de musique non stop – les récitals de 12 h 30 réservés aux jeunes interprètes de la Fondation Beracasa, les crépuscules alloués à la musique de chambre, un opéra ou un grand symphonique après 21 h 30, le tout réglé avec une précision draconienne et dans des conditions techniques parfaites (*repli* en cas mauvais temps prévu pour chaque concert *en plein air, pianos et pianoforte* toujours accordés avec soin).

Et pas une journée sans une révélation ou un bonheur : l'archet lumineux de *Laurent Korcia dans* une superbe transcription, pour violon et piano, *de trois caprices* de Paganini ; Stéphane Tran Ngoc, *violoniste aux nerfs d'acier*, et le pianiste américain Brian Ganz, jeunes papes infaillibles dans Schumann et Prokofiev. Et pour couronner le tout, le duo amoureux de Truls Mörk et de Frank-Peter Zimmermann dans le *Double Concerto* de Brahms avec le National. Soit au départ un violoniste norvégien que les grandes marques de disques n'ont pas encore débauché de chez FY, et un violoniste allemand de chez DG que tous les grands chefs s'arrachent. Soit, à l'arrivée, bien loin de ces considérations de marché, deux musiciens sous le charme l'un de l'autre, quittant terre ensemble et nous avec, ensemble envoûtés par un Brahms léger, léger.

ANNE REY

Le Château d'Hersant



GUY VIVIEN : « MUSIQUE EN TÊTE », ÉDITIONS MICHEL DE MAULE

Philippe Hersant

« Ceci n'est pas un roman fantastique », avertit Jules Verne au début du *Château des Carpates,* texte célèbre pour avoir pressenti l'invention de la *vidéocassette. La mélodrame* en deux scènes et un prologue *qu'en a tiré Philippe Hersant* pour Montpellier est un opéra *fantastique* qui louche *ouvertement* du côté de Kafka. Un jeu de *miroir* labyrinthique, tout entier concentré sur le personnage de la cantatrice, que l'on voit mourir en scène d'emblée, et dont le grand air clôt l'intrigue en un reflet parfait. Un mélange, côté voix, de textes récités, de parlé et de chanté, qui ne quitte jamais le théâtre tout en flirtant avec le grand opéra. Côté instruments, un décor enfumé et inquiétant, percé d'éclairs de contrebasses et de percussions en bois, porté par de grands soupirs de vio*lons trémulants, caractérisé* rôle par rôle par un instrument pré*dominant, une suite de tableaux* mouvants pas vraiment illustra*tifs, ni tout à fait impressionnistes* : un très beau travail d'orchestration « à la française » (bien que Moussorgski soit beaucoup là, et les intervalles augmentés de Bertok) pour une très efficace mise en condition psychologique.

Commande de Radio-France, *le Château des Carpates* sera repris par l'Opéra de Montpellier, dans une mise en scène d'André Wilms, au cours de la saison 1993/1994. Il faudra beaucoup de talent pour respecter l'atmosphère délétère et raffinée de ce moyen-métrage lyri*que (moins de quatre-vingt-dix* minutes jouées sans interruption), auquel a d'ailleurs participé, pour le resserrement du roman en livret, le cinéaste portugais Jorge Silva-Melo. Musicalement, l'œuvre a déjà les qualités d'un classique : clarté de l'action, équilibre des rôles, contrôle de la progression dramatique au même titre (pour rester dans le même format et dans ce type d'adaptation littéraire) que *Boulevard solitude* de Henze selon l'Abbé Prévost, ou que *le Nez* de Chostakovitch, d'après Gogol.

Sylvie Valayre a la sombre beauté, la souplesse de timbre, les accents déchirés de la Stilla, la cantatrice de Jules Verne qui n'a plus qu'à mourir dès lors que sa voix a été enregistrée. Auteur du forfait, le baron de Gorz a la voix forte et musclée de Marcel Vanaud, baryton belge. Christer Bladin, ténor suédois, est Franz de Télek, le héros. La mezzo Isabel Garcisanz, très en voix, est une aubergiste sortie de *Boris*, chantant couplets populaires et vieilles légendes. Au pupitre d'*un Orchestre de Montpellier* décidément infatigable, David *Robertson a mené concert* et répétitions dans la joie, la *détente et la plus extrême précision.* Le jeune Américain, quand *on l'a nommé à la tête de l'En*semble InterContemporain, a prévenu qu'il dirigerait beaucoup d'opéras, de tous les styles et de toutes les époques. Il a donc défendu au mieux l'œuvre d'un créateur vivant qui se réclame moins de Boulez et des sériels que d'Ohana et de Dutilleux.

A. R.

Avignon

Voyages hors des rails

Essayer de s'arracher aux habitudes : c'était l'esprit de 1992, la dernière année d'Alain Crombecque

Que restera-t-il de ce Festival 1992 ? Le prédire serait présomptueux. D'autant qu'il a commencé dans un triple malaise : dû à la pluie qui a retardé les répétitions et la *mise en place* technique des spectacles d'ouverture – contrairement aux *habitudes, il y* en avait quatre. Au blocage des routes et voies ferrées par les camionneurs et les agriculteurs, qui a créé un climat d'incertitude et retenu dans la nature des costumes, des éléments de décor et même quelques comédiens. Aux intermittents du spectacle, enfin, venus chercher à Avignon un *retentissement* médiatique à leurs inquiétudes.

Mais les camionneurs roulant, le soleil revenant, les intermittents révoltés repartant vers l'Odéon qu'ils ont occupé jusqu'à la nuit du 31 juillet, tout était oublié. Le Festival est à ce point foisonnant qu'on a l'impression d'y vivre un *temps contracté. C'est à grande* vitesse qu'un plaisir ou une déception chasse l'autre. Pourtant des images s'imposent : à la Cour d'honneur, le champ de blé âpre et désolé – décor de Frigerio pour *le Chevalier d'Olmedo* de Lope de *Vega – et le plancher en marquet*terie blonde et brune sur lequel évoluaient les danseurs d'Anne Teresa de Keersmaeker... Visions saisissantes, et rares. Le grandiose n'était pas au rendez vous. Georges Lavaudant lui-même – pourtan. *labellisé « belles images »* – a d'abord joué sur la sensibilité et l'émotion avec son *Terra incognita* aux Taillades.

Une austérité relative

Il est vrai aussi que la programmation théâtre a *privilégié* les « petites formes » : mises à part les innombrables lectures – leur nombre a peut-être atteint un point critique, et elles ne peuvent en aucun cas *remplacer les représentations*, – il y a eu des textes d'auteurs vivants, sans effets spectaculaires, portés principalement par les acteurs, puisque aussi bien la plupart, coproduits par France Culture, étaient enregistrés pour la radio. Il est vrai aussi qu'une austérité relative a remplacé les flamboyances des années 70 et 80. Jean-Louis Martinelli a fait jouer le *Calderon*, de Pasolini, dans des panneaux *mobiles avec des projections*, esthétique qui se retrouve chez beaucoup de nouveaux metteurs en scène.

Quant à la danse, plus présente que d'habitude, *étalée* sur toute la durée du festival, à partir du moment où elle a été confiée à des compagnies « jeunes », c'est-à-dire aux moyens limités et qui voyagent beaucoup, elle n'a pas non plus misé sur le grand spectacle. Peu importe, c'était franchement passionnant, et si à la Cour d'honneur Jean-Claude Gallota a déçu avec son *Don Juan*, c'est aussi parce qu'on attend de lui une parfaite maîtrise, même quand il cherche à changer de route.

« C'est le festival du lapsus, de la fuite, tout au moins des voyages hors des rails », disait Alain Crombecque. Avec parfois des déraillements. Pour sa dernière année, il n'a pas joué la facilité, et Claude Samuel l'a suivi, qui a confié *les* stages et les concerts du Centre Acanthes *non pas à un compositeur* vedette, mais à quatre espoirs *de la « nouvelle génération »*. De toute façon, la musique contemporaine a son public *réservé*. Les superstars qui le dépassent sont vraiment peu nombreuses. Alain Crombecque a d'autres obligations, il s'adresse à la plus forte réunion de spectateurs en France et peut-être dans le monde occidental. Il ne s'agit pas d'un public uniforme. La preuve en est cette spectatrice qui, au débat du Verger, demandait *« pourquoi on n'avait jamais fait venir Robert Hossein »*. D'autres, quand on les interroge, regret*tent de ne pas voir au festival de* pièces de boulevard. L'information est *perpétuellement* à reprendre...

Le manque d'informations a été, en partie, à la source *du malen*tendu dont ont souffert les groupes *latino-américains* venus apporter les cultures traditionnelles noires et indiennes. Animer un bal dans un quartier à problèmes de Caracas est une chose, jouer sur une scène devant des festivaliers éberlués en est une autre. La bonne conscience ne suffit pas à sauver le monde...

« Il aurait fallu établir un contact en amont, comme l'université d'été qui accompagnait les troupes indiennes de Kathakali », a reconnu Alain Crombecque. Quoi qu'il en soit, pendant les huit ans où il a dirigé le festival, il a fait vivre des moments enchantés, que ce soit avec *le Mahabharata* ou Zingaro à la Carrière Callet, avec *le Soulier de satin, Hamlet, les Comédies barbares* à la Cour, avec Denise Gence, Gérard Desarthe, Didier Sandre, Daniel Auteuil, André Marcon, avec George Pérec, Robert Pinget, avec Aimé Césaire, Nathalie Sarraute... Pendant ces huit ans, Alain Crombecque a construit le Festival sur ses préférences : les auteurs, *les poètes, les* acteurs, les cultures extra-européennes... *Il a fait prendre des ris*ques avec lui, et il a fait aimer ça. *Rien que pour cette raison, on lui* doit énormément.

COLETTE GODARD

Pour ceux qui n'y étaient pas

La quasi-totalité des spectacles présentés en création au Festival d'Avignon sont des coproductions. Ils seront donc repris à la rentrée dans la capitale et en tournée, en France et à l'étranger. Nous publions ici l'essentiel de ces rendez-vous :

Théâtre

Le Chevalier d'Olmedo, de Lope de Vega, mise en scène de Lluis Pasqual. Du 5 novembre au 30 décembre. Théâtre national de l'Odéon.

Terra Incognita, de Georges Lavaudant. Du 6 janvier 1993 au *7 février. Théâtre national* de l'Odéon.

Le Livre des fuites, d'après J.-M. G. Le Clézio, dit par François Marthouret. Du 8 janvier au 21 février. Théâtre national de l'Odéon.

Le Siège de Numance, de Cervantès, mise en scène de Robert Cantarella. Du 23 février au 21 mars. Théâtre du Rond-*Point. En tournée à Amiens,* Marseille, Toulouse, Strasbourg et Orléans.

Zarzuela ! Historia de un patio, adaptation de Jean-Claude Carrière, mise en scène d'Alain Maratrat. Du 15 septembre au 17 octobre. Théâtre des Bouffes-du-Nord.

Rufus. A partir du 23 septembre. Café de la Gare.

Passacaille, de Bruno Meyssat, composition et mise en scène de *l'auteur*. Du 15 au 28 novembre. Théâtre de la Cité internationale.

Les Naufragés de l'Olympe, livret de Pierre Meunier, musique de Giovanna Marini, mise en scène de Gilles Zaepffel. Du 3 au 19 novembre. Théâtre Vidy de Lausanne.

Calderon, d'après Pier Paolo Pasolini, mise en scène de Jean-Louis Martinelli. Décembre 1992. Théâtre de Lyon.

Danse

Sonatas 555, de Michèle Anne de Mey. A Lisbonne (12 septembre), Gand (29 septembre), Bruxelles (du 5 au 9 octobre), Sceaux (11 octobre).

Plein soleil, de Régis Bouvier et Joëlle Obadia. A Séville (3 et 4 août), Biennale de Lyon (du 22 au 24 septembre), Rouen (9 et 10 octobre), Opéra Garnier (du 20 au 23 avril 1993).

Une femme chaque nuit-Voyage en grand secret, de Bouvier-Obadia. A Sceaux (3 octobre), au Théâtre de la Ville *(du 10 au 15 novembre)*, puis tournée française.

Stultifera Navis, de Francesca Lattuada. A Sceaux (15 octobre), Théâtre de la Bastille (22 et 23 décembre) puis tournée française.

De Humani Corporis Fabrica, d'Hervé Robbe. A Rouen (2 et 3 octobre), Sceaux (15 octobre) puis tournée française.

L'Echelle d'Orphée, de Josef Nadj. A Sceaux (6 octobre) et au Théâtre *de la Ville (du 1er au* 5 décembre).

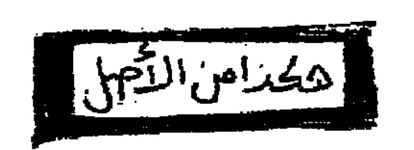
Coda, de Daniel Larrieu. A Sceaux (18 octobre).

Ainsi de suite, de Mathilde Monnier. A Brest (le 30 septembre), Sceaux (20 octobre) et au Théâtre de la Cité internationale (6 novembre).

Fiesta, de Hela Fattoumi et Eric Lamoureux. A Sceaux (23 octobre).

La Légende de Don Juan, de Jean-Claude Gallotta. A la Biennale de Lyon (du 20 au 22 septembre) puis en tournée européenne et au Théâtre de la Ville (du 15 au 31 décembre).

Mozart Concert Arias, d'Anne-Teresa de Keersmaeker. A Séville (du 20 au 22 août), au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles (du 30 août au 2 septembre et en novembre et décembre), à Rouen *(du 29 au 31 octobre)* et en tournée européenne.



BILLET

Un seul ciel européen

Pour atténuer les effets néfastes de la congestion de plus en plus aiguë de l'espace aérien (on le voit notamment lors des grandes migrations estivales...), la Commission européenne entend amener les Douze à harmoniser leurs équipements de gestion du trafic (radars, ordinateurs...). Elle vient d'adopter un projet de directive dont l'objet serait d'obliger les Etats membres à se doter de matériels respectant les spécificités techniques élaborées par Eurocontrol, l'organisation intergouvernementale chargée de la coordination de la navigation aérienne.

Or, aujourd'hui, le contrôle aérien européen est complètement cloisonné et, de ce fait, inefficace. On compte une cinquantaine de centres qui communiquent difficilement entre eux. Les États (et leurs voisins au-delà des frontières de la CEE) jaloux de leurs prérogatives, achètent souvent des équipements incompatibles. Une cacophonie qui est largement responsable des retards des avions. Selon M. Karel Van Miert, commissaire européen chargé des transports, 40 % des vols Bruxelles-Paris ou Bruxelles-Londres ont du retard et coûtent très cher aux compagnies.

La situation s'aggrave au point que, selon la Commission, la libéralisation des transports aériens récemment décidée par les Douze (*le Monde* du 24 juin) pourrait rester partiellement lettre morte si la circulation restait entravée par un système de contrôle inadéquat. Selon M. Van Miert, les États membres, qui, jadis soucieux de préserver intacte leur souveraineté, refusaient à la Commission le droit d'intervenir, ont assoupli leurs positions et compris qu'ils devaient rationaliser leurs attitudes. Bref, ils seraient prêts à se laisser forcer la main et à adopter une directive qui les obligerait (ainsi que les industriels) à se plier aux recommandations techniques d'Eurocontrol. Des règles qui sont régulièrement publiées, mais qui, n'étant pas pour l'instant obligatoires, ne sont pas respectées. *« Une fois la directive en vigueur, la pression sur les Etats sera très forte pour qu'ils modernisent leurs équipements »*, note le commissaire.

De plus, dans l'esprit de la Commission, cette harmonisation ne peut constituer qu'une première étape. Une cinquantaine de centres de contrôle, ce n'est pas raisonnable. Avec l'intégration européenne, à laquelle n'échappe pas le ciel, la concentration industrielle et technique semble inévitable.

PHILIPPE LEMAITRE

Un accord « historique et révolutionnaire »

Syndicats, patronat et gouvernement mettent fin à l'échelle mobile des salaires en Italie

ROME

correspondance

L'accord signé vendredi 31 juillet a été défini comme *« historique, révolutionnaire, marquant la fin d'une époque »*. Ces qualificatifs, pour une fois, ne sont pas exagérés. Avec la disparition de l'échelle mobile des salaires après dix-sept ans, c'est une façon de vivre l'inflation qui s'achève. A partir d'aujourd'hui, celle-ci devient le problème de tous. Que l'accord soit passé avec l'aval de toutes les composantes sociales – y compris celui de la CGIL, le principal syndicat italien, dont le secrétaire général, M. Bruno Trentin, a annoncé sa démission – est une démonstration importante de la définitive prise de conscience de la gravité de la situation économique que traverse l'Italie.

Pour le premier ministre, M. Giuliano Amato, c'est *« une garantie de paix sociale jusqu'à la fin de 1993. Le point le plus important*, a-t-il souligné, *pour l'économie italienne et pour ceux qui la regardent à partir des marchés internationaux, une phase de tranquillité pendant laquelle on pourra travailler, produire et redevenir compétitif »*. L'accord général sur les coûts salariaux, qui porte sur cinq points, a été signé, vendredi soir, au terme d'une longue journée de négociations. Les détails viendront plus tard, à la rentrée de septembre.

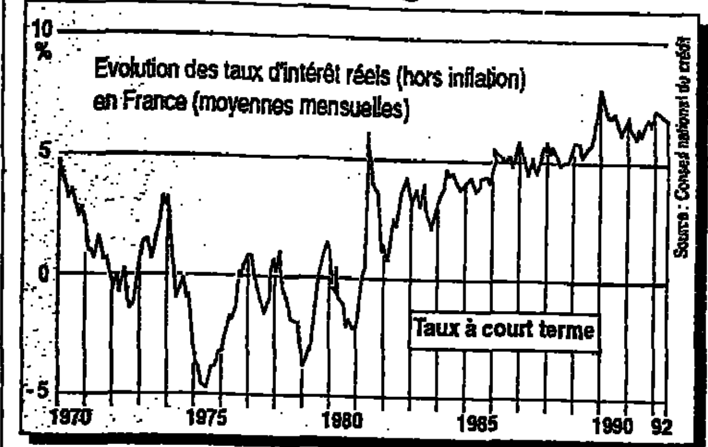
Outre *« l'abandon définitif de l'indexation des salaires »* – on discutera toutefois à la rentrée de la réalisation d'une échelle mobile *« de secours »* qui pourra entrer en fonction temporairement, uniquement en cas de manque de renouvellement des contrats au moment de leur échéance – l'accord entre le gouvernement, le patronat et les syndicats a aussi comme objectif de ralentir le rythme de l'augmentation des prix. Celle-ci devrait passer des 5,5 % actuellement, à 3,5 % en 1993, 2,5 % en 1994 et 2 % en 1995.

Le gouvernement s'est engagé à « prédéterminer » les augmentations des tarifs et des prix contrôlés. Tous les mois, le comité interministériel pour les prix (CIP) publiera une étude sur le rythme d'augmentation des prix. Côté contrats, on exclut toute augmentation salariale pour ce qui concerne le secteur privé. En 1993, il n'y aura qu'une seule augmentation, égale pour tous. A tous les salaires sera ajoutée la somme de 20 000 lires (100 francs) sur treize mensualités comme *« élément distinct de la rétribution »* (EDR). Pour la fonction publique, une solution similaire sera étudiée, afin que la masse salariale n'augmente pas au-delà du taux d'inflation programmé. Pour le chômage enfin, le gouvernement s'engage à mettre au point une nouvelle loi sur la *« cassa integrazione »* – système de chômage pris en charge par l'Etat et n'entraînant pas la rupture du contrat de travail – et sur la mobilité, et à favoriser des accords en matière de restructuration des entreprises particulièrement en crise, à renforcer les agences pour l'emploi et à rénover la formation professionnelle dans les différents secteurs de spécialisation.

Alors que l'on attend, en Italie, l'accueil des marchés financiers, l'attention s'est tournée vers la CGIL, le syndicat à majorité ex-communiste, qui est entrée en crise après la signature de l'accord : M. Bruno Trentin, son secrétaire général, a démissionné samedi. Le comité directeur a rejeté, dans la nuit de vendredi, l'accord signé. *« Ma démission*, affirme M. Trentin, *est due au fait que j'ai dû accepter le texte final du protocole afin d'éviter, dans une situation aussi grave pour le pays, une possible crise de gouvernement sans avoir pu remplir le mandat qui m'avait été conféré, celui d'obtenir certaines modifications au texte présenté par le gouvernement »*.

« Chantage du gouvernement. » « Reddition sans condition du principal syndicat ? » Les commentateurs ne manquaient pas, lundi, de faire remarquer que le coût sera certes onéreux pour les travailleurs, mais que, sans accord, c'est le pays qui aurait payé. (*Intérim*)

Des taux réels au plus haut depuis vingt ans



Les taux réels à court terme atteignent actuellement en France des niveaux historiquement élevés. L'édition provisoire du rapport du Conseil national du crédit pour 1991 consacre un chapitre entier à l'évolution des taux d'intérêt réels (hors inflation) en France et dans le monde. On sait qu'en Europe, le niveau très élevé des taux réels est souvent considéré comme une des causes principales de la faiblesse de la croissance économique.

Presque constamment négatifs entre 1974 et 1981, les taux réels français à court terme n'ont cessé par la suite de monter, en même temps que reculait l'inflation. Ils atteignent aujourd'hui environ 7 %, soit l'un des niveaux les plus élevés au monde et le plus haut depuis vingt ans.

Le ralentissement des hausses de prix depuis dix ans n'a pas été suivi d'une baisse équivalente des taux courts. La politique monétaire visant à renforcer le franc, la volonté de « coller » au mark au sein du SME (Système monétaire européen), l'objectif de désinflation compétitive sont responsables du phénomène. Cette politique, qui a permis de réduire l'inflation de façon considérable, a probablement aussi eu pour effet de freiner la croissance économique.

Le rapport annuel du Comité des usagers

La loi sur le surendettement est inefficace pour régler les problèmes des faibles revenus

Le surendettement frappe de plus en plus de chômeurs et de personnes à faibles revenus. Or, les mécanismes mis en place dans le cadre de la loi sur le surendettement, s'avèrent inefficaces pour régler les difficultés de ces personnes. Telles sont les conclusions maîtresses d'un bilan établi par le comité consultatif des usagers du Conseil national du crédit sur le traitement des dossiers de surendettement.

Depuis l'instauration en décembre 1989 de la loi Neiertz sur le surendettement, près de 190 000 dossiers ont été déposés. Ils prennent une tournure dramatique quand 11,30 % des demandeurs possèdent des ressources insuffisantes pour faire face aux seules dépenses de la vie courante.

L'essentiel de leur dette, en moyenne 24 500 F, est ainsi constituée, non de crédits à la consommation, mais d'arriérés de loyers, de chauffage ou d'électricité. Les charges mensuelles représentent pour cette population 61 % des revenus et près de 30 % ont des ressources inférieures à 4 000 F par mois. La dégradation de la situation financière de ces surendettés est *« liée à la situation économique générale »*, constate le comité qui relève une augmentation de la proportion des chômeurs.

Plus grave, les procédures mises en place dans le cadre de la loi, c'est-à-dire les plans de redressement, s'avèrent totalement inefficaces. Pour que les mécanismes d'étalement de la dette fonctionnent, il faut que les ménages surendettés *« disposent d'une certaine capacité de remboursement »*. En fait, dans les cas extrêmes, la seule issue passerait par des abandons de créances. Mais par crainte du précédent, les établissements de crédit se refusent généralement à y consentir. *« De telles situations paraissent plutôt relever d'un traitement social »*, constate le comité.

Portrait robot du surendetté

A partir d'une étude réalisée sur les dossiers déposés au cours du mois de juin 1991, le comité dresse également le portrait robot du surendetté. Il s'agit dans 58,9 % des cas d'un ouvrier ou d'un employé qui a entre trente et quarante-neuf ans (70,2 %). Le ménage (66,2 %) a au moins deux personnes à charge (52 %), mais la proportion des célibataires est en augmentation (10,7 % en 1991 contre 7,5 % en 1990), tandis que les divorcés et séparés représentent toujours une part importante (20,3 %). Les hauts revenus (plus de 20 000 francs) sont marginaux (2,17 %), mais voient leur proportion s'accroître (0,23 % en 1990). Plus des deux tiers des surendettés disposent de moins de 10 000 francs par mois et 25 % (contre 19 % en 1990) moins de 6 000 F.

On peut distinguer trois grandes origines au surendettement : un emprunt immobilier (41,1 %), le crédit à la consommation (55,40 % des surendettés n'ont que du crédit à la consommation et des dettes diverses, et 32 % ont simultanément plus de six crédits à la consommation), et enfin des ressources (devenues) insuffisantes (11,30 %). En 1990, 90 174 dossiers avaient été déposés. Il y en a eu 68 075 autres en 1991 et 29 146 entre janvier et mai 1992. Au 31 décembre 1991, le taux de réussite des procédures amiables était de 54 %.

E. L.

M. Michel Sapin se déclare opposé à une hausse des prélèvements obligatoires

« Je suis résolument opposé à l'augmentation des prélèvements obligatoires, qu'ils pèsent sur les individus ou sur les entreprises », a déclaré M. Michel Sapin, ministre de l'économie et des finances, dans une interview publiée par *le Journal du dimanche* du 2 août.

« Augmenter les impôts, les taux ou les cotisations, c'est la facilité sur le moment et les difficultés au-delà. Il faut refuser la spirale du toujours plus de dépenses, compensée par toujours plus de cotisations, ajoute le ministre. *Une hausse peut parfois être nécessaire, mais elle doit alors s'accompagner d'une maîtrise accrue des dépenses, comme viennent de le faire avec intelligence et courage les partenaires sociaux, s'agissant de l'assurance « chômage. »*

La folle semaine du CSA

Suite de la première page

Ces prises de position montrent, d'abord, quelle influence pourrait avoir une autorité authentiquement indépendante sur un secteur audiovisuel tiré à hue et à dia par les ambitions financières et politiques des uns et des autres. Elles ont aussi l'avantage de révéler quelques-unes des tares profondes du système audiovisuel français.

Si l'on considère le cas d'A 2-FR 3, le CSA n'a pas les moyens juridiques de s'opposer à la fusion mise en œuvre par M. Bourges. Il sortirait d'ailleurs de son rôle en s'ingérant dans la stratégie du président commun aux deux chaînes. En revanche, il exerce à plein ses responsabilités quand il s'inquiète de la *« complexité des différents niveaux de décision »* que cette fusion engendre au cœur d'Antenne 2 et de FR 3 et quand il somme le *« législateur »* de lever les *« ambiguïtés »* existantes et de décider si *« la fusion doit être tenue pour l'objectif à atteindre »*. Autrement dit, si le Parlement n'est pas d'accord avec M. Bourges qu'il le dise, sinon qu'il se dépêche de donner au PDG d'A 2-FR 3 les moyens de sa politique. Cette interpellation du Parlement aurait pu avoir lieu plus tôt, mais il n'est pas trop tard.

Quand le CSA autorise trois émetteurs seulement pour Télé Free Dom – ceux précisément qui ne sont pas occupés illégalement par M. Camille Sudre – il est également dans son rôle : celui de gardien sourcilleux de la législation. Il n'est pas logique qu'un Napoléon d'outre-mer profite des lois de la République pour se faire élire, quitte à les bafouer une fois au pouvoir. Même démarche quand le CSA interdit à Antenne 2 de couper les émissions de jeux par des encarts publicitaires. Une chaîne publique, aux prises avec des difficultés de financement, ne peut se permettre une interprétation tendancieuse de son cahier des charges, au risque de compromettre tout l'équilibre financier du PAF. Certes, il a fallu que le gouvernement s'en mêle pour qu'Antenne 2 obtempère, mais c'est la fermeté du CSA qui a contraint le gouvernement à se rallier à son interprétation des textes.

M. Michel Charasse, ministre du budget, et M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, sont désormais contraints de s'interroger sur le besoin de financement du service public audiovisuel. Si l'Etat souhaite rester actionnaire principal de deux chaînes de télévision (et même trois avec ARTE), il doit assumer ses responsabilités financières. Antenne 2, qui se voit demander à la fois de concurrencer TF 1 et de diffuser les émissions religieuses, ne saurait pallier les carences de l'Etat en allant braconner les recettes du secteur privé sur un marché publicitaire dont, depuis la mort de La Cinq, chacun connaît les limites. Or aujourd'hui, en matière de financement, les différences entre les secteurs public et privé de l'audiovisuel tiennent uniquement à l'interdiction faite aux chaînes nationalisées d'interrompre les émissions. Pour tout le reste (les douze minutes de pub par heure d'émission – dix minutes pour FR 3, – les secteurs économiques autorisés ou non, les contrôles du Bureau de vérification de la publicité, les conditions pour le parrainage...), les règles sont les mêmes. Si l'on considère qu'un point d'audience procure environ 100 millions de francs de publicité, Antenne 2 aurait pu en quelques mois, grâce à des coupures au sein de ses magazines d'information ou de ses jeux, prélever près de 1 milliard de francs de recettes publicitaires supplémentaires. De quoi déséquilibrer le paysage audiovisuel tout entier. On comprend mieux l'émotion qui a saisi les dirigeants de TF 1 et de M 6 dès les premières coupes d'Antenne 2, à la fin du mois de juin.

Dépendance des partis

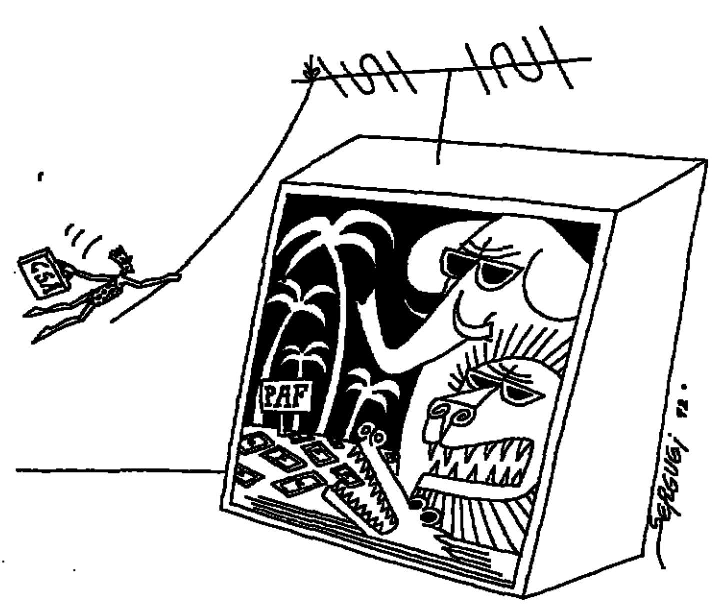
Enfin, et s'il fallait tirer la leçon jusqu'au bout, le gouvernement devrait reconnaître à cette occasion que l'audiovisuel n'a rien d'un fardeau au regard de son importance sociale. Un ou deux milliards par an supplémentaires pour deux chaînes de télévision que tous les Français regardent sont peu de chose au regard de la mission d'information, de distraction et de cohésion sociale que les programmes remplissent.

Quant à l'amende de 30 millions de francs infligée par le CSA à TF 1, son mérite est simple : au-delà des infractions aux quotas de diffusion, l'énormité de l'amende (la CNCL avait cependant infligé une amende de près de 80 millions de francs à feu La Cinq en 1988) a servi de révélateur : elle a montré le formidable instrument de pouvoir que représente une chaîne de télévision qui fait, à elle seule, 43 % d'audience. Il a suffi que TF 1 décide de réagir sur le plan politique pour qu'aussitôt les leaders de l'opposition – en l'occurrence M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, et M. Alain Madelin, vice-président de l'UDF – se précipitent à sa rescousse. La violence de leurs propos a contraint M. Jeanneney à monter au créneau pour leur répondre.

La véritable erreur de la privatisation de TF 1 en 1987 est moins dans les fossés qui se sont créés au sein du PAF que dans la formidable dépendance des partis à l'égard d'une chaîne de télévision, intermédiaire obligé pour entrer en contact avec la moitié du pays. Les leaders de l'opposition craignent si fort aujourd'hui de déplaire à TF 1 qu'ils sont prêts à endosser tous ses combats. Dans l'espoir que la chaîne leur renverra l'ascenseur. M. Jeanneney se trompait quand il affirmait, après les violentes déclarations de M. Sarkozy, mercredi 29 juillet, que le RPR *« prenait TF 1 en otage »*. En l'occurence, c'était tout le contraire.

A quelques mois des élections législatives, le CSA a-t-il voulu prouver son indépendance et jouer la carte de sa survie pour l'après-1993 ? Si le passé construit l'avenir, il reste peu de temps aux sages du CSA pour assurer le leur.

YVES MAMOU



M. Patrick Farçat est nommé directeur général

M. Patrick Farçat, quarante ans, a été nommé directeur général du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), par un décret publié au *Journal officiel* du 30 juillet. Il remplace M. Jean-Eric Schoettl, qui avait démissionné à la suite de la préemption du réseau de La Cinq par le gouvernement. M. Patrick Farçat est agrégé de philosophie et ancien élève de l'Ecole normale supérieure. Il exerçait auparavant les fonctions de directeur des études et des autorisations au CSA.

INDICATEURS

ETATS-UNIS

• Chute de l'indice de confiance des consommateurs américains. – L'indice de confiance des consommateurs américains dans la situation économique, établi par le Conference Board, a chuté de 11,6 points en juillet, perdant ainsi près de la moitié de ses gains enregistrés au printemps. Les prévisions d'achats de maisons et d'équipements sont en baisse, tandis que celles de voitures enregistrent une hausse. Selon le responsable du Conference Board, cette chute de confiance reflète la faiblesse de la reprise américaine et témoigne de l'accent mis sur les problèmes économiques au cours de la campagne présidentielle.

□ **Manifestations d'agriculteurs aux péages autoroutiers près de Tours et de Vierzon. –** Plusieurs dizaines d'agriculteurs ont organisé, samedi 1er août, à l'appel de la Coordination rurale, des opérations « péage gratuit » sur les autoroutes A-10 près de Tours et A-71 près de Vierzon. Ils ont distribué des tracts réclamant l'annulation des accords réformant la politique agricole commune (PAC) et laissé passer sans payer les automobilistes pendant quelques heures. Il n'y a pas eu d'incidents.

□ **Hausse des prix de l'énergie en Hongrie. –** Les prix de l'électricité, du gaz naturel et du chauffage central pour les ménages vont augmenter, en Hongrie, de 17 % en moyenne à partir du 1er août, a annoncé une radio publique hongroise. Le prix de l'électricité augmentera de 24 %, celui du gaz de 15 %, et celui du chauffage central devrait grimper dans une fourchette comprise entre 8 % et 20 %. Le Bureau central des statistiques a indiqué, que les achats alimentaires des Hongrois étaient, cette année, inférieurs de 30 % à 40 % à ceux de l'année dernière.

JUILLET 1992

HAVAS

REMERCIE SES ACTIONNAIRES DE LEUR CONFIANCE

Les actionnaires détenant les bons de souscription émis lors de l'augmentation de capital réalisée en 1989 les ont exercés.

Les fonds propres et la trésorerie disponibles à l'issue de cette opération sont augmentés de 1760 millions de francs.

Le nombre d'actions nouvelles créées par l'exercice des bons est de 4 286 000.

Le nombre total d'actions Havas est donc désormais de 44 839 000.

Les nouvelles actions seront inscrites à la cote à compter de la mi-août.

Havas remercie ses actionnaires de lui avoir fourni les moyens de poursuivre sa croissance.

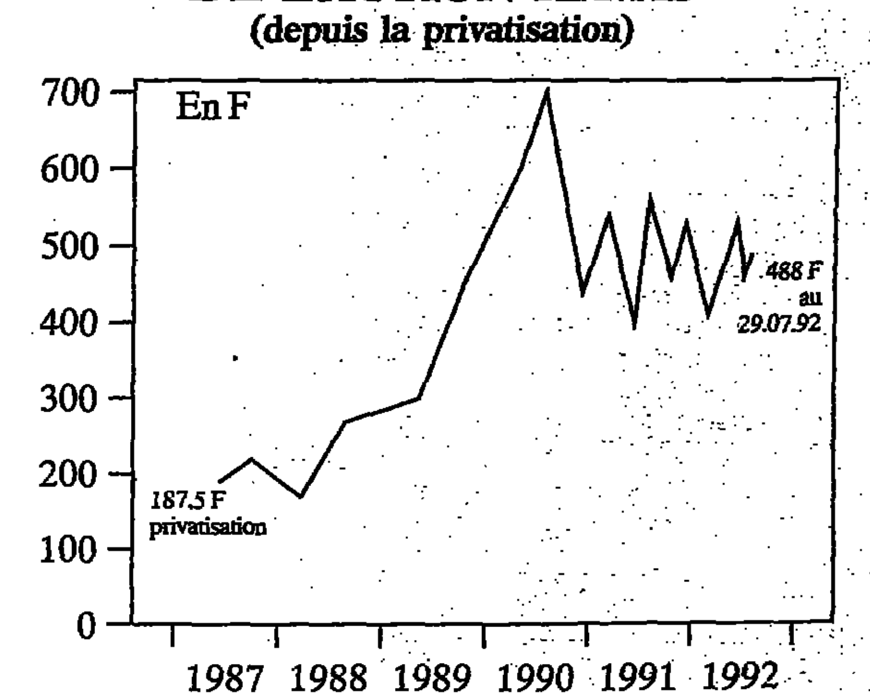
De 1986 à 1992, les fonds propres du Groupe Havas auront été multipliés par 5,6 passant de 1652 millions de francs à plus de 9 200 millions de francs.

CHIFFRES CONSOLIDÉS

en millions de francs	1986	1991	1991/1986
Chiffre d'affaires	11 299	26 497	x 2,3
Résultat courant	585	1 851	x 3,2
Résultat net part du groupe	426	1 083	x 2,5
Investissements	469	2 360	x 5,0
Dividendes versés par Havas S.A.	54	312	x 5,8
Fonds propres	1 652	6 581*	x 4,0

*Au 31 décembre 1992, les fonds propres du groupe devraient s'élever à plus de 9 200 millions de francs.

ÉVOLUTION DU COURS AJUSTÉ DE L'ACTION HAVAS
(depuis la privatisation)





Service Minitel Actionnaires : 36.16 CLIFF - Rubrique HAVAS

EUROFI

Le Monde

L'ÉCONOMIE

La course aux sources en France

Depuis le début de l'année, deux nouvelles sources sont exploitées en France, la première en Bretagne et la seconde dans le haut Languedoc. Ces deux initiatives, l'une locale, l'autre privée, font découvrir à de petites communes la magie de l'eau. La première surprise passée, les projets de développement affluent déjà...



L'eau de La Salvetat pétille à nouveau

Pour développer leur production dans les eaux minérales gazeuses, les dirigeants d'Evian ont jeté leur dévolu sur ce site connu depuis le Moyen Age

LA SALVETAT-SUR-AGOUT

de notre envoyé spécial

DANS le haut Languedoc, Evian a retrouvé la mémoire de l'eau. Dès 1989, soucieux d'accroître leur production dans le secteur des eaux minérales gazeuses, où ils sont présents avec Badoit, les dirigeants de la firme avaient demandé au Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) de leur trouver une nouvelle source de débit suffisant pour être exploitée. Grand connaisseur de la carte des ressources minérales françaises, cet organisme leur proposa alors trois sites : le plus intéressant semblait d'entrée de jeu celui de La Salvetat-sur-Agout.

Dans ce village du haut Languedoc coule une source connue depuis le Moyen Age par les pèlerins en route vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Des curistes s'y rendront aussi pendant près d'un siècle, appréciant cette eau pétillante, reconnue dès 1848 comme «minérale» (ayant donc des propriétés favorables à la santé) et commercialisée sous le nom de Rieumajou. Et ce jusqu'au début des années 30, date à laquelle l'exploitation fut stoppée et la station thermale fermée... avant de disparaître, engloutie dans les travaux de creusement du lac de la Raviège.

Quelle ne fut pas la surprise du nouveau maire de La Salvetat, Francis Cros, élu en janvier 1990, de voir débarquer dans son bureau six mois plus tard un directeur technique d'Evian. *«Au début, je ne voyais pas pourquoi il venait nous voir, tant nous sommes éloignés de tout»*, raconte le responsable de cette commune de 1 160 habitants, située dans le canton le plus élevé de l'Hérault (plus de 700 mètres d'altitude) et le plus éloigné de Montpellier, chef-lieu du département (120 kilomètres) : *«Pour accéder à la source, nous nous sommes frayé un chemin à la serpe, car le sentier était complètement embroussaillé»*.

Des poids lourds sur les départementales

Une visite discrète à Saint-Galmier (Loire) durant l'été, pour voir l'usine de Badoit, permit au maire d'apprécier la réalité de ces propositions. En septembre, Evian rachetait la source et après des forages concluants décidait de l'exploiter. Le secret, jusqu'alors bien gardé, était levé, car il fallait alors trouver un site pour implanter l'usine et modifier le plan d'occupation des sols (POS). Construite en neuf mois, l'unité d'embouteillage fut inaugurée fin avril (*le Monde du* 28 avril).

Pour la commune de La Salvetat, l'attrait de cette implantation ne réside pas seulement dans les emplois créés (une petite quinzaine au départ, peut-être une cinquantaine en 1996), mais plutôt dans les perspectives de ressources nouvelles. Concrètement, la taxe perçue sur chaque litre d'eau mis en bouteille (2,3 centimes) apportera 500 000 francs cette année à la commune et la somme n'ira qu'en augmentant si la production suit. De plus, viendra s'y ajouter la taxe professionnelle. La Société des eaux d'Evian, devenue le premier employeur du cru, assurera à la localité une promotion permanente : elle a retenu pour marque le nom du village – La Salvetat – plutôt que celui du site – Rieumajou. La municipalité devrait en profiter, puisqu'elle fonde une partie de son développement sur le tourisme, accueillant déjà 12 000 à 15 000 personnes l'été.

Pour Francis Cros, l'usine devrait aussi prévenir la fermeture de services publics dans cette zone de montagne, grâce à l'arrivée de nouvelles familles dans la commune, et pourquoi pas de sous-traitants. Reste à présent à élargir les routes d'accès à La Salvetat-sur-Agout, pour les rendre praticables par tout temps aux camions venant chercher cette eau minérale *«naturellement gazeuse»*. Sur les routes départementales sinueuses du haut Languedoc, les camions seront confrontés à deux problèmes saisonniers : la neige et le verglas l'hiver, l'abondance de voitures et de caravanes l'été. De l'ère du cheminement des pèlerins, il faut passer à celle du transport industriel, le tout dans un parc régional naturel. Une véritable gageure à l'heure de l'écologie !

DOMINIQUE GALLOIS

Monts d'Arrée : la résurgence du Graal

Découverte en 1959, la source est exploitée par un syndicat intercommunal et a déjà créé des emplois depuis février

COMMANA

de notre envoyée spéciale

CE nom de «monts d'Arrée» ! Ancré dans la mémoire bretonne, avec ses légendes, le mystère de ces montagnes qui coupent en deux le Finistère, tantôt collines d'ajoncs, de bruyère et de landes, tantôt rocs torturés qui bravent les nuages bas, couleur de granit, d'ardoise et de calcaire. Le site d'Arthur, la terre du vent... *«Quand le lieu mythique devient lieu de source ; et quand le rêve humain se fait ambition économique...»* Le curé de Commana (Finistère) dit seulement que la source sort d'un lieu magique et que son nom évoque la pureté d'un premier jour et le souvenir des bardes... Le maire, François Manac'h, est plus disert : pensez donc ! La source des monts d'Arrée, découverte en 1959 entre schistes et grès, exploitée depuis par un syndicat intercommunal pour les besoins des communes alentour, a créé 18 emplois depuis février dernier, *«40 à très court terme»*, espère-t-il même : *«La source, pour Commana, est une bouffée d'oxygène.»*

La source... Les habitants sourient. C'est bien la première fois qu'ils achètent de l'eau en bouteille ! *«Il n'en est pas de plus pure, c'est sûr, vu l'endroit d'où elle vient !»* Quelle satisfaction de voir que chaque dimanche la montagne où se niche la source, cernée par des sapins, attire des dizaines de curieux de tout le Léon : *«Une source qui coule, c'est un don, c'est magique.»*

La source fait donc rêver. Mais pour séduire les banques, intéresser des actionnaires, il fallait autre chose. Une eau très pure – celle-ci affiche moins de 2 mg de nitrate par litre – avec un débit abondant et constant. *«Pas de risque*, dit le maire. *Il dépasse 600 mètres cubes par jour et une forte pluviosité exclut sur les monts toute hypothèse de sécheresse !»* Il fallait des capitaux de départ : les vins Guével, la SDR-Bretagne, le groupe Even, si fortement implanté dans la région... Mais il fallait aussi des garanties sérieuses en matière de distribution.

L'obsession de faire vivre la commune

Comment lancer une nouvelle eau sans l'appui des commerces et grandes surfaces ? La présence de Guével, le plus gros distributeur de boissons de la région, dont les cadres ont eu l'idée de la source et comptent parmi les actionnaires, était sans doute fondamentale. Mais la coopération des établissements Leclerc, Rallye ou Intermarché a été immédiate et «Monts d'Arrée» est aujourd'hui disponible dans l'ensemble des quatre départements bretons.

Enfin, rien n'aurait été possible si les pionniers n'avaient obtenu l'aide active de la municipalité. Ancien ingénieur du génie rural, François Manac'h s'est tout de suite passionné, obsédé par l'idée de faire vivre Commana (1 117 habitants); Paul Le Gall, cadre chez Guével, aujourd'hui directeur de la société d'exploitation de la source (SEMA), est aussi son adjoint... *«C'est normal*, dit le maire. *Les intérêts sont convergents. Commana comptait 120 exploitations agricoles en 1980, elle n'en a plus que 45 aujourd'hui, 25 peut-être à l'horizon 2000.»*

François Manac'h a des idées qui allient le tourisme et la culture bretonne. Mais la source des monts d'Arrée va d'abord conforter son budget. Par la vente de l'eau à la SEMA : un centime par col de bouteille revient au syndicat des eaux (80 000 «cols» sortent de l'usine chaque jour, 300 000 à terme); puis – dans cinq ans – par la taxe professionnelle.

Pour protéger la source de tout risque de pollution, le syndicat intercommunal s'apprête à racheter les terres situées dans le périmètre immédiat. D'autres, plus éloignées, seront soumises à de fortes servitudes. Des recherches sont entreprises pour découvrir d'autres sources, dont beaucoup ont l'intuition. Et la SEMA, qui, avant même que la première bouteille ne sorte de son usine, a reçu de la part de gros groupes des offres de rachat, entend bien, d'ici cinq ans, rentabiliser son investissement (20 millions de francs). Elle compte aussi exporter et passer doucement d'une production de 15 millions de «cols» par an à 40 millions. La Bretagne, où la consommation de vin est en forte baisse, ne consomme-t-elle pas déjà 100 millions de «cols» d'eau de source par an ?

ANNICK COJEAN

L'industrie pétrolière mexicaine n'est plus un sujet tabou

La compagnie nationale doit se réorganiser et faire une place aux sociétés étrangères

MEXICO

de notre correspondant

SI les négociations sur le traité de libre-échange entre le Mexique, les Etats-Unis et le Canada semblent approcher de leur terme, les partenaires ne sont toujours pas parvenus à un accord sur l'ouverture de l'industrie pétrolière mexicaine au capital étranger. Pour le Mexique, qui a nationalisé son pétrole en 1938, il est hors de question de céder aux pressions des sociétés américaines qui souhaitent participer à l'exploration et à la commercialisation des hydrocarbures au sud du rio Grande *(voir l'interview du président Carlos Salinas dans* le Monde *daté du 24 juillet)*. Du moins officiellement, car les portes s'ouvrent de plus en plus largement dans certains secteurs comme la pétrochimie.

«Nous comprenons la position du gouvernement mexicain, qui veut éviter les problèmes politiques que poserait une modification de la Constitution, dit-on de source diplomatique américaine. *Les Mexicains nous ont dit qu'ils ne pouvaient pas autoriser les contrats de risques pour l'exploration, mais qu'ils étaient prêts à ouvrir largement en matière de services. Il suffit donc de faire preuve d'imagination et de créativité pour faciliter l'accès du capital étranger dans le secteur des hydrocarbures.»* Les Etats-Unis, qui achètent 56 % du pétrole exporté par le Mexique, leur deuxième fournisseur de brut, ne remettent pas en question, du moins pour l'instant, le principe du contrôle de l'Etat mexicain sur ses ressources naturelles et affirment vouloir seulement un «accès sûr» aux hydrocarbures de leur voisin.

Depuis son arrivée au pouvoir, en 1988, le président Carlos Salinas a déjà fait preuve de beaucoup de «créativité» dans ce domaine et dans bien d'autres. Il vient de le prouver une fois de plus en annonçant la *«restructuration»* de la société nationale des pétroles, Pemex (Petroleos mexicanos), qui sera soumise dans les prochains jours aux parlementaires. Cette gigantesque entreprise – la cinquième du monde dans le secteur pétrolier avec cent cinquante-trois employés et un chiffre d'affaires annuel de près de 20 milliards de dollars – doit être transformée en un holding de quatre sociétés nationales qui, tout en restant sous le contrôle d'une direction unique, auront une plus grande souplesse dans leurs activités.

La réduction de la «pétrochimie lourde»

Selon le projet, trois des quatre sociétés – exploration et production ; raffinage ; gaz et pétrochimie lourde – ne seront pas ouvertes au capital privé, national ou étranger. La quatrième (pétrochimie légère), en revanche, est accessible au secteur privé. L'«imagination», pour satisfaire l'appétit de l'industrie pétrolière américaine, consiste à faire passer dans la catégorie «pétrochimie légère» la plupart des produits classés jusqu'alors dans la «pétrochimie lourde». Celle-ci comprend aujourd'hui moins d'une vingtaine de produits, contre soixante-douze en 1986, et il n'en restera sans doute que deux en 1994. Les pétroliers américains entrent donc, sans bruit et par la petite porte, dans un secteur dont ils avaient été chassés en 1938 par la nationalisation décidée par le président mexicain Lazaro Cardenas, malgré les menaces de Washington d'une intervention militaire. Certains secteurs nationalistes reprochent à Carlos Salinas d'avoir cédé aux pressions des Etats-Unis et d'avoir entamé une privatisation «rampante» de Pemex. Ils en veulent pour preuves les contrats accordés à diverses entreprises au cours des dernières années, y compris pour le forage de puits (avec la société américaine Triton). Ils citent aussi les négociations en cours avec des compagnies françaises et japonaises pour la construction de raffineries. Sans oublier le contrat passé avec la société californienne d'ingénierie Bechtel, qui, après la tragédie de Guadalajara, le 22 avril dernier (deux cent cinq morts officiellement, plus de mille selon d'autres sources), a été chargée de mener une *«enquête indépendante»* sur l'état des oléoducs de Pemex.

Cet accord avec Bechtel illustre aussi le manque de confiance de l'opinion publique mexicaine envers les dirigeants de Pemex, qui ont toujours dégagé leur responsabilité pour les nombreux accidents mortels survenus au cours des dernières années (1).

Selon un sondage récemment publié par la revue *Este Pais*, la majorité des Mexicains restent cependant attachés au monopole pétrolier. Le président Salinas en a évidemment tenu compte dans les négociations avec les Etats-Unis, mais il avait une raison supplémentaire de s'opposer au démantèlement de Pemex : la société nationale fournit plus de 20 % des recettes de l'Etat, qui prélève 58 % de ses revenus bruts et près de 96 % des bénéfices nets.

Mais cette ponction excessive a des effets pervers puisqu'elle empêche, depuis huit ans, la société de dégager les fonds nécessaires à la modernisation des installations, voire à leur remise en état, et à la recherche de nouveaux gisements.

Les réserves ont baissé

Cela explique qu'aucune grande découverte n'ait été réalisée depuis près de vingt ans et que les réserves globales aient baissé de 7,4 % l'année dernière, selon les statistiques du Comité professionnel du pétrole : elles sont aujourd'hui d'environ 7,121 milliards de tonnes, soit environ quarante-neuf ans de production au rythme actuel (2,7 millions de barils par jour, dont la moitié pour l'exportation (2). *«Le Mexique ne pourra pas augmenter ses exportations avant la fin du siècle»*, reconnaît le président de Pemex, Francisco Rojas. Les plus pessimistes pensent même que le Mexique devra arrêter ses exportations pour couvrir ses propres besoins (il importe déjà de l'essence depuis la fermeture, l'an dernier, de la raffinerie située dans la capitale) (voir *le Monde* daté du 15 janvier 1991).

«La meilleure façon de maintenir Pemex sous le contrôle de l'Etat, c'est d'améliorer sa compétitivité, son efficacité et sa productivité», n'hésite pas à affirmer le secrétaire général du syndicat des ouvriers du pétrole, Sebastian Guzman, qui a été nommé par le président Salinas lui-même pour mettre fin à la corruption, qui touchait les syndicalistes comme les dirigeants. L'alliance de fait avec le syndicat a déjà permis à la direction de licencier plusieurs milliers de personnes sans trop de remous. Selon la compagnie, les dépenses ont baissé de 28 % entre 1988 et 1991, ce qui ferait désormais de Pemex *«une des entreprises pétrolières les plus saines sur le plan financier à l'échelle mondiale»*.

Ce jugement est largement contesté dans les milieux spécialisés, qui rappellent les difficultés éprouvées par la société nationale pour trouver de l'argent frais sur les marchés internationaux : elle n'a réuni qu'à peine 2,8 milliards de dollars pour financer son plan de relance de 20 milliards de dollars sur cinq ans. Un plan modeste si on le compare aux projets de l'autre grand producteur pétrolier latino-américain, le Venezuela, qui prévoit 48 milliards d'investissements sur la même période. Il reste encore beaucoup à faire pour rendre du dynamisme à Pemex.

BERTRAND DE LA GRANGE

(1) En 1984, notamment, l'explosion d'un réservoir de gaz liquide à San-Juanico, dans la banlieue de Mexico, avait fait quatre cent cinquante morts officiellement, beaucoup plus selon certaines sources.

(2) Une tonne représente 7,3 barils.

L'ÉCONOMIE

La dentelle de Calais, une belle affaire

Une trentaine d'entreprises perpétuent une tradition de qualité vieille de deux siècles Mais pas question de s'endormir : on fait aussi appel aux métiers électroniques

CALAIS

de notre envoyée spéciale

C'EST en contrebande et en pièces détachées que l'industrie de la dentelle est arrivée à Calais au début du dix-neuvième siècle. La production mécanique de dentelle, ou plutôt de «tulle», est alors un monopole industriel anglais fort jalousement gardé. Inventés à Nottingham en 1767, les nouveaux métiers mécaniques permettent de produire du tulle beaucoup plus rapidement qu'à la main, et donc d'inonder le marché européen. Quiconque tente d'en importer en France est passible de la peine de mort. Attirés par les profits qu'ils pensent pouvoir réaliser, quelques producteurs anglais bravent cependant l'interdit, démontent leurs métiers, les cachent au fond de leur barque et traversent la Manche en tentant d'échapper aux contrôles de la police maritime de Sa Majesté. Ils s'installent tout naturellement dans la ville française la plus proche, Saint-Pierre-lès-Calais.

De ce hasard géographique est née l'industrie de la dentelle, premier employeur de la ville de Calais depuis plus de cent cinquante ans. On est bien loin désormais de la mono-industrie qui, dans les belles heures des années 20, faisait vivre tout Calais. Mais 2 500 personnes, 8 % de la population active, travaillent toujours aujourd'hui au sein de vingt-huit entreprises dentellières.

Nouvelle prospérité

«Avec un chiffre d'affaires de 770 millions de francs en 1991 uniquement pour la dentelle leavers, le plus haut de gamme, 75 % de ce chiffre d'affaires réalisé à l'exportation, des investissements énormes en création, l'industrie de la dentelle est loin d'être moribonde», s'enflamme Robert Bomy, président de la Chambre syndicale des fabricants de dentelle.

Il est vrai que l'industrie dentellière est parvenue à survivre à une série de crises impressionnante : la grande dépression de 1929, qui réduisit à néant les exportations vers les Etats-Unis, le plus gros client de l'époque; quelques années de répit, et la seconde guerre mondiale paralysait la production. La croissance des années 50-60, dont profita pleinement la dentelle, s'interrompit brutalement en mai 68 : *les femmes décidèrent d'oublier le* soutien-gorge, d'adopter le jean et de reléguer combinaisons et jupons au musée des antiquités. L'industrie dentellière ne reprit son souffle qu'au début des années 80. La mode est alors de nouveau à la féminité qui s'affiche et aux lingeries sophistiquées. Surtout, de nouvelles fibres élastiques (lycra et élasthane) rendent la dentelle plus souple et plus douce au toucher. Depuis, c'est l'euphorie.

La trentaine de dentelleries calaisiennes, pour la plupart familiales, qui ont évité la faillite sont aujourd'hui prospères. Mais il leur a fallu faire quelques entorses à la tradition. Plus question de produire uniquement de la «véritable dentelle de Calais», tissée sur métiers leavers, à l'ancienne. Les industriels se sont tous mis aussi au «tricotage» de la dentelle avec des métiers Rachel ou Jacquard électroniques, de conception beaucoup plus récente. La dentelle, produite plus rapidement, coûte 40 % moins cher, mais sa qualité est légèrement inférieure.

Noyon, entreprise familiale de 650 personnes, a ainsi plus que décuplé son chiffre d'affaires en dix ans (de 45 millions de francs en 1981 à 480 millions de francs en *1991*) en produisant à parts égales de la dentelle à l'ancienne et une dentelle moins haut de gamme. D'*un côté* de l'usine, les *métiers* leavers, des monstres de fonte qui évoquent la révolution industrielle, bruyants, très délicats à faire fonctionner. Les ouvriers-tullistes aux commandes, «horlogers de la dentelle», constituent l'aristocratie ouvrière de la dentellerie. Leur savoir-faire, extrêmement précieux, se transmet souvent de père en fils ou d'oncle à neveu, au cours d'un long apprentissage : *«Il faut être perfectionniste, constamment surveiller la machine, écouter le bruit régulier des bobines, repérer immédiatement un défaut, un fil qui craque, un bruit suspect. Tout cela demande des années»*, explique Guy Gidaudan, ouvrier-tulliste depuis trente ans. A quelques dizaines de mètres seulement, mais séparés par un siècle et demi d'innovation technologique, les métiers Jacquard électroniques. Presque silencieux, *ils* sont entièrement commandés par un programme informatique capable d'enregistrer les motifs des futurs dentelles. Pour Pierre Noyon, qui dirige l'entreprise, *«l'avenir est dans le maintien de la dentelle traditionnelle, haut de gamme, aussi bien que dans le développement d'une dentelle davantage destinée à la grande distribution»*.

Effort de création

Pour faire face à la concurrence des dentelles bon marché en provenance du Japon, les industries dentellières de Calais *«n'attendent plus, comme avant, le client»*, assure Roland Bal, qui commercialise des produits de deux fabriquants (Couvreur et *Les* Dentelles calaisiennes): *«Désormais, elles démarchent dans tous les pays du monde. Et les fabriquants de dentelle se croisent plus souvent à Hongkong qu'à Béthune!»* La famille Noyon, par exemple, a installé des bureaux de vente à New-York et à Osaka et possède une filiale en Angleterre. Les efforts des dentelliers calaisiens portent également sur la création : comme la haute couture, la dentelle de Calais présente désormais deux collections par an, hiver et été, qui suivent de près les tendances de la mode.

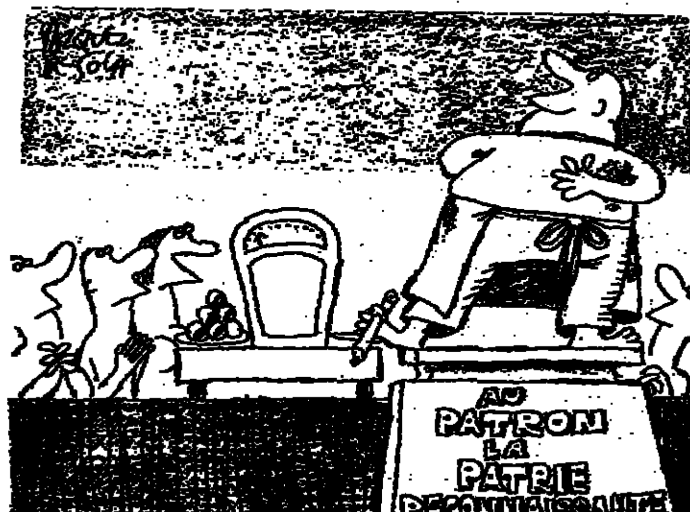
Une campagne publicitaire lancée par tous les producteurs de dentelle leavers de Calais et de Caudry, réunis depuis peu au sein d'un groupement d'intérêt économique (GIE), doit par ailleurs conforter cette image de produit haut de gamme. Dentellerie *«authentique métier d'art»*, mais aussi industrie ultramoderne. Les fabricants calaisiens, qui souffrent de l'image artisanale que conserve la dentelle aux yeux du grand public, tentent, non sans mal, de faire comprendre qu'une œuvre d'art peut être produite à l'échelle industrielle.

PASCALE KRÉMER

OPINION

De la mauvaise connaissance de l'entreprise

par Christian Morel



LA connaissance sur le fonctionnement des entreprises peut être savante ou ordinaire. La connaissance savante est celle des sociologues, historiens, chercheurs en gestion. La connaissance ordinaire est celle des dirigeants et des cadres, des médias, des fonctionnaires, des divers organismes qui interviennent à un titre ou à un autre *sur l'entreprise*.

Intéressons-nous à cette connaissance ordinaire (1). Elle souffre, à mon sens, d'un mal chronique : un grand décalage par rapport à la réalité. D'autres que moi l'ont constaté : *Michel Crozier,dans l'Entreprise à l'écoute,* parle de la perte du principe de réalité. Essayons de pénétrer dans la boîte *noire* de ce *mal*. D'abord, quelles en sont les manifestations ? La première est l'idéalisation des processus. J'entends par là l'attitude consistant à donner à des processus comme la formation, les cercles de qualité, l'amélioration des conditions de travail, le management de type A, B, X ou Y, autrefois le taylorisme, etc. une vertu magique et universelle.

Ainsi, devant un problème difficile à résoudre, on s'exclame : *«Il faut faire de la formation !»* sans qu'on ait défini qui former, à quoi, comment, alors que la formation n'est *qu'un moyen à associer à d'autres*.

Les extravagances en management comme les stages «outdoor» *ne sont que des processus idéalisés* poussés à la caricature. Une autre manifestation du mal est la conception magique du discours, c'est-à-dire la croyance que la diffusion d'un programme dans l'entreprise va automatiquement déclencher la cascade d'actions qu'il prévoit. La déclinaison formation, communication, relais, contrôle, adaptation, essentielle à toute action collective est totalement négligée.

Boucles fermées

Quand toutes les explications simples auront été épuisées pour comprendre une situation très complexe, on dira alors *«c'est un problème de culture d'entreprise»* ou *«c'est un problème de motivation»*, ou encore *«c'est un problème de management»*. Ces expressions n'apportent en fait pas plus d'interprétation que la formule *«c'est vraiment un gros problème»*.

Troisième manifestation : le manque fréquent de la plus élémentaire rigueur. On fait des sondages d'opinion dans l'entreprise et l'on tire des déductions catégoriques, sans tenir compte des limites de ce type d'enquête. Des ouvrages de management paraissent tous les jours, sans aucune référence aux nombreuses publications de sciences sociales qui ont déjà traité d'un thème voisin.

Une manifestation rarement *consciente du mal est la personnalisation* à outrance. Aussi bien à l'extérieur des entreprises qu'à l'intérieur, la tendance est d'attribuer exclusivement le succès ou le coup dur au dirigeant en place au moment de l'événement, en passant sous silence la contribution des prédécesseurs, les enchaînements chanceux et malchanceux et le rôle de l'ensemble des membres de l'organisation. C'est ainsi que Lee Iacocca, *patron de Chrysler, a été un moment* présenté comme futur président des Etats-Unis, puis, peu de temps après, quand la situation de sa firme s'est renversée, méprisé par les médias.

Il y a aussi la solution étrangère idéalisée, non relativisée par rapport au contexte (la cogestion à l'allemande, telle méthode japonaise,...) : on ne dira jamais assez combien ce syndrome est perturbant pour les entreprises, conduites à importer au petit bonheur ces «solutions».

Le mécanisme intellectuel qui produit de tels effets, c'est la simplification des facteurs. Il y a trois types de simplification :

– Les facteurs de proximité sont surestimés au détriment des facteurs lointains. Une firme réussit : les commentateurs ont tendance à surestimer la part jouée par le management interne au détriment de facteurs comme la situation du marché, *la politique industrielle ou tel événement* historique. Les auteurs du *Prix de l'excellence* (2) avaient chanté les louanges de soixante-deux entreprises. Malheureusement, quelque temps après, quarante-deux d'entre elles se trouvaient en difficulté. L'importance excessive accordée au management interne au détriment des conditions externes est probablement *à l'origine de cette erreur de* jugement.

– Un facteur explicatif unique est mis en avant. Ainsi, si une grève éclate dans une entreprise, pouvoirs publics, journalistes, cadres vont se mettre à chercher l'élément qui permet à lui seul de tout expliquer ; alors qu'une explosion sociale est toujours un enchaînement complexe de variables.

– Les facteurs sont combinés de façon simple, sans percevoir les enchevêtrements et les effets pervers. Dans nos organisations modernes complexes, les rétroactions non désirées sont presque inévitables. Pourtant, elles sont très rarement anticipées.

Pour une part importante, les défauts de la connaissance ordinaire sur l'entreprise proviennent de son mode de production. En voici quelques exemples :

– La consultation de sommet à sommet. Ainsi l'Etat, pour s'informer sur tel sujet industriel, s'adressera aux directions générales d'entreprise ou aux dirigeants des organisations professionnelles, en ayant le sentiment de s'adresser au terrain. Mais ces personnes sont situées à des niveaux si élevés de l'organisation sociale qu'en fait les informations de *terrain qu'ils détiennent sont déformées* et limitées. Ce mécanisme se reproduit entre médias et entreprises et, au sein même des entreprises, entre dirigeants d'unités ou de divisions. On voit ainsi se développer, entre d'innombrables sommets, une circulation intensive d'informations fort éloignées des réalités.

– Le phénomène des boucles fermées. Il consiste à s'adresser toujours à la même source d'information pour confirmer et développer une information, d'où un appauvrissement permanent. Par exemple, il est fréquent qu'un prestataire de *services en entreprise établisse lui* même le questionnaire d'évaluation de sa propre prestation ! J'ai vécu une situation dans laquelle un audit avait pris comme conseiller pour son étude l'auteur du document qu'il devait auditer. Dans les grandes entreprises, *la plupart des cadres* effectuent toute leur carrière dans la même société. Cela constitue aussi une boucle fermée, car l'expérience de l'entreprise n'est pas enrichie ou relativisée par l'expérience d'autres entreprises.

– Le discours sur l'*action* trop souvent considéré comme preuve. Une action dans l'entreprise fait l'objet d'un document ou d'un témoignage diffusé à des acteurs externes, qui ont trop tendance à les considérer comme preuves et embellir ce que l'on peut en déduire. Les «success stories» s'embellissent naturellement, se transforment en mythes, sans aucun apport sérieux et solide pour une véritable connaissance de l'entreprise.

– L'absence d'exploitation de l'expérience interne. Une entreprise produit en permanence à l'échelon local des expériences d'innovation organisationnelle et sociale. Le problème est que toutes ces expériences sont mal diffusées, rapidement oubliées et chaque unité doit réinventer sans cesse des expériences qui ont déjà été menées à proximité. La capitalisation du savoir est donc très pauvre.

La mauvaise connaissance du fonctionnement de l'entreprise n'est pas un simple problème intellectuel. Ses effets peuvent être graves. Un exemple ? La personnalisation des *succès et des échecs joue un rôle* majeur dans la sélection des élites de l'entreprise, et elle peut conduire à *des limogeages préjudiciables*.

Autre constatation : si la pensée en management a pu être touchée *par un véritable obscurantisme* (numérologie, stages commando, gourous, recettes magiques,...), c'est parce que la connaissance ordinaire anémiée n'a pas su produire les anticorps naturels contre cette inquiétante dérive.

Un minimum d'éducation

En conclusion, je suis convaincu que l'amélioration de la connaissance ordinaire exige un minimum d'éducation des managers et futurs managers dans le domaine des sciences *sociales. Il faut savoir qu'encore* aujourd'hui, trop souvent, un ingénieur peut prendre des responsabilités importantes d'encadrement sans jamais avoir suivi une formation minimum relative à, par exemple, la complexité de la motivation humaine ou la connaissance des débats critiques qui se sont déroulés sur certains outils de management américains. *Il aura suivi, peut-être, des* stages recettes (tenue d'agenda, conduite de réunion). Mais ce n'est *pas cela qui lui permettra de mieux* comprendre l'extrême complexité des phénomènes (conduite de projet, grève,...) qu'il aura à gérer.

Bien sûr, on entend parler de stages de culture générale destinés aux cadres. Mais il s'agit là encore d'une conception magique de la culture générale. Les managers auront droit à des conférences d'as*trophysique, d'art contemporain, ou* de philosophie religieuse alors qu'ils *n'auront* jamais suivi un cours de base en sociologie, en psychologie... ou en histoire comparée du syndicalisme !

(1) *Ce thème sera développé dans un* article à paraître dans la revue *Gérer et comprendre* des Annales des Mines, septembre 1992.

(2) Thomas Peters et Robert Waterman, Inter éditions, 1983.

► **Christian Morel est cadre dirigeant dans une grande entreprise, auteur de *la Grève froide*.**

CARNET DU Monde

Anniversaires de naissance

– Annette, Alain, Nicole, Josette, *Jean-Philippe, Béatrice, Jacques, Joan*, Jeff, Sophie, Véronique, Paul, Nathalie, Valérie, Philippe, Claire, Camille, Thomas et Jack

le souhaitent,

chère mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

un très heureux anniversaire.

Décès

– Florensac. Béziers. Agde. Villemur-sur-Tarn. Montpellier. Saint-Georges-d'Orques. San-Mateo (Espagne).

Mme Joachim Bel,
née Geneviève Aubagnac,
son épouse,
Le docteur Gérard Bel et Mme,
M. et Mme Claude Bel,
M. et Mme Jean-Luc Bel,
Mlle Bénédicte Bel,
ses enfants,
Michel, Sophie, Caroline, Catherine, Sabine, Thomas, François et Julie,
ses petits-enfants,
Carmen Bel,
Angèle-Micheline Bel,
ses sœurs,
M. et Mme J. Aubagnac,
M. et Mme Giraud,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Rose Valette,
sa tante,
Ses neveux, nièces,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès dans sa soixante-treizième année, le 23 juillet 1992, de

M. Joachim BEL.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Florensac.

– Mlle Huguette Mayer
a le grand chagrin de faire part du décès de sa maman,

Mme Madeleine MAYER.

Les obsèques ont été célébrées le 29 juillet 1992, en l'église Notre-Dame d'Arcachon.

« L'Eternel est près de tous ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui l'invoquent en vérité.
» L'Eternel garde tous ceux qui l'aiment. »
Psaume 145. 18-20.

Notre-Dame de Tendresse, priez pour nous.

– M. et Mme Roland Faugère,
M. et Mme Louis Faugère,
ses enfants,
Mme Annie Faugère,
M. et Mme Daniel Artaud,
M. et Mme Nicolas Veauvy,
M. et Mme Jean-Paul Faugère,
M. Gérard Faugère,
ses petits-enfants,
Laurent, Benoist, Isabelle, Christine, Gatienne, Louise, *Guillaume, Marie et* Mathilde,
ses arrière-petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme René FAUGÈRE,
née Denise Machuel,

survenu le 29 juillet 1992.

Une messe a été célébrée le 31 juillet, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (Hauts-de-Seine), dans l'intimité familiale.

7, rue Duguay-Trouin,
75006 Paris.
57, rue Molière,
91470 Limours.

– Son épouse Janine,
Ses fils Jean et Michel,
Sa famille,
Ses amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Fernand Joannès GADET,
croix de guerre avec palmes 1939-1940,

survenu le 29 juillet 1992, en sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu à Marseille, dans l'intimité familiale.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu.

Des dons peuvent être adressés à la Croix-Rouge d'Antibes, 6, rue de l'Isle, 06600 Antibes.

Une messe sera dite le 12 septembre, à 9 heures, en la cathédrale d'Antibes, à son intention.

Il a vécu dans le respect des autres et de ses engagements.

– Mme Jacques Politis,
Le comte et la comtesse de Castellane,
M. et Mme Nicolas Politis,
Mme Sophie Politis,
ses enfants,
Katya, Atalanta et Cordelia,
ses petits-enfants,
M. et Mme Eliasco,
M. et Mme Michalopoulos,
Cynthia Michalopoulos,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques POLITIS,

survenu le 28 juillet 1992.

La cérémonie a été célébrée dans la plus stricte intimité.

– Jean-François LIZEE,
polytechnicien promotion 76,
chercheur au CEA,

nous a quittés le 29 juillet 1992.

Nous garderons de lui l'image de son intelligence, de son humanisme, de son humour.

De la part de
Marie-Pascale et Rémi, d'Hélène et Henri, de Marie et Pierre,
De tous ses si nombreux amis.
De la part de
Marie-Christine et Daniel
Et des petits Laurent, Christophe et Sophie,
qu'il chérissait tant.
De la part de la famille qui était devenue la sienne,
Le docteur Georges Pommier, Mme Monique Pommier, le docteur *Raymonde Guillot, Mme Madeleine* Pommier et Philippe,
De la part de la famille à laquelle il portait une immense affection,
Fabienne et Pierre Cauvin, Lucienne Gasquet.

Il est passé à l'Orient Eternel et la chaîne d'union a eu lieu le lundi 3 août, à 16 heures, en l'église Saint-Velusien de Foix (Ariège).

Anniversaires

– Il y a un an, le 4 août 1991, disparaissait

Danielle
GUILLOT REMBAULT.

Ceux qui l'aiment se souviennent et tentent de se réconcilier avec la vie et l'espoir.

Philippe.

– Il y a vingt ans,

Nicole SERRIÈRES

mourait, à Tel-Aviv.

Elle avait vingt-sept ans.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 3 août =

Sans direction

Après deux séances de net repli, la Bourse de Paris avait du mal à redresser la tête lundi 3 août. En hausse symbolique de 0,04 % au début des échanges, les valeurs françaises – après avoir abandonné jusqu'à 0,6 % au cours de la matinée – gagnaient 0,05 % aux alentours de 13 heures. Une heure plus tard, l'indice CAC 40 s'inscrivait en hausse marginale de 0.01 %.

Malgré la légère reprise des marchés obligataires, la tendance demeurait très irrégulière. Les courants d'échanges restaient particulièrement insignifiants puisqu'ils ne représentaient même pas 600 millions de francs à la mi-journée.

Les investisseurs restent très peu susceptibles d'encourager une reprise, relevait un professionnel. Le marché a *surtout* tendance à réagir aux mauvaises nouvelles, précisait un analyste, pour qui *« même si le sondage sur le référendum* (qui sera publié jeudi par *Paris-Match*) *est favorable au « oui », le marché trouvera des raisons pour ne pas en tenir compte »*. Les craintes se focalisent également sur la réunion de la Bundesbank jeudi, que beaucoup d'investisseurs trouvent *« peu rassurante »*, la banque centrale allemande ayant plutôt l'habitude de se réunir fin août.

Aux valeurs, les bancaires et les assurances étaient en baisse sensible. La BNP perdait 2,6 %, la Compagnie bancaire 0,7 % et Suez 1,7 %. La Société générale parvenait toutefois à gagner 1,3 %. En baisse, on relevait également Euro Disney, qui perdait 2,4 %, Cap Gemini, 1,6 % et Olipar, 7,4 %. En hausse, Accor gagne 1,1 % et BSN 0,3 %.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	24-7-92	31-7-92
Valeurs franç. à rev. variable	99,2	101,7
Valeurs industrielles	102,5	105
Valeurs étrangères	92,2	93,9
Pétroles-Énergie	89,7	92,3
Chimie	112,9	117
Métallurgie, mécanique	111,1	113,8
Électricité, électronique	104	106,9
Bâtiment et matériaux	100,1	103,9
Ind. de consom. non alim.	112,5	114,5
Agroalimentaire	98,9	98,9
Distribution	108,8	110,8
Transports, loisirs, services	100,7	102,1
Assurances	89,8	93,6
Crédit bancaire	92,9	98,1
Sicomi	81,2	81,1
Immobilier et foncier	79,8	80,9
Investissement et portefeuille	90,1	93,6
Base 100 : 31 décembre 1991		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,3	97,5
Emprunts d'État	97,5	96,5
Emprunts garantis et assimilés	98,7	98
Sociétés	91,1	98,6
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3 759,4	3 895,1
Valeurs étrangères	3 663,9	3 721,3
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	548,3	562,1
Valeurs étrangères	494,1	503,2
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	117,5	116,5
Emprunt d'État	118,1	118,9
Emprunts garantis et assimilés	116,9	116
Sociétés	116,3	115,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 31 décembre 1981

	24-7-92	31-7-92
Indice général	478,4	488,06
Produits de base	406,3	419,13
Construction	449,9	457,76
Biens d'équipement	247,5	250,44
Biens de consom. durables	665,9	678,19
Biens de consom. non durables	763,6	777,18
Biens de consom. alim.	813,6	826,53
Services	483,5	492,51
Sociétés financières	419,6	429,32
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	370	385,82
Valeurs industrielles	491,6	502,53

TOKYO, 3 août ⬇

Repli

Les valeurs japonaises ont clôturé en repli, lundi, à la Bourse de Tokyo, à l'issue d'une séance peu active dominée par des ventes programmées sur ordinateur. L'indice Nikkei a terminé en baisse de 200,83 points, soit un recul de 1,26 %, à 15 709,45 points. Avec seulement 130 millions de titres échangés, le volume des transactions est tombé à son plus bas niveau de l'année.

Selon les opérateurs, le marché a été instable et soumis aux fluctuations du marché à terme. *« On commence à être fatigué de regarder les Jeux olympiques à la télévision. La séance a été particulièrement morose et personne n'a acheté en raison de l'absence de facteurs incitatifs »*, a souligné un professionnel.

VALEURS	Cours du 31 juillet	Cours du 3 août
Ajinomoto	1 130	1 110
Bridgestone	1 060	1 080
Canon	1 230	1 220
Fuji Bank	1 370	1 340
Honda Motors	1 290	1 250
Matsushita Electric	1 240	1 210
Mitsubishi Heavy	626	612
Sony Corp.	3 980	3 970
Toyota Motors	1 420	1 420

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4125	4240	Immob. Hôtelière	1070	1050
Arnault Associés	181	....	Interm. Composer	150	150
B.A.C.	23 70	28 70 d	I.P.B.M.	51	53 50
Bque Vernes	700	....	Locamic	102 10	100
Boiron (Ly)	465	461	Matra Comm.	295 70	295 70
Boisset (Lyon)	200 50	....	Molex	150	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	700	705	Publ.Filipacchi	418	438 90
Calberson	327 90	....	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	330	330
Cardif	740	739	Select Invest (Ly)	85 50	89 50
C.E.G.E.P.	160	160	Serbo	250	....
C.F.P.I.	274	275	Sopra	324	325
C.N.I.M.	1043	1045	TF1	512	505
Codetour	263	270	Thermador H. (Ly)	343	341
Conforama	1218	1218	Unilog	260	270
Creeks	129	127	Viel et Cie	84 30	....
Dauphin	290	290	Y. St-Laurent Groupe	780	782
Delmas	1170	1130			
Demachy Worms Cie	385 10	....			
Devanlay	1050	1065			
Deville	167	167			
Dolisos	107	107			
Editions Belfond	240	....			
Europ. Propulsion	181	172 50			
Finacor	95 80	...			
G.F.F. (group.fon.f.)	66	64			
G.I.M.	350	367			
Gravograph	150	150			
Guintoli	800	795			
I.C.C.	165.90	....			
Idianova	79 10	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 31 juillet 1992
Nombre de contrats estimés : 144 004

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 92	Déc. 92	Mars 93
Dernier	104,46	104,78	105,18
Précédent	104,76	105,22	105,70

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 92	Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Sept. 92	Déc. 92
106	0,11	0,89	1,66	2,05

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 21 699

COURS	Juillet 92	Août 92	Septembre 92
Dernier	1 760,5	1 767	1 782,5
Précédent	1 782	1 795	1 812

CHANGES

Dollar : 4,98 F ⬇

Le dollar perdait un peu de terrain lundi 3 août au cours des premiers échanges entre banques à 4,9860 francs, contre 4,9870 francs à la clôture des échanges interbancaires de vendredi et *4,9995 francs*, selon le cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	31 juillet	3 août
Dollar (en DM)	1,4760	1,4784
TOKYO	**31 juillet**	**3 août**
Dollar (en yens)	127,30	127,25

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (3 août) .... 9 15/16 % - 10 1/16 %
New-York (31 juillet) .... 3 3/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	30 juillet	31 juillet
Valeurs françaises	102,80	101,70
Valeurs étrangères	93,20	93,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	491,60	488,06
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 782,57	1 754,67

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	30 juillet	31 juillet
Industrielles	3 391,89	3 393,78

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	30 juillet	31 juillet
100 valeurs	2 411,60	2 399,60
30 valeurs	1 885,90	1 883,80
Mines d'or	91	99,90
Fonds d'État	88,68	88,31

FRANCFORT

	31 juillet	3 août
Dax	1 623,99	1 615,42

TOKYO

	31 juillet	3 août
Nikkei Dow Jones	15 910,28	15 709,45
Indice général	1 219,25	1 207,44

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	4,9815	4,9835	5,0677	5,0727
Yen (100)	3,9162	3,9194	3,9781	3,9841
Ecu	6,8850	6,8870	6,8703	6,8775
Deutschemark	3,3763	3,3768	3,3795	3,3825
Franc suisse	3,7902	3,7932	3,8051	3,8110
Lire italienne (1000)	4,4735	4,4755	4,4179	4,4283
Livre sterling	9,5970	9,6020	9,5967	9,6090
Peseta (100)	5,2960	5,3010	5,2535	5,2643

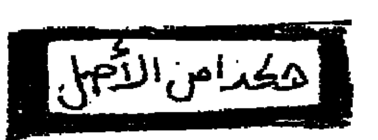
TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 5/16	3 7/16	3 1/2	3 5/8
Yen (100)	3 15/16	4 1/16	3 6/8	4	3 3/4	3 7/8
Ecu	11	11 1/8	11	11 1/8	11	11 1/8
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 3/4	9 7/8	9 13/16	9 15/16
Franc suisse	8 1/4	8 3/8	8 7/16	8 9/16	8 7/16	8 9/16
Lire italienne (1000)	14 7/8	15 1/8	14 7/8	15 1/8	14 7/8	15 1/8
Livre sterling	10 1/16	10 3/16	10 1/4	10 3/8	10 5/16	10 7/16
Peseta (100)	13	13 1/4	13 3/16	13 7/16	13 5/16	13 9/16
FRANC FRANÇAIS	10 1/16	10 3/16	10 1/4	10 3/8	10 5/16	10 7/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur *le marché interbancaire des devises, nous sont* communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

Un contrat japonais pour le français IER

Premier constructeur mondial de terminaux et de systèmes d'impression spécialisés, le français IER vient de décrocher un contrat de 10 millions de francs au Japon avec la compagnie aérienne All *Nippon Airways* (ANA) à laquelle il fournira des imprimantes pour l'émission de billets ou d'étiquettes de bagages et des lecteurs de cartes d'embarquement. Déjà solidement implantée dans plus de cent *réseaux de transports, à la SNCF*, *dans les caisses du Crédit agricole et dans* l'industrie pharmaceutique (Boiron, Mérieux), la société IER a réalisé, en 1991, un chiffre d'affaires de 340,5 millions de francs, au lieu de 327,8 millions l'année *précédente* (+ 3,9 %). *Le* bénéfice net consolidé est revenu de 17,5 millions à 11,8 millions de francs (– 32,6 %). En revanche, la marge brute d'autofinancement a crû de 76,3 millions à 79,2 millions de francs (+ 3,8 %).



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 3 AOUT

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4700	C.N.E 3%	4725	4725	4725	....
905	B.N.P. T.P.	830	830	830	....
877	Cr.Lyon. T.P.	885	880	885	....
1571	Renault T.P.	1800	1800	1800	....
1653	Rhone Poul. T.P.	1670	1680	1680	- 0 60
1020	Saint Gobain T.P.	1030	1034	1030	....
880	Thomson T.P.	817 30	830	821	+ 0 45
646	ACCOR	616	620	625	+ 1 46
725	Air Liquide	752	753	751	- 0 13
605	Alcatel-Alsthom	619	620	616	- 0 48
1760	Alc.Superm.	1800	1790	1760	- 2 22
290	A.L.S.P.I.	287	287	287	....
415	AGF Sté Centrale	406	412 50	413	+ 1 72
140	Avenir H. Média	149 20	148 20	146	- 2 14
750	Axa (ex Cie Midi)	785	786	794	+ 1 16
123	Bafip	145	148 10	147	+ 1 38
98	Bail-Equipem.	98	98 50	99	+ 1 02
695	Bail Investiss.	690	690	678	- 1 74
330	Bancaire	332	327	327 50	- 1 36
785	Bazar H.-V.	770	....	....	....
1260	Berger (M)	1300	....	....	....
400	Bertrand Faure	410	408	408	- 0 49
785	Bic	790	798	808	+ 2 28
1050	B.I.P.	1050	1055	1055	+ 0 48
250	BIS	236	236	233	- 1 27
330	B N P (CI)	327 50	325 10	319	- 2 60
720	Bollore Tech.	695	695	691	- 0 58
3050	Bongrain	2980	2935	2950	- 1 01
565	Bon-Marché	589	589	581	- 1 36
530	Bouygues	549	552	551	+ 0 36
96	BP France	92 25	93	92 70	+ 0 49
1050	B S N	1000	1002	1003	+ 0 30
1150	Canal Plus	1178	1179	1188	+ 0 85
215	Cap Gem.S	216 40	207 60	212 90	- 1 62
2500	Carrefour	2535	2527	2520	- 0 59
133	Casino	132	134 90	137 90	+ 4 47
88	Casino ADP	89 90	89 60	89 20	- 0 78
480	Castorama D.L.	477	479	469 90	- 1 49
165	C.C.F.	170 30	165 30	168 50	- 1 06
35	CCMC Ly	38	37 30	36 60	- 3 68
390	C.D.M.E.	408	400	395	- 3 19
165	C.E.G.I.D.	150	157	157	+ 4 67
77	Centrest (Ny)	75	75 10	80	+ 6 67
360	C.E.P. Comm.	345	350	352	+ 2 03
106	Cerus	109	109 40	107	- 1 83
710	Cetelem	741	736	720	- 2 83
225	CF Int.	227	224	223	- 1 76
280	CGI Info.	277 10	284 90	280	+ 1 05
1010	C G I P.	1000	998	1003	+ 0 30
650	CGP	641	659	659	+ 2 81
1100	Chargeurs S A	1120	1120	1130	+ 0 89
315	Christian Dior	306	300 50	304	- 0 65
565	C I C A (M)	543	....	....	....
370	Ciments franç.	332	332	335	+ 0 90
730	Clarins	731	728	730	- 0 14
430	Club Méditer.	433 90	437 10	435 80	+ 0 44
168	CMB Packa.	164 50	166	166	+ 0 91
820	Coles	847	836	828	- 2 24
195	Cpt. Entrep.	191 50	192 10	197 50	+ 3 13
1030	Compt Mod.	1061	1066	1066	+ 0 47
225	CPR (Paris Réa.)	234 50	234 50	234 90	+ 0 17
740	Créd. Foncier	751	760	768	+ 2 26
245	Crédit Loc.France	251 50	250 10	250 50	- 0 40
505	Cr Lyon.(CI)	513	500	500	- 2 53
870	Credit Nat.	840	850	846	+ 0 71
255	CSEE	290	278	278 10	- 4 79
3190	Damart	3248	3200	3210	- 1 17
380	Dassault Aviation	375	375	375	....
170	Dassault Electr.	179	179	179	....
1670	De Dietrich	1845	1835	1770	- 4 07
66	Dév.P.d.C.(Li)	72 50	71 50	71 50	- 1 38
110	Dév.R.Sud-Est	116	....	....	....
320	D M C	325	321 50	322 40	- 0 80
400	Docks France	398	400	388	- 2 51
220	Dynaction	217 50	215	207 10	- 4 78
2070	Eaux (Gle)	2066	2062	2070	+ 0 19
850	E.B.F.	845	845	838	- 0 83
395	Ecco	403	397	397	- 1 49
330	Elf Aquitaine	340 50	341 50	339 80	- 0 21
980	ElfSanofi(ExSanofi)	976	985	980	+ 0 41
230	Emp-EI (Certif.)	243 50	235	242 50	- 0 41
570	Eridania-Beghin	601	600	602	+ 0 17
390	Essilor	385	386 10	385 10	+ 0 03
178	Essil.Int.(DP)	189	185 50	186 50	- 1 85
790	Esso	800	800	803	+ 0 38
1260	Eurafrance	1295	1295	1265	- 2 32
590	Eurocom	590	580	580	- 1 69
97	Eurodisneyland	85	82 75	82 95	- 2 41
930	Europe 1	998	998	990	- 0 80
30	Eurotunnel	30 85	30 90	30 80	- 0 16
1450	Exor	1450	....	....	....
99	Finextel	98	99	99	+ 1 02
345	Fives Lille	345	331	340	- 1 45
3220	Fromager. Bel	3178	2950	3090	- 2 77
1920	Gal.Lafayette	2080	2005	2005	- 3 61
385	G.A.N.	392 50	382	386	- 1 66
505	Gascogne (B)	496	496	494	- 0 40
1240	Gaz et Eaux	1260	1260	1260	....
655	Géophysique	672	674	680	+ 1 19
615	Groupe André SA	622	624	626	+ 0 64
505	Groupe Cité	535	531	525	- 1 87
380	GTM-Entrep.	422	415	415	- 1 66
1610	Guyenne-Gas.	1600	1625	1601	+ 0 06
114	Hachette	117 20	121 90	121 50	+ 3 67
455	Havas	484	484	485 10	+ 0 23
290	Ifia	306	304 90	304 90	- 0 03
310	Imétal	313	311 90	315	+ 0 64
110	Immob. Phénix	112	....	....	....
92	Ingénico	86 70	88	88	+ 1 50
6470	Inst. Mérieux	6690	6700	6700	+ 0 15
390	Interbail	390	390	388	- 0 51
680	Intertechnique	685	651	652	- 4 82
800	J. Lefebvre	825	816	817	- 0 97
465	Klepierre	465	461	465	....
700	Labinal	676	671	679	+ 0 44
310	Lafarge	312 50	312	313	+ 0 16
280	Lebon	280	299	299	+ 6 79
4240	Legrand	4104	4115	4180	+ 1 85
2210	Legrand (DP)	2100	2145	2145	+ 2 14
340	Legris Industries	353	355	356	+ 0 85
600	Locindus	620	620	616	- 0 65
3430	L.V.M.H.	3580	3585	3589	+ 0 25
495	Lyon.Eaux/Dumez	502	499 90	500	- 0 40
82	Majorette Ly.	89	89	86	- 3 37
270	Mar. Wendel	282	284	284	+ 0 71
180	Matra	176	179 90	179	+ 1 70
445	Merlin-Gerin	449	452	453	+ 0 89
74	Metaleurop	73 90	76 50	73	- 1 22
29	Métrologie In.	29 50	30 30	29 20	- 1 02
200	Michelin	210 90	210	210 60	- 0 14
156	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
77	MMB	92 30	92	92	- 0 33
131	Moulinex	125	125 10	126 10	+ 0 88
900	Navig. Mixte	855	856	858	+ 0 35
110	Nord-Est	112 80	112 50	115	+ 1 95
240	Nordon (Ny)	232	226	226	- 2 59
645	Nouv Galeries	647	647	647	....
101	Olipar	85 20	80 50	79 80	- 6 34
905	Oréal	905	908	913	+ 0 88
300	Paribas	315 10	316 50	320 50	+ 1 71
183	Pechiney Int.	181 90	180	178 50	- 1 87
305	Pechiney (CIP)	305	305 10	304	- 0 33
380	Pernod Ricard	378 50	379	374 90	- 0 95
665	Peugeot	675	672	670	- 0 74
345	Pinault	350 70	351	347 90	- 0 80
770	Plastic-Omn.	780	780	771	- 1 15
500	Poliet	510	499	515	+ 0 98
700	Primagaz	742	744	730	- 1 62
710	Printemps	700	699	706	+ 0 86
670	Promodès	628	628	626	- 0 32
450	Radiotechn.	469	470	465	- 0 85
5600	Redoute (La)	5660	5630	5630	- 0 53
155	Remy Cointreau	169	170	168 50	- 0 30
585	R. Poulenc CIP	571	570	566	- 0 88
55	Rochette(La)	58 10	58 10	57 60	- 0 86
445	Roussel Uclaf	428	....	....	....
2800	R. Impé.Ly *	2780	2780	2800	+ 0 72
159	Sade (Ny)	156	150 20	154	- 1 28
2140	Sagem	2180	2160	2150	- 1 38
525	Saint Gobain	545	547	545	...
1130	Saint Louis	1183	1180	1170	- 1 10
1310	Salomon Ly	1285	1285	1285	....
295	Salvepar (Ny)	304	300	300	- 1 32
1350	S A T	1400	....	....	....
225	Saul. Chât.	230	229 10	229 10	- 0 39
1000	Saupiquet (Ns)	1033	....	....	....
585	Schneider	566	569	568	+ 0 35
13	SCOA	14 35	14 45	14	- 2 44
315	Scor s.a.	300	300	300	....
2000	S.E.B.	2050	2140	2050	....
375	Sefimeg	384	386	385	+ 0 26
116	Selectibanque	115 10	115 10	118 30	+ 2 78
187	Sextant A.	178	179 90	175	- 1 69
590	S F I M.	684	680	680	- 0 58
189	S.G.E.	197	191	195	- 1 02
355	Simco	377 10	380 30	384	+ 1 83
625	Sk. Rossignol	623	610	598	- 4 01
430	Sligos	437 90	439 50	439 50	+ 0 37
440	Société Géné.	449	451	455	+ 1 34
50	Sodecco(B)	53	50	50	- 5 66
92	Sodero(Ns)	95 80	95 80	96	+ 0 21
590	Sodexho	982	981	986	+ 0 41
67	Sogeal(Ny)	69 40	69 10	70	+ 0 86
375	Sogerap	360	360	361	+ 0 28
1330	Som-Allib.	1295	1300	1340	+ 3 47
355	SOPHIA	360	355	360	...
1700	Source Perrier	1700	1700	1701	+ 0 06
710	Sovac	725	720	725	
275	SPEP	305	293	294	- 3 61
270	Spie-Batignol.	279 10	274	266	- 4 69
745	Strafor Facom	748	745	746	- 0 27
265	Suez	265 20	266 50	260 60	- 1 73
995	Synthélabo	1002	1007	1003	+ 0 10
126	Thomson CSF	126 80	126 90	125 40	- 0 32
230	Total	228 10	229	229	+ 0 39
171	– (certif.)	165	165	165	
181	Tuffaut Fin.	188 50	181 20	190 70	+ 1 17
405	U.A.P.	396 50	396	392	- 1 13
235	U F B Locab.	242 50	248 90	249	+ 2 68
250	U.G.C. DA (Robur)	251 10	....	....	..
480	U I C.	466	466	468	+ 0 43
405	U I F.	397 70	398	398	+ 0 08
750	U I S.	735	....	..	.
400	Unibail	403 50	396	396	- 1 86
720	Valéo	760	760	760	..
153	Vallourec	143 10	143 60	138 50	- 3 21
220	Via Banque	217	215	217	..
270	Worms et Cie	272	272	272	..
1170	Zodiac	1230	1200	1180	- 4 07
945	Elf Gabon	975	988	988	+ 1 33
99	Amax	101	...	....	.
144	Amer. Barrick	148	146 20	143 90	- 2 77
120	Amer. Express	115	115 30	115 30	+ 0 26
215	A.T.T.	218 90	....	..	....
148	Anglo Amer.C.	158 10	162 50	152 30	- 3 67
270	Amgold	287 50	...	...	..
195	Banco Santander	191 30	197	192	+ 0 37
730	B.A.S.F.	742	743	740	- 0 27
865	Bayer	881	888	888	+ 0 79
45	Blenheim Pk.	45 50	...	....	....
30	Buffelsfont.	28 50	28 80	28 80	+ 1 05
128	Chase Manh.	129 30	128	127	- 1 78
2400	Daimler Benz	2345	2316	2265	- 3 41
98	De Beers	102 50	101 50	101	- 1 46
2200	Deutsche Bank	2145	2145	2100	- 2 10
1080	Dresdner Bank	1090	1107	1091	+ 0 09
56	Driefontein	53 50	53 90	54 15	+ 1 21
245	Du Pont-Nem.	261 30	268 50	267	+ 2 18
205	Eastman Kodak	211	216 20	217 90	+ 3 27
12	East Rand	11 20	11 20	11 20	..
32	Echo Bay	31 40	32	32 55	+ 3 66
195	Electrolux	209	....	...	...
110	Ericsson	110	111 10	112	+ 1 82
315	Exxon Corp.	315 80	316 80	316 80	+ 0 32
220	Ford Motor	232	231 50	229 70	- 0 99
43	Freegold	42	42 15	41 50	- 1 19
14	Gencor	15 10	15 10	15 10	....
385	Gén. Elect.	381	381 20	381 20	+ 0 05
195	Gén. Motors	209	....	....	....
325	Gén. Belgique	324 50	....	....	....
43	Gd. Métropol.	40 50	40 60	40 50	.
50	Guinness	50 50	51 10	52 60	+ 4 16
19	Hanson PLC	19 70	19 30	19 60	- 0 51
21	Harmony Gold	20 30	20	20	- 1 48
355	Hewlett Packard	379	369 50	369 50	- 2 51
29	Hitachi	28 50	28 60	28 50	...
755	Hoechst	782	838	838	+ 7 16
71	Homestak	70	73 50	72 25	+ 3 21
107	I.C.I	109	111	113 40	+ 4 04
465	I.B.M.	476 20	474 50	473 50	- 0 57
325	I.T.T.	333 80	338 10	338 10	+ 1 29
157	Ito Yokado	155	154 30	157	+ 1 29
47	Matsushita	49 50	47	46 60	- 5 86
3 55	Maxwell	3 55	....	..	.
215	Mc Donald's	221 80	218 20	219 60	- 0 99
250	Merck	260	259	260	
490	Minnesota M.	490 50	...	.	..
35	Mitsubishi	34 90	35 40	34 30	- 1 72
320	Mobil corp.	325	...	..	...
295	Morgan J.P	300	300 60	300 60	+ 0 20
35130	Nestlé	35400	35790	35300	- 0 28
125	Norsk Hydro	125 20	126	123 50	- 1 36
92	OFSIL	91 50	91	91	- 0 55
1760	Pétrofina	1800	1804	1796	- 0 22
390	Philip Morris	395 50	398 80	400 80	+ 1 34
76	Philips	72 50	72 20	74 10	+ 2 21
57	Placer Dome	54 15	54 50	55	+ 1 57
255	Procter Gamble	249 50	252	252	+ 1 00
160	Quilmès	175	167 20	167 20	- 4 46
21	Randfontein	19 50	19	18 85	- 3 33
275	Rhone Poul. Rorer	274	273 10	273 10	- 0 33
435	Royal Dutch	437 50	440 10	441 20	+ 0 85
53	R T Z	54 10	55 95	55 30	+ 2 22
11	Saat.& Saatch.	12 80	12 85	12 70	- 0 78
26	St Helena	26 40	26 80	26 80	+ 1 52
310	Schlumberger	331 70	333 10	331	- 0 21
44	Shell transp	44 80	44	44	- 1 79
2090	Siemens	2105	2100	2107	+ 0 10
154	Sony	157	156	155 90	- 0 70
50	Sumitomo Bank	54 80	55	55	+ 0 36
152	T.D.K.	142 50	147 50	147 50	+ 3 51
54	Telefonica	66 60	53 50	66 60	- 0 18
25	Toshiba	24 60	24 20	24 10	- 2 03
540	Unilever	547	543	545	- 0 37
265	Unit.Techn.	286 20	284 40	284 40	- 0 63
235	Vaal Reefs	230 60	231	231	+ 0 17
1170	Volkswagen	1209	...	...	...
300	Volvo	338	315	315	- 6 80
107	West. Deep	96	95	97	+ 1 04
360	Xerox Corp.	368 20	...	. .	
91	Yamanouchi	91 50	89 80	89 80	- 1 86
3 16	Zambia Cop	4 61	4 60	4 46	- 3 25

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp.Etat 9,8%78	109	0 59
10,80% 79/94	100 60	8 86
Emp.Etat 13,4%83	103 78	8 27
Emp.Etat 12,2% 84	100 20	10
10,26% mars 86	....	4 04
OAT 10% 5/2000	104 50	1 88
OAT 9,9% 12/1997	101 55	6 33
OAT 9,8% 1/1996	100 50	4 96
PTT 11,2% 85	104 07	6 94
CFF 10,30% 86	101 50	4 96
CFF 10,25% nov 90	103 82	3 86
CNA 10 % 1979	99 15	4 08
CNB Bques 5000F	98 05	0 77
CNB Paribas 5000F	97 50	0 77
CNB Suez 5000F	97 50	0 77
CNI 1/82 5000F	98 21	0 77
CNT 9 % 86	98 20	2 61
CRH 10,90% déc.85	104 97	5 81
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1050	....
Comp	2201	....
Alcatel 6 % janv. 89	609	....
Ly. Eaux cv 6,5%	755	....
Thoms. cv 9,2% 86	798	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Agache (ste fin.)	700	700
Applications Hydr.	1540	1550
Arbel	460	460
Bains C.Monaco	915	920
B.Hypoth.Europ.	357	357
B.N.P. Intercont.	350	345 10
Bégin-Say (C I)	470	454
Bénédictine	2629	....
Bidermann Internat.	459	470
Blanzy Ouest	1939	....
B T P	59 60	59 20
Cambodge	1150	1150
Carbone Lorraine	440	450
Case Poclain	5 30	5
C.B.C.	295	300 10
C.E.G.F (Frigor.)	705	....
Centenaire Blanzy	360	363
Comban	50	....
Champex Ny	51	52
CIC (CP)	180	179 90
C.I.M.	878	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2500	....
Cogifi	282	282
Comiphos	450	....
Cie Industrielle	5110	5110
Cpt Lyon Alemand	330	331
Concorde	800	803
Constr.Méc.Prov.	16 60	....
Crédit Gén.Ind.	129	....
Cr Universel (Cie)	285	430
Darblay	535	....
Degremont	1785	1800
Delmas Vieljeux	3247	....
Didot Bottin	540	513
Eaux Bassin Vichy	3200	3249
Ecia	385	385
Ent.Mag. Paris	4200	....
Eurex (ex Eternit)	1975	1990
Finalens	301 90	....
F.I.P.P.	69	70
F.N.A.C.	1900	....
Foncière (Cie)	460	445
Fonc.Lyonnaise	605	604
Foncina	345	....
Fougerolle	800	801
France I.A.R.D.	518	518
France SA (Ly)	1740	1710
From. Paul-Renard	1526	1856 d
Gaumont	469	....
Gazolin	260	256 50
Gévelot	490	490
G.F.C.	294	293
Groupe Victoire	974	950
G.T.I (Transport)	210	210 10
Immobail	306 10	307
Immobanque	595	....
Im.Marseillaise	4050	....
Immofice	369 80	....
Invest.(Ste Cie.)	3205	....
Lambert Frères	236	236
Lille Bonnières	999	1000
Locafinancière	478	....
[illegible]	630	659
Louvre	2300	2320
Lucia	640	650
Machines Bull	32	31
Mag.Uniprix	192 10	....
Magnant	540	....
Métal Déployé	420	....
Mors	64	63
Navigation (Nle)	200	199
Optorg	279 50	280
Ordif (CI)	507	501
Origny-Desvroise	674	....
Palais Nouveauté	1260	1240
Paluel Marmont	610	610
Parfinance	150	....
Paris France	199	....
Paris Orléans	219	210
Parthena Invest.	275 30	270
Pathé Cinéma	500	....
Piper Heidsieck	1000	1000
Porcher	470	470
Promodès (Ci)	390	385
Publicis	705	....
Rochefortaise	120	115
Rosario	166 80	160
Rougier	249	....
S.A.C.E.R.	461	460
S.A.F.A.A.	240	....
S.A.F.I.C Alcan	203	....
Saga	381	400
Saint Dominique (F.)	103	103
Salins du Midi	578	583
Savoisienne M.	159	....
S.C.A.C.	820	810
Senelle	440	440
S.Eaux.Part. (M)	123	....
Silic	544	554
Siviem	113	114
S.I.P.H.	136	....
S.M.C.I.	100	....
Sofal	610	630
Soffo	251 50	264
Sofical	1095	1094
Softaro (ex Sasam)	70	....
Sofragi	2423	....
Soudure Autogène	761	761
Sovabail	332	....
Sterni	524	....
Taittinger	2200	2207
Tessus-Acquitaine	220	....
Tour Eiffel	191	....
Ufiner	1110	....
Vicat	475	....
Viniprix	1500	1510
Vinex	120	....
Maroc Sté Brasserie	300	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Etrangères		
A.E.G.	556	....
Akzo Nv Bico	408	400
Alcan Aluminium	97	....
American Brands	231	....
Arbed	589	570
Asturienne Mines	85 10	....
Banco Popular Espa.	465	...
B.Reglements Int.	18510	....
Can.Pacifique	70	71 30
Chrysler Corp.	102 10	....
C I R.	8 20	....
Commerzbank	830	...
Dow Chemical	270	285 80
Fiat	19 80	20 50
GBL (Brux Lamb.)	485	490
Gevaert	1000	....
Glaxo Holdings Ltd	68 40	70
Goodyear Tire	337	....
Grace and Co (WR)	181	....
Honeywell Inc Inc.	358	....
Johannesburg	71 50	...
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	18 60	....
Midland Bank	40 10	...
Noranda Mines	75 30	78 70
Olivetti priv.	9	...
Pfizer Inc.	381	389
Ricoh	19 50	....
Robeco	273	270
Rodamco NV	126 60	126 10
Rolinco	265 60	265 50
Saipem	7	....
Sema Group	27 90	....
SKF Aktiebolaget	90	86
Tenneco Inc.	170	206 50d
Thorn Electrical	70	....
Toray Ind.	20 90	....
West Rand Cons.	6 50	....
Hors-cote		
Bque Hydro Energie	284	....
Calciphos	89	85 10
C G H Cogenhor.	3 98	....
Coparex	615	....
Drouot Assurances	339	...
Electro-Banque	311	....
Europ. Accum.	81	....
Europ Soufres Ind.	12 80	17 d
Gachot S.A.	38	....
Guy Degrenne	402	...
Lecteurs du Monde	180	...
Nicolas	1198	1200
Particip. Percier	350	350
Quadrant	40	....
Rorango N.V.	220 10	220 70
St-Gobain-Emballage	1790	....
S.E.P.R.	1648	....
S.M.T. Goupil	0 40	6 d
S.P.R. act. B.	285	....
Waterman	1200	...

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	4 999	....	4 7	5 2
Ecu	6 889	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 920	....	326	346
Belgique (100 F)	16 405	....	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	299 710	....	288	308
Italie (1000 lires)	4 466	....	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 830	....	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	9 594	....	9 2	10
Grèce (100 drachmes)	2 750	....	2 4	3 1
Suisse (100 f)	379 900	....	367	387
Suède (100 krs)	93 040	....	89	97
Norvège (100 k)	85 960	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 012	....	46 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 300	....	5	5 6
Portugal (100 esc)	3 970	....	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 227	....	4	4 4
Japon (100 yens)	3 922	....	3 7	3 9

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/8
Or fin (kilo en barre)	57900	57300
Or fin (en lingot)	58800	58000
Napoléon (20f)	334	333
Pièce Fr (10 f)	401	.....
Pièce Suisse (20 f)	336	333
Pièce Latine (20 f)	330	329
Souverain	427	425
Pièce 20 dollars	1830	1900
Pièce 10 dollars	927 50	947 50
Pièce 5 dollars	580	.....
Pièce 50 pesos	2140	2135
Pièce 10 florins	337	340

SICAV (sélection) 31/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilos	188 68	183 63
Améri-gan	6982	6713 46 ◆
Amplia	270457 09	270457 09◆
Amplitude	612 32	594 49
Arbitrages Court.T.	7324 19	7324 19◆
Associc	1097 36	1097 36
Atout Futur	401 51	391 72
Aurecic	1141 47	1108 22
Avenir Alizes	1666 14	1633 47
Axa Capital	168 65	163 74
Axa Court Terme	8060 11	8060 11
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	857 35	832 38
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	771 23	748 77
Axa Europe	123 94	120 33
Axa Investiments	99 54	96 64
Axa NPI	110 95	107 72
Axa Ob.Fr.Extrans.	138 96	134 91
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se.	130 45	126 65
Axa Prem.Ex.Agepre.	113 91	110 59
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	138 60	134 56
Axa Valeurs PER	119 48	116
Cadence 1	1026 32	1006 20
Cadence 2	1036 39	1016 07
Cadence 3	1027 49	1007 34
Capimonétaire	6385 19	6378 81
Capiobliq	6300 72	6177 18
Capitecic	1299 98	1280 77
Coadis	1311 63	1279 64
Compravalor	3563 34	3558
Converdimmo	321 27	314 97
Credinter	429 19	416 69
Credit Mutuel Capital	1281 16	1256 03
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	679 02	679 02
Cred.Mut.Ep.Indes	92 53	90 05
Cred.Mut.Ep.J.	70563 75	70563 75
Cred.Mut.Ep.long.T.	184 94	179 99
Créd.Mut.Ep.Monde	1093 27	1064 01
Cred.Mut.Ep Quatre	1090 27	1061 09
Daza	1293 80	1262 24
Drouot France	828 82	804 68
Drouot Sécurité	217 24	210 91
Ecocic	1048 16	1017 62
Ecuper	125 35	121 70
Ecureuil Capitalisation	2556 79	2531 48
Ecureuil Géovaleurs	2271 73	2205 56
Ecureuil Invest.	436 71	423 99
Ecureuil Monepremiere	68051 10	68051 10
Ecureuil Monétaire	40010 58	40010 58
Ecureuil Trésorerie	2467 79	2467 79
Ecureuil Trimestr.	2004 62	1984 77
Elicash	2 838206	2 838205◆
Energie	262 16	250 27
Eparcic	3655 03	3655 03
Eparcourt-Sicav	4350 16	4339 33
Epargne Associat.	25659 47	25387 31
Epargne Capital	10685 53	10579 73
Epargne Croissance	1623 70	1580 24
Epargne Obligat.	192 01	186 87
Epargne Premiere	14480 12	14352 48
Epargne-Unie	1228 81	1198 84
Epargne Valeurs	418 32	407 12
Eufi Cash cap.	8430 28	8430 28◆
Eufinvest cap.	616 31	598 36◆
Eurocic Leaders	1034 67	1004 73
Eurodyn.	1147 86	1119 85
Euro Gan	6093 06	5858 71
Europe Nouvelle	533 74	509 54
Fonsicav	14633 40	14633 40
France-gan	9650 83	9279 64
France Garantie	258 31	257 79
France Index Sicav	106 47	103 35
France Obligations	484 78	460 18
Francic	455 85	442 57
Francic Pierre	96 54	93 73
Francic-Regions	1177 79	1143 49
Fructi-Associations	35 78	35 78
Fructi-Capi	41 52	40 91
Fructidor	233 05	229 61
Fructifrance action C.	889 86	868 16
Fructifrance action D.	870 11	848 89
Gestilion	14843 91	14770 06
Gest.Associations	163 94	160 33
Horizon	1178 89	1144 55
HLM Monétaire	14136 07	14136 07
Indust.Fse.Court T.	1491 47	1491 47◆
Interepar	104228 95	101193 16
Interoblig	13577 38	13311 16
Intersélection Fce	513 59	503 52
Japacic	136 01	132 05
Jeunepargne	287 80	283 55◆
Latitude	2287 55	2284 12
Leumi C.T.	12732 88	12732 88
Leumi L.T.	6338 78	6154 14
Lion Association	11252 80	11252 80
Lion Institution	29320 75	29247 63
Lionplus	969 96	950 94
Lion Trésor	2088 96	2068 28
Lion 20 000	26610 92	26610 92
Livret Bourse Inv.	545 11	529 23
Livret Portefeuil.	676 45	656 75
Méditerranée	169 34	164 41
Mensuel CIC	10065 51	9985 85
Monedan	69008 49	69008 49
Mone.J.	73697 65	73697 65◆
Monévalor	83221 45	83221 45
Mutualité dépôts	13541 98	13514 95
Natio Court Terme	288312 00	288312
Natio-Epargne	17706 87	17531 36
Natio-Ep. Ret.	126 57	123 18
Natio Eparg.Trésor	7793 49	7777 93
Natio-Imm.	1063 14	1034 69
Natio-Inter	1372 64	1335 90
Natio-Monétaire	25684 49	25684 49
Natio-Patrimoine	1308 10	1273 09
Natio-Placements	64868 90	64868 90
Natio-Revenu	1023 04	1012 91
Natio Sécurité	12231 75	12231 75
Natio-Valeurs	842 44	819 89
Nippon-Gan	4210 89	4048 93
Nord Sud Dévelop.	1558 88	1555 77
Obli-Associations	148 74	147 27
Oblicic-Mondial	2576 67	2538 59
Oblicic-Régions	1015 97	1000 96
Oblifutur	2807 85	2739 37
Oblig. ces caté.	174 89	172 31
Oblilion	1338 86	1325 80
Oblisécurité Sicav	13102 65	13102 66
Oraction	1013 51	988 79
Orvalor	6990 13	6853 07
Paribas Capitalisation	1464 83	1443 18
Paribas Opportunités	120 60	115 68
Paribas Patrimoine	551 58	529 09
Patrimoine Retraite	223 13	218 75
Pervalor	603 52	591 69
Placement A.	1412 62	1384 92
Placement J.	7334 26	7319 61
Placement M.	67976 25	67840 57
Placement Nord	937 68	919 29
Plénitude	130 95	127 45
Posta Croissance	22040 69	22019 67
Posta Gestion	66795 94	66795 94
Première Oblig.	10686 19	10676 61
Prévoy. Ecureuil	108 73	108 64
Priv'Associations	29896 92	29896 92
Proficius	914 23	891 93
Quartz	128 69	125 55
Résivalor	725 23	711 01
Rentacic	157 12	154 80
Revenus Trimestr.	5289 39	5237 02
Reveou-Vert	1119 53	1092 22
St Honoré Vie & Santé	955 78	912 44
St Honoré Bons du Tr.	11400 60	11343 88
St Honoré Global	218 49	208 58
St Honoré Invest.	751 50	717 42
St Honoré Pacifique	513 81	490 51
St Honoré PME	515 59	492 21
St Honoré Real.	15185 59	15125 09
Sécuricic	1768 56	1768 56
Sécuri-Gan	13006 54	12751 51
Sécuritaux	1413 03	1413 03
Sicasden	707 40	696 95
Sicav Associations	1872 23	1872 23
SFI-CNP Assur	628 16	609 86
S.G. Fr. opportunités	1146 76	1124 27
Sicav 5.000	428 04	416 58
S.I Est	1232 89	1196 98
Sivafrance	688 84	670 40
Sivam	375 87	365 81
Siverente	205 36	201 33
Sivinter	404 55	393 72
S.N.I.	1063 51	1032 53
Sogenfrance	1091 42	1070 02
Sogépargne	312 81	306 68
Sogevar	962 24	943 37
Soginter	1212 45	1189 68
Soleil Investissements	551 70	530 48
Solstice	2155 71	2150 33
State Street Act. Eur.	9157 72	8848 04◆
State Street Act. Frce.	10362 14	10060 33◆
St. Str. Act.Japon	8765 63	8469 21◆
State Street Emer. Mts	10795 47	10276 46◆
St.Street OAT Plus	10043 11	9846 19◆
Stratège Actions	798 82	769 10
Stratège Rendement	1403 63	1359 45
Technocic	1013 23	983 72
Techno-Gan	5489 52	5278 38
Thesora	661 31	654 76
Trésor Plus	1274 27	1261 65
Trésor Trimestriel	1029 66	1019 46
Trésoricic	131842 13	131842 13
Trilion	5098 81	5033 38
UAP Investissement	413 23	398 29
UAP Actions France	568 38	547 84
UAP Act. Select	594 10	572 63
UAP Aedificandi	499 94	481 87
UAP Altefi	195 29	188 23
UAP Alto Sicav	154 50	148 92
UAP Moyen Terme	138 52	133 51
UAP Premiere Cat.	10638 28	10253 76
Uni-Associations	124 77	124 77◆
Uni-Foncier	1138 68	1110 91
Unifrance	570 71	556 79
Uni-Garantie	1280 71	1255 57
Uni Régions	1333 64	1301 11
Univer	239 55	239 55◆
Univers Actions	1188 37	1159 39
Univers Obligations	1771 60	1728 39
Valorg	2078 48	2076 40
Valreal	54072 38	54045 38

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

CHAPELLE SAINT-LOUIS-DE-LA-SALPÊTRIÈRE. Lisa Viguier : 16 h 30 dim. Harpe. Bach, Haendel, Soler, Hindemith, Debussy, Roussel. Participation libre.

CIRQUE D'HIVER. Orchestre de jeunes de la NHK : 20 h 30 sam. Reiko Nakaoki (piano), Louis Langré (direction). Verdi Gershwin, Beethoven, Tomaya. Dans le cadre du Festival Paris quartier d'été.

CONCIERGERIE (43-54-30-06). Sylvie Pécot : 14 h mer., jeu., ven. Clavecin. Dans le cadre du Festival Monuments en musique

EGLISE DE LA MADELEINE. Le Concert classique : 21 h mar. Charles Limouse (direction). Requiem de Mozart.

EGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). Pierre Hantaï : 20 h 30 mar. Clavecin. Scarlatti, Bull, Froberger. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. *Agnès Gillieron : jusqu'au 8 ao0t.* 18 h 30 sam. Pianoforte. Mozart Thérèse Hindo : jusqu'au 9 ao0t. 18 h 30 dim. Chant a cappella.

EGLISE SAINT-EUSTACHE. Georges Guillard : 20 h 30 lun. Orgue. Buxtehude, Frescobaldi, Part, Martin, Bach, Eben. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Le Concert classique : 21 h jeu. Charles Limouse (direction). Requiem de Mozart Choeur Rybine de Moscou : 21 h mar. *Musique liturgique orthodoxe russe.*

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Voix géorgiennes : 21 h mer., jeu. Le Philharmonia de chambre : 18 h 30 21 h ven., sam. Dario Perez (violon). Les Quatre Saisons de Vivaldi.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Etienne Pfender, Momoko Kato, Mélanie Thiebaut : 20 h 45 mer. Violon, clavecin. Bach, Haendel, Vivaldi, Tartini, Leclair Alexandre Lagoya : 20 h 45 jeu., ven., sam. Guitare. Weiss, Bach, Granados, Scarlatti, Sor, Albeniz, Tarrega Choeur Rybine de Moscou : 17 h dim. Musique liturgique ortodoxe russe Ensemble instrumental Parenthèse : jusqu'au 21 ao0t. 20 h 45 mar. Corinne Martignoni (violon), Laurent Brack (direction). Vivaldi, Bach.

HOTEL DE SULLY. Côté jardin : 19 h mer. Marais, Lambert, Courville, Couperin, Hotteterre Dans le cadre du Festival estival de Paris.

HOTEL INTERCONTINENTAL. Gabriel McCoy Jr, Petula Clark : 19 h sam., dim. Piano, orgue. Mozart, McCoy Jr.

LE MADIGAN (42-27-31-51). Lala Moustafa-Zade : 22 h 30 mer., ven. Piano. Beethoven, Busoni, Schumann, Brahms, Liszt, Chopin, Scriabine Anne Billant : 22 h 30 jeu., sam. Piano. Rachmaninov, Chopin, Busoni, Beethoven.

PANTHÉON. I. Dutoit, C. Delaunay : jusqu'au 23 ao0t. 14 h sam., dim. Clarinette. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). *Ars Antiqua de Paris* : 18 h 45 21 h dim. Musique des troubadours et des trouvères Ars Antiqua de Paris : 18 h 45 21 h lun. Musique au temps de Saint-Louis, musique à la cour de Bourgogne, musique élisabéthaine Gabriel Fumet : 21 h mar. Flûte. Bach, Telemann, Paganini, Stamitz, Andersen, Honegger, Debussy, Fumet

Périphérie

MAISONS-LAFFITTE. CHATEAU DE MAISONS. *Parcours d'un soir, musique et voix* : jusqu'au 4 septembre. 21 h 30 22 h 22 h 30 mer., ven., lun. Wanda Kozyra, Jeanne Bolle (luth, théorbe), Julie Hassler (soprano), Bernard Colin (mise en scène) Edwige Bourdy, Thierry Schorr, Nicolas Mazzoleni : 18 h dim. Soprano, clavecin, violon, Mathieu Lusson (viole de gambe). Campra, Dornel, Lambert. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

SAINT-DENIS. BASILIQUE. Pierre Pincemaille : jusqu'au 23 ao0t. 14 h mer., jeu., ven., sam., dim. Orgue. Dans le cadre du Festival Monuments en musique.

SCEAUX. ORANGERIE (46-60-07-79). Michael Levinas : 17 h 30 sam. Piano. Beethoven, Schubert, Schumann. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux Quatuor Muir : 17 h 30 dim. Haydn, Beethoven, Schumann. Dans le cadre du Festival de l'orangerie de Sceaux.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. *Les Arts florissants : 21 h* sam. William Christie (direction). Charpentier. Dans le cadre du Festival estiavl de Paris.

VINCENNES. CHATEAU. Anne Bobillier, David Benezit : jusqu'au 23 ao0t. 14 h mer., jeu., ven., sam. Harpe, clarinette. Musique militaire. Dans le cadre du Festival Monuments en musique Ile : jusqu'au 23 ao0t. 14 h sam., dim. Orgue. Dans le cadre du Festival Monuments et musique.

SCEAUX. ORANGERIE (46-60-07-79). Duo Corre-Exerjean : 17 h 30 sam. Piano. Jean-Jacques Justafré (cor), Roger Loewenguth, Frédéric Borsarello (violoncelle). Schumann. Dans le cadre du Festival de l'Orangerie de Sceaux Jean-Louis Haguenauer, Alexis Galpérine : 17 h 30 dim. Piano, violon, Miles Hoffman (alto), Cécilia Tsan (violoncelle). Mozart, Fauré, Schumann. Dans le cadre du Festival de l'Orangerie de Sceaux.

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. *Monique Zanetti, Catherine Ramona*, Martine Roche : 17 h 30 sam. Soprano, basse de viole, clavecin. Brossard, Legrenzi.

VINCENNES. CHATEAU. Anne Bobillier, David Benezit : jusqu'au 23 ao0t. 14 h sam., dim. Harpe, clarinette. Musique militaire. Dans le cadre du Festival Monuments et musique.

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le *supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté jeudi).*

OPÉRAS

MUSÉE GUIMET (45-39-97-83). L'Amant jaloux : jusqu'au 11 juillet. 20 h 30 ven. Opéra de Gretry. Compagnie Nadia Baji, Anne Bruneteau, Danièle Peretz, Caroline Fuss (sopranos), Marc Perrotin, Martial Defontaine (ténors), Frédéric Lipski (baryton), Ensemble international de chambre, Dominique Patrouilleau (direction), *Nadia Baji (mise en scène).*

OPÉRA-COMIQUE. SALLE FAVART(42-86-88-83). La Cambiale di Matrimonio, il Signore Bruschino : jusqu'au 12 juillet. 19 h 30 mer., ven., dim. Opéras bouffes de Rossini. Teresa Ringholz (soprano), John del Carlo (baryton-basse), Alberto Rinaldi (baryton), Barry Ryan (ténor), Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli, Maurizio Barbacini (direction), Michaël Hampe (mise en scène).

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL(48-06-72-34). Cosi fan tutte : jusqu'au 15 juillet. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h dim. Opéra de Mozart. Barbara Franch-Weselak, Isabelle Sauvageot, Joëlle Brun-Cosme, Julie Hassler, Dominique Henry (sopranos), Sandrine Sutter, Virginie Landré (mezzo-sopranos), Marc Guillard, Jean-Pierre Belfort, Olivier Peyrebrune (basses), Martial Defontaine, Terence Newcombe, Gregorio Rangel (ténors), Philippe Bodin, Mathieu Lecroart, *Charles Saillofest (barytons)*, Anne Champert, Pierre Muller (piano, direction), Serge Catanese (mise en scène)

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS(42-33-22-88). Bibi Louison, Stéphane Belmondo, Jean Bardy : 22 h 30 mer., jeu. Philippe Soirat ; Bibi Louison, Christophe Laborde, Wayne Dockery : 22 h 30 ven., *sam. ; J. Samson, E. Sourdeix, C. Saudrais* : 22 h 30 dim. ; Eddie Allen Trio : 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.

BAR DU POTAGER(40-26-50-96). Duythin Nguyen, Jeannot Rabeson : 22 h 45 mer., jeu. Contrebasse, piano ; Jean-Claude Naude, Jean-Pierre Mulot : 22 h 45 lun., mar. Piano, contrebasse.

LE BILBOQUET(45-48-81-84). Philippe Duchemin Trio : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam., dim. Piano, Jean-Pierre Souchu (batterie), *Patricia Lebeugle* (contrebasse) ; Anne Ducros Quartet : 22 h 45 lun., mer. Chant, Georges Arvanitas (piano), Luigi Trussardi (basse).

CAFÉ RIVE-DROITE(42-33-81-62). Café Rive-droite : jusqu'au 27 ao0t. 22 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE(43-26-65-05). Bert de Kort and his Dixieland Pipers : jusqu'au 15 ao0t. 21 h 30 mer., jeu., ven., sam.

CINQUIÈME AVENUE(45-00-00-13). Euphnics : 1 h mer. ; Freddy Meyer's Soul : 1 h jeu.

CITY ROCK(47-23-07-72). Dixie Stompers : jusqu'au 8 ao0t. 0 h mer., jeu., ven., sam. ; Jittertone : 0 h dim., lun., mar.

FRONT PAGE(42-36-98-69). Freddy *Meyer : jusqu'au 19 ao0t. 22 h 30 mer.* ; Mike Lester : 22 h 30 jeu. ; Bluesmaniac : 22 h 30 ven., sam. ; House Band : jusqu'au 30 ao0t. 22 h 30 dim. ; Frogmouth : jusqu'au 1er septembre. 22 h 30 lun., mar.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON(40-68-30-42). Trio Serge et Nivo Rahoerson : jusqu'au 15 ao0t. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 30 ao0t. 22 h 30 dim.

LATITUDES SAINT-GERMAIN(42-61-53-53). Ahmet Gulbay Trio : 22 h jeu. Piano, Vincent Naturel (contrebasse), Sylvain Glevarec (batterie) ; Gilbert Leroux Washboard Group : 22 h ven., sam. Washboard, Louis Mazetier, Francis Rilhac (piano), Michel Queraud (trompette), Alain Marquet (clarinette).

LA LOUISIANE(42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Michel Bescont *Trio : 21 h lun.*

LE MONTANA(45-48-93-08). Trio Philippe de Pressac : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Duo : jusqu'au 30 ao0t. 22 h 30 dim. ; Cool Jazz Quartet : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER(40-60-30-30). Pierre Calligaris : 22 h mer jeu ven sam ; Philippe de Pressac : 22 h lun., mar.

PARC DE LA VILLETTE (KIOSQUE)(42-78-70-00). Les Coquines : 17 h dim. Dans le cadre du Festival Paris quartier *d'été.*

PASSAGE DU NORD-OUEST(47-70-81-47). Klezmorim : 22 h mer., jeu. ; Tom Paxton : 22 h ven. ; La Nuit du stick : 22 h sam.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE(43-21-56-70). Ines Guinaroes : 21 h mer. ; Jazzolyte IV : 21 h jeu. ; Jean-Louis Bompoint : 21 h sam. ; Leila Negro : 21 h mar. ; Ronnie Patterson Quartet : 21 h ven.

SLOW CLUB(42-33-84-30). Jive Cats : *22 h mer., jeu., ven., sam.*

SUNSET(40-26-46-60). François Desprez Trio : 22 h 30 mer., jeu. ; L. Fikelson et J.-P. Adam Quartet : 22 h 30 ven., sam. Jazz Middle : jusqu'au 31 juillet. 21 h ven. Jean-Pierre Gelineau (saxophone), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pothier (piano) ; Trio New Orleans : jusqu'au 1er ao0t. 21 h sam.

HOLLYWOOD SAVOY(42-36-16-73). Mike O'Dougherty : 22 h 15 mer. ; The Dixie Stompers : jusqu'au 17 juillet. *22 h 15 ven. ; Soul Time : 22 h 15* sam., mar. ; Chris et Azad : jusqu'au 27 juillet. 22 h 15 lun. ; Pep Jet : jusqu'au 30 juillet. 22 h 15 jeu.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON(40-68-30-42). Janis Carter : jusqu'au 18 juillet. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto et Novos Tempos : jusqu'au 30 ao0t. 22 h 30 dim.

LATITUDES SAINT-GERMAIN(42-61-53-53). Ludovic de Preissac Quintet : 22 h jeu. Piano, Christophe Marguet (batterie), *Jean-Luc Arramy (contrebasse)*, Michel Delakian (trompette), Guillaume Naturel (saxophone) ; Philippe Lees Trio : 22 h ven., sam. Piano, Harri Goffin (basse), Etienne Brachet (batterie).

LA LOUISIANE(42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mer. ; Michel Bescont Trio : 21 h lun.

LE MADIGAN(42-27-31-51). Bernard Maury, Bruno Micheli, Jacques Vidal : 22 h 30 jeu., ven., sam. Piano, harmonica, contrebasse.

LE MONTANA(45-48-93-08). Trio Jean-Pierre Bertrand : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Trio : jusqu'au 26 juillet. 22 h 30 dim. ; Trio René Urtreger : 22 h 30 lun., mar.

MONTGOLFIER(40-60-30-30). Stéphane Guérault : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Claude Tissendier : 22 h lun., mar.

NEW MOON(49-95-92-33). Les Zipos : 21 h 30 mer. ; Otto's Fox : 21 h 30 *jeu. ; The Snails : 0 h 30 ven. ; Gunners :* 0 h 30 sam.

NEW MORNING(45-23-51-41). Linda Hopkins : 21 h 30 mer. ; Irakere : 21 h 30 jeu., ven. ; John Lurie and the Lounge Lizards : 21 h 30 sam.

NOUVEAU CAFÉ(43-21-65-29). Yana Purim : jusqu'au 30 juillet. 21 h mer., jeu.

OLYMPIA(47-42-25-49). Cab Calloway and the Hi-De-Ho Orchestra : 20 h 30 mer.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BERCY(40-02-60-02). Prince : 20 h ven., sam., dim.

PASSAGE DU NORD-OUEST(47-70-81-47). Pembari Steel Orchestra : 22 h mer. ; Rod MacDonald, Larry Coryell : 21 h 30 jeu. ; John Greaves : 22 h ven. ; Paris Musette : jusqu'au 21 juillet. 21 h 30 sam., dim., lun., mar. Dans le cadre du Festival Paris, quartier d'été.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE(43-21-56-70). Ultramarine : 21 h mer. Dans le cadre du Heineken SNC Jazz Festival ; Chance Orchestra : 21 h jeu. Dans le cadre du Heineken SNC JAzz Festival ; Celinho Barros : 21 h ven. ; Philippe Mira : 21 h sam.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL(43-26-28-59). Cynthia Sayer, Jacky Milliet International Band : 21 h mer. ; 5 sur 5 : 21 h jeu. ; Jacques Doudelle : 21 h ven. ; Boozoo's Jazz Combo : 21 h sam.

PETIT OPPORTUN(42-36-01-36). Eric Le Lann, Michel Grailler : 23 h mer., jeu. Trompette, piano ; François Rilhac, Irakli, Alain Marquet : 23 h ven., sam. Piano, trompette, clarinette ; André Condouant, Alain Jean-Marie, *Wayne Dockery : 23 h* mer. Guitare, piano, contrebasse, Philippe Soirat (batterie).

REX CLUB(45-08-93-89). Alewanababa : 23 h 30 mer. ; Wake up : jusqu'au 30 juillet. 23 h jeu. ; No Man's Land : 23 h 30 lun. The Satyrs (première partie) ; Groove Café : jusqu'au 28 juillet. 23 h mar. ; *Nuit exotique : jusqu'au 25* juillet. 23 h sam.

SING SONG(43-43-82-02). Nike Stewart Quartet : 22 h 30 jeu., ven., sam. Chant et piano, David Chevalier (guitare), Laurent Camuzat (basse), Jean-François Roger (percussions).

SLOW CLUB(42-33-84-30). Jean-Paul Amouroux Boogie Machine : 22 h mer., jeu., ven., sam.

SUNSET(40-26-46-60). Christian Vander Trio : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; *Emmanuel Sourdeix Trio : jusqu'au 20* juillet. 22 h lun. ; Eric Hurpeau Trio : 22 h 30 mar.

UTOPIA JAZZ CLUB(43-22-79-66). RMB : 22 h mer. ; Long Distance : 22 h jeu. ; 400 Ducks : 22 h ven. ; Mox Gowland : 22 h sam. ; Jean-Jacques Milteau and Friends : 22 h mar. ; Pick-up : 1 h sam.

LA VILLA(43-26-60-00). Donald Harrison : 22 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Saxophone, Laurent de Wilde *(piano), Thomas Bramerie (basse)*, George Brown (batterie).

ZÉNITH(42-08-60-00). Ringo Starr & his All Starr Band : 20 h mer.

Périphérie

BRÉTIGNY-SUR-ORGE. ESPACE JULES-VERNE(60-84-40-72). No Man's Land, Kent, The Satyrs : 20 h ven.

MELUN. HOTEL DE VILLE(64-52-10-95). Bag et Nikki : 21 h ven.

MONTREUIL. INSTANTS **CHAVIRÉS(42-87-25-91).** Jam Session : jusqu'au 22 juillet. 21 h 30 mer. ; La Contemporaine : 21 h 30 sam. ; Michael Nick Trio, Denis Colin Trio, Mr Villarosl : 21 h 30 ven.

CHANSON

BOUFFONS THÉATRE(42-38-35-53). Nicolas Vassal : jusqu'au 29 ao0t. 21 h jeu., ven., sam.

ELYSÉE-MONTMARTRE. Chippendales : jusqu'au 8 ao0t. 20 h mer., jeu., ven., sam.

THÉATRE DE LA RENAISSANCE(42-08-18-05). La Java des mémoires : 21 h *mer., jeu., ven., mar. ; 17 h 21 h sam.* L'histoire d'une drôle d'époque. Spectacle musical conçu et mis en scène par Roger Louret.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL(48-06-72-34). Marie-Hélène Féry : jusqu'au 30 ao0t. 19 h 45 mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h dim.am. ; 15 h dim.

Périphérie

MELUN. HOTEL DE VILLE(64-52-10-95). Bag et Nikki : 21 h ven.

BALLETS

OPÉRA DE LA BASTILLE(44-73-13-00). Le Lac des cygnes : jusqu'au 25 juillet. 19 h 30 mer., jeu., ven., lun. ; 20 h 30 sam. Ballet de Tchaïkovski. Etoiles, premiers danseurs et ballet de l'Opéra de Paris, Orchestre de l'Opéra de Paris, Jonathan Darlington (direction), *Vladimir Bourmeister (chorégraphie et* mise en scène).

PARIS EN VISITES

MARDI 4 AOUT

« Du passage du Grand-Cerf restauré au passage Brady à restaurer (deuxième parcours) », 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« L'Opéra Garnier et son nouveau musée », 11 heures, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et curiosités du Marais, l'étrange dédale du village Saint-Paul, les vestiges du mur de Philippe-Auguste, les synagogues, la place des Vosges et l'évolution du quartier », 11 heures, 14 h 45 et 17 heures, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les Catacombes », 14 h 30, *1, place Denfert-Rochereau* (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le vieux quartier Mouffetard », 14 h 30, métro Monge, sortie escalator (Europ explo).

« L'Arche de la Défense et son quartier », 14 h 45, RER Défense, dans le hall, sortie L (Tourisme culturel).

« *La Bibliothèque nationale*, passé et avenir » (limité à vingt-cinq personnes), 15 heures, 58, rue de Richelieu.

« Le treizième arrondissement : ses rénovations architecturales et sa population asiatique », 15 heures, sortie *du métro Maison-Blanche, côté pair du boulevard Masséna* (Monuments historiques).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 15 heures, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« Couvents et jardins de Denfert », 15 heures, 79, avenue Denfert-Rochereau (I. Hauller).

« Le Musée Marmottan ou la féerie des *Nymphéas* de Monet », 15 heures, entrée du musée, 2, rue *Louis-Boilly (Paris et son histoire).*

« Hôtels, jardins et ruelles du Marais sud » 17 heures, métro Saint-Paul/le Marais.

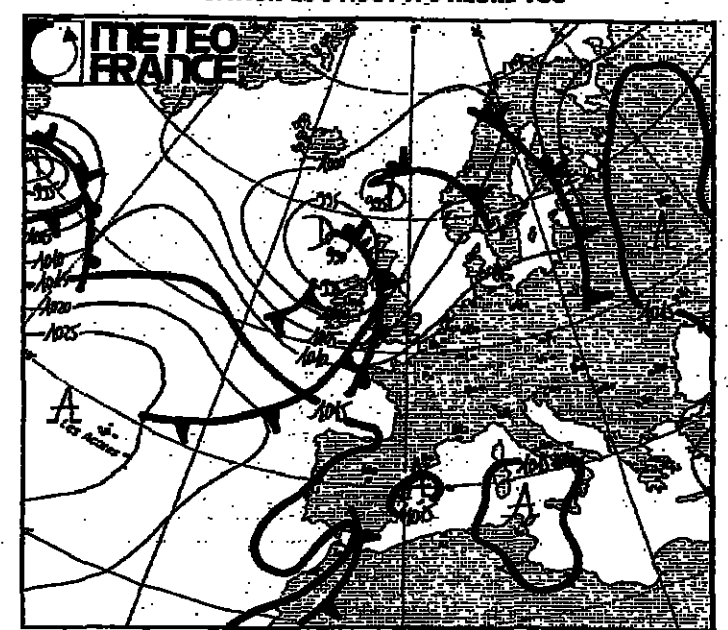
« Les hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul/le Marais (Lutèce visites).

CONFÉRENCES

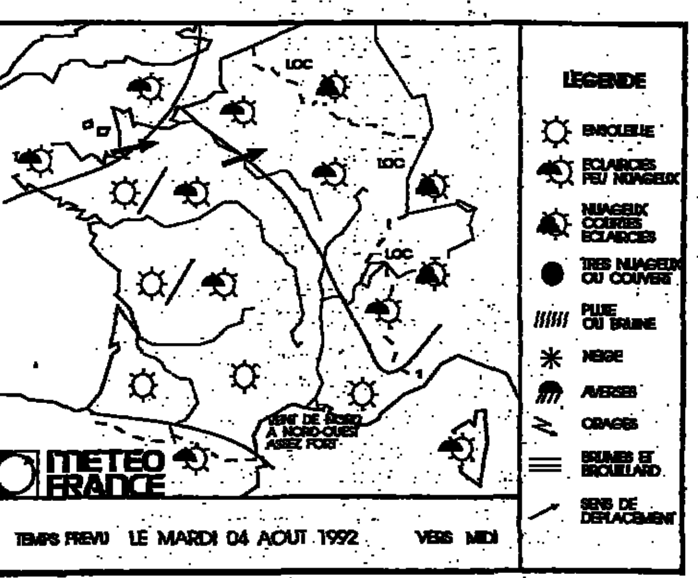
30, avenue Corentin-Cariou (salle *Jean-Bertin*), *15 heures : « L'Homme* dans l'espace : un équilibre fragile », par A. Berthoz. Entrée libre (Cité des sciences et de l'industrie).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 AOUT A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 4 AOUT 1992



Mardi : temps estival sans chaleur excessive. – Le matin, le ciel sera nuageux des Pyrénées-Orientales au nord-est du pays. Les nuages se dissiperont en cours de journée. Le soleil brillera ensuite en toutes régions.

Cependant, des nuages élevés envahiront la Bretagne dès la mi-journée, puis tout le quart nord-ouest du pays.

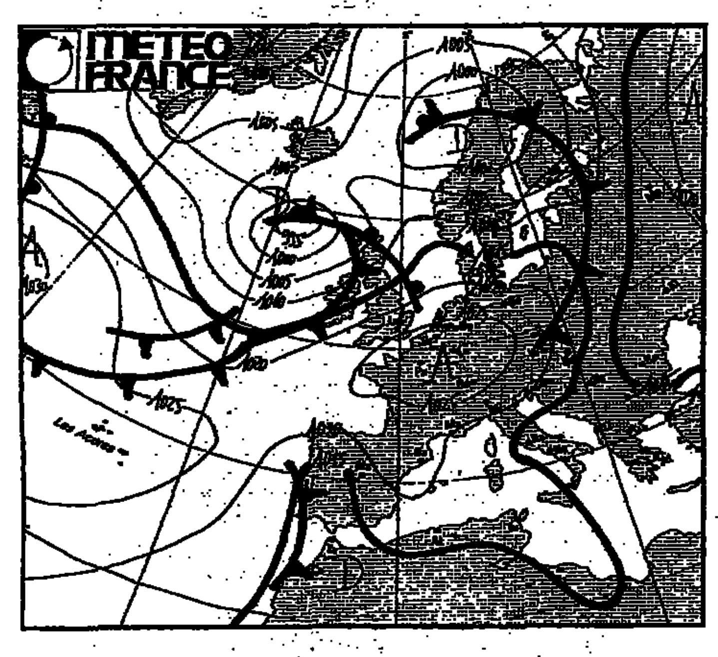
Sur les Pyrénées et les Alpes, des orages éclateront en fin de journée.

Mistral et tramontane souffleront à 60-70 km-h en rafales.

Les températures ne seront pas trop élevées : le matin, elles seront de l'ordre de 10 à 14 degrés sur la moitié nord, 14 à 18 degrés sur la moitié sud; localement 20 à 22 degrés près de la Méditerranée.

L'après-midi, le thermomètre atteindra 18 à 20 degrés près des côtes de la Manche, 22 à 26 degrés sur la moitié nord, 26 à 28 degrés sur la moitié sud et 30 à 32 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 5 AOUT 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 03-8-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 02-8-1992 à 18 heures TUC et le 03-8-1992 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	30	20	D
BIARRITZ	27	22	C
BORDEAUX	28	19	C
BOURGES	30	19	C
BREST	19	15	N
CAEN	23	16	C
CHERBOURG	21	14	C
CLERMONT-FER	32	18	D
DIJON	33	18	D
GRENOBLE	34	18	D
LILLE	24	15	C
LIMOGES	28	17	C
LYON	34	21	D
MARSEILLE	34	22	D
NANCY	31	16	C
NANTES	28	17	C
NICE	29	22	D
PARIS-MONTS	26	20	D
PAU	31	20	C
PERPIGNAN	33	21	C
RENNES	25	18	C
ST-ETIENNE	32	20	D
STRASBOURG	34	19	N
TOULOUSE	33	23	N
TOURS	30	–	–
POINTE-A-PITRE	32	25	D

ÉTRANGER			
ALGER	36	21	N
AMSTERDAM	22	14	D
ATHÈNES	32	23	D
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	29	21	C
BELGRADE	35	14	C
BERLIN	29	18	N
BRUXELLES	24	16	N
COPENHAGUE	26	16	C
DAKAR	29	26	N
DELHI	30	27	C
GENÈVE	32	18	D
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	28	19	D
JÉRUSALEM	28	14	D
LE CAIRE	33	23	S
LISBONNE	38	20	D
LONDRES	22	16	P
LOS ANGELES	25	19	D
LUXEMBOURG	28	17	D
MADRID	36	20	N
MARRAKECH	33	19	C
MEXICO	22	12	N
MILAN	31	20	N
MONTRÉAL	23	15	N
MOSCOU	22	12	C
NAIROBI	22	8	C
NEW-YORK	29	18	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ	34	20	D
PÉKIN	27	22	P
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	33	19	D
SÉVILLE	41	25	D
SINGAPOUR	31	25	O
STOCKHOLM	23	14	N
SYDNEY	20	7	N
TOKYO	22	21	C
TUNIS	37	21	D
VARSOVIE	31	15	N
VENISE	31	22	D
VIENNE	31	21	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 3 août

TF 1

20.45 Théâtre : Le Prête-nom.
Pièce de John Chapman et Antony Marriott.
Un comptable timoré se voit contraint de remplacer son patron au pied levé.
22.25 Magazine : Club olympique.
0.00 Série : Les Professionnels.
0.55 Journal et Météo.
1.05 Concert : Festivals de l'été en France.
2.30 Feuilleton : On ne vit qu'une fois.

A 2

20.45 ▶ Série : Seulement par amour.
Francesca, de Giovanni Rici, avec Anaïs Jeanneret, Sandrine Caron (1re partie).
22.10 Documentaire : L'Amour en France.
De Daniel Karlin et Tony Lainé.
23.10 Journal et Météo.
23.25 Magazine : Les Arts au soleil.
23.30 Magazine : Les Enfants du rock, un été 1992.
L'année 1985.
0.30 Jeux olympiques.
Les meilleurs moments.
1.50 Magazine : Le Bar de la plage (rediff.).
2.50 Documentaire : La Cité perdue des Mayas.

FR 3

20.00 Jeux olympiques. Athlétisme : finales du 110 m haies, du 10 km marche dames et du 10 000 m messieurs ; Boxe : quarts de finale ; Basket-ball : préliminaires dames ; Volley-ball : préliminaires messieurs ; Tennis de table : quarts de finale simples dames et demi-finales doubles messieurs.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Téléfilm : Le Pirate.
De Kenneth Annakin, avec Franco Nero, Anne Archer (1re partie).
0.25 Série : Les Incorruptibles.

CANAL PLUS

16.30 Jeux olympiques. Athlétisme : finales disque dames, triple saut, 800 m dames, 110 m haies, 10 km marche dames, 10 000 m messieurs ; Badminton ; Basket-ball ; Boxe ; Canoë-kayak ; Haltérophilie : finale des 110 kg ; Handball : CEI-Allemagne ; Hockey sur gazon : Grande-Bretagne-Australie, Inde-Egypte, Espagne-Pakistan, CEI-Nouvelle-Zélande ; Lutte libre ; Natation synchronisée ; Sports équestres : finale dressage par équipes ; Tennis ; Tennis de table ; Voile ; Volley-ball : France-Espagne, Italie-Etats-Unis ; Water-polo : Grèce-Pays-Bas, Australie-CEI, Hongrie-Espagne.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Green Card. ■■
Film franco-australien de Peter Weir (1990).
0.40 Jeux olympiques. Les compétitions non retransmises en direct dans la journée ou leurs meilleurs moments sont diffusés dans la nuit.

M 6

20.40 Téléfilm : Commando sur Singapour.
De Donald Crombie
22.45 Cinéma : Rue sans issue. ■■
Film américain de William Wyler (1937).
0.15 Magazine : Culture rock.
1.00 Six minutes d'informations.
1.15 Magazine : Jazz 6.
Eric Le Lann Quartet.
2.15 Rediffusions.

ARTE

20.40 Cinéma : Charles mort ou vif. ■■
Film suisse d'Alain Tanner (1969).
22.10 Cinéma : Le tueur était presque parfait. ■■
Film britannique de Stephen Frears (1984).

FRANCE-CULTURE

20.05 Ile-de-France, chef-lieu Paris.
Passage de la Main-d'or.
20.55 Festival de Montpellier.
Les Rencontres de Pétrarque : les démocraties sont-elles mortelles ?
22.40 Musique : Nocturnes.
Festival de Montpellier. Concert (enregistré le 16 juillet, au Cloître) : Œuvres de Wagner, Liszt, Masson, Albeniz ; Jean-François Heisser, piano.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.
Mémoire des Bahamas (1).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée d'Arièle Butaux. A 21.00, Concert (donné le 13 septembre 1991 lors des Semaines d'Ascona) : Roméo et Juliette, ouverture-fantaisie, de Tchaïkovski ; Raymonda (entracte), de Glazounov ; La Damnation de Faust (marche hongroise), de Berlioz ; Concerto pour violon et orchestre nº 2 en sol mineur op. 63, de Prokofiev ; Symphonie nº 6 en si mineur op. 74, de Tchaïkovski, par l'Orchestre symphonique de Moscou, dir. Pavel Kogan ; Boris Belkin, violon.
0.05 Bleu nuit. Par Jean-Pierre Daubresse. Ray Charles : le début de la légende ; Le Quintette de Jean-Paul Amouroux : blues et boogie.

Mardi 4 août

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Côte Ouest.
15.20 Série : Marie Pervenche.
Faussaires et fossoyeurs, de Jean Sagols.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.35 Série : Loin de ce monde.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
19.55 Divertissement : Pas folles les bêtes.
20.00 Journal, Résumé des J.O., Tiercé, Météo et Tapis vert.
20.50 Cinéma : La Revanche. ■
Film français de Pierre Lary (1981).
22.35 Magazine : Club olympique.
0.10 Documentaire : Embarquement porte nº 1.
De Jean-Pierre Hutin. Hambourg.
0.40 Journal et Météo.
0.50 Série : Intrigues.

A 2

13.40 Jeux olympiques. Equitation : finale du saut d'obstacles par équipes ; Tir à l'arc : finale du 70 m par équipes messieurs ; Tennis de table : quarts de finale simples messieurs et demi-finales simples dames ; Badminton : finale simples et double dames et messieurs ; Voile : dernières finales ; Plongeon : finale haut-vol messieurs ; Basket-ball : quarts de finale messieurs ; Haltérophilie : finale des plus de 110 kg ; Escrime : fleuret par équipes dames.
15.50 Tiercé, en direct de Deauville.
16.05 Jeux olympiques (suite).
19.59 Journal, Résumé des J. O., Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Rivière sans retour. ■■
Film américain d'Otto Preminger (1954).
22.25 ▶ Documentaire : Marilyn, son dernier tournage.
De Ken Turner.
23.05 Journal des courses, Journal et Météo.
23.25 Magazine : Les Arts au soleil.
23.30 Documentaire : Grands Entretiens.
Felix Guattari.
0.40 Jeux olympiques.
Les meilleurs moments.

FR 3

13.00 Jeux olympiques (suite).
13.25 Les Vacances de Monsieur Lulo.
14.50 Série : L'Homme de Vienne.
15.40 Série : La Grande Vallée.
16.30 Variétés : 40° à l'ombre.
Emission présentée par Vincent Perrot, en direct de Sanary.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Jeux olympiques. Escrime : finale du fleuret par équipes dames ; Volley-ball : quarts de finale dames ; Boxe : quarts de finale ; Handball : préliminaires messieurs ; Tennis de table : quarts de finale simples messieurs et demi-finales dames ; Basket-ball : quarts de finale messieurs ; Base-ball : demi-finales.
22.30 Journal et Météo.
22.50 Téléfilm : Le Pirate.
De Kenneth Annakin (2e partie).
0.25 Série : Les Incorruptibles.
— Le Signe de Caïn.

CANAL PLUS

16.00 Le Journal télévisé olympique.
16.30 Jeux olympiques. Base-ball : demi-finales ; Basket-ball : quarts de finale messieurs ; Boxe : quarts de finale ; Canoë-kayak ; Escrime : finale dames fleuret par équipes ; Hand-ball : CEI-Roumanie, Espagne-Allemagne, Suède-Islande ; Haltérophilie ; Hockey sur gazon : demi-finales dames ; Lutte ; Plongeon ; Sports équestres ; Tennis ; Tennis de table ; Volley-ball.
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : 200 000 dollars en cavale. ■■
Film américain de Roger Spottiswoode (1982).
23.55 Flash d'informations.
0.00 Jeux olympiques. Les compétitions non retransmises en direct dans la journée ou leurs meilleurs moments sont diffusés dans la nuit.

M 6

13.00 Série : Roseanne.
13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.50 Série : Les Années FM.
17.15 Magazine : Nouba.
17.35 Série : Brigade de nuit.
18.30 Série : L'Etalon noir.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations, Météo, Spécial J. O.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Prisonnière des Cheyennes.
21.55 Téléfilm : Casanova, la vie et les amours d'un Vénitien.
De Simon Langton.
0.05 Documentaire : Les Chemins de la guerre. Le Japon.
1.00 Six minutes d'informations.
1.05 Magazine : Ecolo 6.
1.20 Divertissement : Les Fous du rire.
1.50 Rediffusions.

ARTE

19.00 Documentaire : Le Voile du silence, paroles de femmes arabes.
De Jutta Szostak.
20.00 Documentaire : A devenir fou, psychiatre à Leipzig.
De Iris K. Karlovits.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Patrie étrangère (1re partie). Soirée proposée par Anne Even.
20.50 Documentaire : Ellis Island.
De Meredith Monk et Robert Rosen.
Seize millions d'émigrants durent y séjourner avant de conquérir le Nouveau Monde.
21.20 Documentaire : Transit quai du Levant.
De Rosemarie Blank.
Situé dans la zone est du port d'Amsterdam, ce quai a lui aussi vu débarquer et embarquer des milliers d'étrangers.
22.40 Documentaire : Anatole Ugorski, notes d'exil.
De Maxim Dessau, Christel Maye et Horst Zeidler.
23.35 Documentaire : Dans le labyrinthe.
D'Ivan Fila.
Un émigrant filme des émigrants.

FRANCE-CULTURE

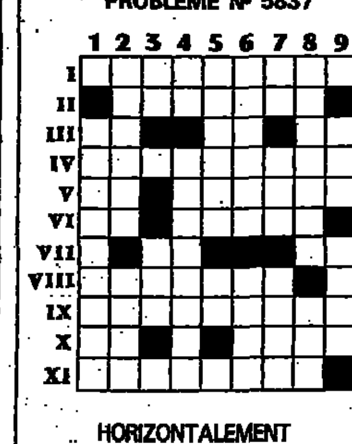
20.05 Le Pays d'ici. José Cabanis à Balma, Haute-Garonne (jusqu'au 7 août).
20.55 Festival de Montpellier.
Les Rencontres de Pétrarque : les hommes politiques ont-ils encore du pouvoir ?
22.40 Musique : Nocturnes.
Festival de Montpellier. Concert (enregistré le 18 juillet, au Cloître) : Quintette de cuivres de Montpellier ; Trio de percussions ; Roselyne Cyrille, mezzo soprano. Œuvres de Charvet, Bernstein, Bosc, Copland.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.
Mémoire des Bahamas (2).

FRANCE-MUSIQUE

19.08 Soirée concert. La soirée de Marc Texier. A 21.30, Concert (en direct du Festival de La Roque-d'Anthéron) : Iberia, Douze impressions pour piano, d'Albeniz, par Rafael Orozco, piano.
0.05 Bleu nuit.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 5837



HORIZONTALEMENT

I. Ouvre souvent la bouche pour ne rien dire. – II. Pas accéléré. – III. Préfixe. Morceau de verre. Terme musical. – IV. Se mangent par la racine. – V. A moitié vide. Fixant. – VI. Jette le trouble au cœur des humains. Bon imitateur. – VII. Emergent d'un lot. Abréviation. – VIII. Qui se suivent et se ressemblent. – IX. Etat du ciel. – X. Points opposés. Frontière aisément franchie. – XI. Génie des bois.

VERTICALEMENT

1. Choisit sa carrière. – 2. N'avait qu'une corde à son arc. Agite et remue en touchant. – 3. Dans un certain sens, il ignore la presse. Morceau de parmesan. – 4. Quartier de Lille. Des choses qui s'arrosent. – 5. Commençait à paraître. Le premier mot d'une parabole. – 6. Ne laisse pas indifférent. Figure mythologique. – 7. Terme musical. Est parfois mené par un redoutable déchu. Ne désignait pas n'importe qui. – 8. Ne manquaient pas de sel. Adverbe. – 9. D'un auxiliaire. Sûrement moins active.

Solution du problème nº 5836

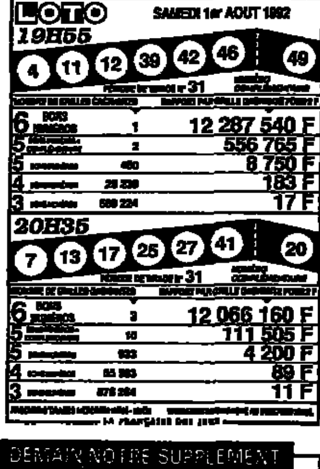
Horizontalement

I. Causette. Oeta. – II. Elans. Noisettes. – III. Cassettes. Râ. Es. – IV. TB. Ir. Score. – V. AOF. Précautions. – VI. Rues. Epi. Lien. – VII. Irriguons. PS. – VIII. Ne. Nurse. Amas. – IX. Eumée. Imiter. MS. – X. Recrutant. Trou. – XI. Ruina. Gît. Our. – XII. Encre. Irascible. – XIII. Soie. Drame. Lait. – XIV. Oté. Noé. Besogne. – XV. Nervis. Hésite.

Verticalement

1. Nectarine. Peson. – 2. Laboureur. Note. – 3. Cas. Fer. Mercier. – 4. Anse. Sinécure. – 5. Use. Guérie. Ni. – 6. Tireur. Un. Dos. – 7. Entrepositaire. – 8. TOE. Cinéma. Râ. – 9. Tissa. Ingambe. – 10. Es. Cul. Attisées. – 11. Erotisme. Tc. Si. – 12. Otarie. Art. Ilot. – 13. Et. Eon. Robage. – 14. Tee. Moulin. – 15. Assises. Sûretés.

GUY BROUTY



DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT



Le Monde

AFRIQUE DU SUD : marquée par des violences

La grève générale est largement suivie

Le début de la grève générale a été marqué, lundi 3 août, dans la matinée, par la mort de trois hommes dans la grande cité noire de Soweto, au sud de Johannesburg, lors d'un échange de coups de feu entre résidents et policiers, dont quatre ont été blessés. Cet incident porte à vingt-deux le nombre de personnes tuées en Afrique du Sud dans des violences politiques depuis dimanche matin.

Selon la radio d'Etat sud-africaine SABC, le mouvement de grève lancé par l'opposition noire pour forcer le gouvernement à accélérer le partage du pouvoir entre minorité blanche et majorité noire était très largement suivi lundi matin dans les cités noires. Les trains reliant Soweto à Johannesburg roulaient quasiment à vide.

La police a indiqué que des barricades faites de pneus enflammés avaient été érigées dans la région de Durban, et que plusieurs cas de jets de pierres contre des véhicules avaient été enregistrés dans des ghettos noirs proches du Cap. Tout en reconnaissant que certains de ses partisans étaient devenus incontrôlables, M. Nelson Mandela avait demandé, dimanche, que les manifestations se déroulent dans le calme. Le président du Congrès national africain avait menacé les fauteurs de troubles de sanctions.

Dix observateurs des Nations unies chargés de contrôler le bon déroulement de la grève – prévue pour quarante-huit heures – ont quitté leurs hôtels lundi pour sept zones différentes du pays. Ils doivent notamment survoler en hélicoptère les cités noires de Johannesburg puis se rendre sur les lieux des principaux points chauds du pays. – *(AFP, Reuter.)*

Le patronat portuaire est satisfait des négociations avec les dockers

Le président de l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM), M. Hubert Péri, s'est déclaré très satisfait, vendredi 31 juillet, du résultat des négociations engagées et des accords déjà signés dans plusieurs ports avec les représentants syndicaux des dockers. Il a affirmé que dans certains ports les progrès de productivité pourraient dépasser les 35 % fixés par le gouvernement.

Evoquant les négociations qui vont s'ouvrir à la mi-septembre avec l'ensemble des syndicats représentatifs pour la mise au point d'une convention collective, M. Péri a ajouté : *« L'intention des employeurs n'est pas de revenir sur les acquis des dockers, mais de les intégrer dans le cadre d'accords d'entreprise et dans celui d'une convention collective de branche en tous points comparables aux accords du droit commun. »* A propos de Marseille, où aucun accord n'a encore été conclu, le président de l'UNIM, qui dirige une entreprise de ce port, a précisé : *« Le contexte social y est difficile, il faut un peu plus de temps, mais nous trouverons des solutions. »*

A l'appel de la CGT, les dockers de Marseille-Fos ont toutefois décidé d'observer deux jours de grève, les lundi 3 et mardi 4 août.

Un avion de tourisme s'écrase dans la baie du Mont-Saint-Michel

Un petit avion de tourisme s'est écrasé, dimanche 2 août, dans la baie du Mont-Saint-Michel (Manche). Les débris ont été repérés lundi matin 3 août par un hélicoptère de la gendarmerie. Deux corps ont été retrouvés à proximité de l'épave de ce petit appareil de type Dornier 400, dont la disparition avait été signalée dans l'ouest de la France et qui se rendait de La Baule (Loire-Atlantique) à Granville (Manche), avec quatre personnes à bord.

Vol dans une villa de Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes)

Les quatre toiles dérobées à Anthony Tannouri devaient lui servir... à payer le fisc

NICE

de notre correspondant régional

Le richissime homme d'affaires franco-libanais Anthony Tannouri, a été victime, vendredi 31 juillet, à Cap-d'Ail, du plus important vol de tableaux jamais commis sur la Côte d'Azur. Quatre toiles de maîtres de sa collection, *Portrait de femme au col blanc* de Modigliani, *l'Intérieur d'une chambre* de Matisse – une œuvre de la période fauve de l'artiste, datant de 1905 – et deux portraits de danseuses de Degas, estimées, globalement, à 250 millions de francs, lui ont été dérobées dans une somptueuse villa appartenant à sa sœur.

Ces œuvres, qui avaient été transférées, en mars, de Hollande, n'étaient pas assurées en France. M. Tannouri projetait de les mettre en vente à Monaco pour s'acquitter d'un redressement, pour fraude fiscale, de plus d'1 milliard de francs, auquel il avait été condamné, en janvier, par le tribunal administratif de Nice. Selon les constatations faites par le SRPJ de Nice, les auteurs du vol, particulièrement bien renseignés, se seraient introduits dans la villa, qui surplombe la mer, en se servant d'une échelle trouvée sur place après avoir tenté de forcer les baies vitrées du rez-de-chaussée. Ils ont agi sans attirer l'attention des huit employés permanents de la propriété, logés dans une villa voisine. Quant à l'alarme, elle avait été débranchée depuis plusieurs mois en raison de travaux effectués sur le réseau électrique intérieur.

Les voleurs, qui ont «oublié», à l'étage inférieur, deux autres tableaux de Léger et de Modigliani, ont également négligé de nombreux objets d'art de grande valeur. Ils ont, en revanche, fait main basse sur des liquidités dans plusieurs monnaies étrangères (dollars, livres sterling, lires, marks et francs français) représentant une somme d'environ 100 000 francs. D'une manière inexplicable, ils ont mis à sac la chambre d'Anthony Tannouri, brisant des bibelots et allant même jusqu'à renverser des pots d'orchidées sur le lit. Les tableaux dérobés sont, au demeurant, mondialement connus – celui de Matisse avait été exposé, récemment, pendant six mois, à New-York – et seront, de toute évidence, très difficiles à écouler.

Anthony Tannouri, quarante-six ans, qui se dit à la tête de plusieurs dizaines de sociétés, mais dont l'origine de la fortune reste mystérieuse, avait été au centre d'une affaire d'escroquerie portant sur la vente de trois millions d'actions du holding italien Assicurazzioni Genareli. Victime d'une homonymie, il avait également été accusé, par erreur, aux Etats-Unis et en Italie, de trafic d'armes et de stupéfiants. Pour avoir omis de déclarer, en France, ses revenus des années 1980 à 1983, il avait, enfin, fait l'objet de poursuites par le fisc qui lui ont valu d'être incarcéré, à Nice, puis à Marseille, de février 1988 à juillet 1991.

GUY PORTE

Mort du chanteur-compositeur Michel Berger

Le chanteur et compositeur Michel Berger est mort à l'âge de quarante-quatre ans, lundi 3 août, à l'hôpital de Saint-Tropez, des suites d'une crise cardiaque. Il passait ses vacances dans sa propriété de Ramatuelle, lorsqu'il a été victime dimanche soir vers 22 heures d'une attaque.

Né le 28 novembre 1947, Michel Berger était le fils du professeur de médecine Jean Hamburger, mort le 1er février dernier. Sa mère était pianiste. Jeune homme sympathique, bohème discipliné, curieux et bouillonnant, il a travaillé pour bon nombre de vedettes de la chanson française, au point d'en façonner la carrière de manière définitive. Il avait écrit à ses débuts en 1965 pour Bourvil *les Girafes*. Puis Michel Berger produisit les deux premiers albums de Véronique Sanson en 1971 et 1972, une collaboration qui durera pendant plus de six ans. Il y eut aussi *Message personnel* pour Françoise Hardy en 1973. En 1979, il composa avec Luc Plamondon l'opéra-rock *Starmania*, où débutèrent Daniel Balavoine et Fabienne Thibault. Plus récemment, en 1989, c'est encore Michel Berger que l'on retrouve derrière le «Bercy» de Johnny Halliday.

Il devait faire sa rentrée parisienne à l'automne en compagnie de sa femme, France Gall, à la suite de leur dernier album, *Double Jeu*. Ils avaient deux enfants.

EN BREF

□ **M. Bernard Kouchner va se rendre en Somalie et au Kenya.** – M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, devait quitter Paris, lundi soir 3 août, pour Nairobi d'où il devait se rendre mardi matin pour deux jours en Somalie avant de visiter jeudi un camp de réfugiés soudanais au Kenya, a-t-on appris au ministère. M. Kouchner accueillera mardi à Mogadiscio le bateau *Le Briantais*, porteur de 2 200 tonnes de vivres.

□ **Affaire Grégory : les époux Villemin assignent *Paris-Match* en justice.** – Jean-Marie et Christine Villemin ont décidé d'assigner en justice, lundi 3 août, l'hebdomadaire *Paris-Match*, coupable, selon eux, d'avoir publié des photos de leur famille sans leur consentement, a annoncé leur avocat, Me Henri-René Garaud. Cette assignation à jour fixe, devant le tribunal de grande instance de Paris, vise le PDG de *Paris-Match*, M. Daniel Filipacchi, et la société éditrice Cogedipresse. Un article, intitulé «Christine Villemin, la fin du calvaire», illustré de quatre photos de la jeune femme, de son mari et de leurs deux enfants, avait été publié dans le magazine.

□ **Lyon : manifestation de détenus à la maison d'arrêt Saint-Paul.** – Les forces de l'ordre sont intervenues, dimanche 2 août, à la maison d'arrêt Saint-Paul de Lyon, pour obliger une quinzaine de détenus à réintégrer leurs cellules après la promenade. Ces détenus du bâtiment des mineurs avaient refusé de regagner leurs cellules après la promenade de l'après-midi, pour protester notamment contre le surpeuplement de la prison. Ils avaient profité d'un mouvement de grève des surveillants qui protestaient contre *« la suppression quasi totale de leur seul jour de congé hebdomadaire »* et *« l'insuffisance de personnel »*.

Décès de Joe Shuster, un des pères de Superman

Le dessinateur Joe Shuster, l'un des deux créateurs du personnage de bande dessinée Superman, est mort le 30 juillet à Los Angeles, à la suite de problèmes cardiaques. Il avait soixante-dix-huit ans.

Joe Shuster et le scénariste Jerry Siegel avaient vendu en 1938 l'idée d'un super-héros invincible à la société d'éditions DC Comics. Mais ils avaient cédé leurs droits et n'avaient pu bénéficier de l'immense popularité acquise par leur personnage. En 1947, ils engagèrent une action en justice pour obtenir davantage d'argent, et furent rapidement licenciés par DC Comics.

Ce n'est que trente ans plus tard que la firme leur versa finalement une part des bénéfices réalisés. En 1978, lorsque le film *Superman* rapporta 82,5 millions de dollars, l'éditeur accepta de verser à Joe Shuster et à Jerry Siegel 20 000 dollars par an et de faire figurer leurs noms au générique.

Attentats du Sentier lumineux au Pérou

Lima, ville en guerre

La capitale péruvienne vient de subir une série d'attentats particulièrement meurtriers perpétrés par les militants « maoïstes » du Sentier lumineux. Moins de quatre mois après le « coup d'Etat civil » du président Fujimori, initialement destiné à mieux combattre le terrorisme, les habitants de Lima, terrorisés, réclament davantage de répression dans une guerre toujours plus sale.

LIMA

de notre correspondante

« Qu'on les fusille tous ! » Au cours d'une récente *« marche pour la paix »*, des milliers d'habitants de Lima ont ainsi clamé leur rancœur contre les terroristes du Sentier lumineux qui, en huit jours d'attentats, entre les 16 et 23 juillet, ont provoqué la mort d'une cinquantaine de personnes et détruit les logis de 1 500 familles. Les deux tiers des citadins exigent la peine capitale.

La guerre des insurgés *« maoïstes »*, qui a fait plus de 25 000 morts en douze ans, avait autrefois pour théâtres les communautés andines, les allées tropicales où l'on cultivait la coca et, plus récemment, les bidonvilles. La violence n'était qu'une abstraction pour la classe moyenne et la bourgeoisie liméniennes. Même l'horrible assassinat de Maria Elena Moyano, *« la Mère Courage »* symbole de la non-violence, dont le corps mitraillé a ensuite été dynamité en février dernier, n'avait indigné que ses proches du bidonville de Villa-el-Salvador, tout près de Lima. Mme Moyano était *« une moucharde et un agent de l'impérialisme yankee »*, expliquaient alors les rebelles pour justifier leur crime.

Depuis le coup d'Etat du 5 avril, le Sentier lumineux s'est déclaré déterminé à lancer une *« guerre totale »*. Désormais, il tue sans discrimination au cœur même de la capitale peuplée de huit millions d'habitants. Avec l'explosion de dizaines de voitures piégées chargées de centaines de kilos de dynamite *« dopée »* (mélange de nitrate d'ammonium, de pétrole et de dynamite), Lima est devenue la Beyrouth de l'Amérique latine. Plusieurs fois par semaine, le journal télévisé montre des cadavres d'enfants mutilés et des quartiers entiers qui semblent avoir été bombardés.

La dictature d'un « Chinochet »

« La peine de mort pour les terroristes », réclament les manifestants, comme si ce châtiment pouvait remédier au traumatisme meurtrier des émules de Pol Pot. Les solutions expéditives sont à l'ordre du jour depuis l'*« autogolpe »* : le président Fujimori, qui a promis de gagner en moins de trois ans la lutte antisubversive, a suspendu la Constitution, dissous le Parlement, réorganisé la justice ainsi que l'administration et décrété que les terroristes seraient jugés par les tribunaux militaires, où ils risquent la peine capitale.

« La guerre contre la subversion obligera [le pouvoir] *à un centralisme absolu, qui réduira la démocratie à néant »*, pronostiquait le « Parti communiste Sentier lumineux » en novembre dernier dans ses tracts. Les murs des bidonvilles sont couverts de slogans contre la dictature d'un *« Chinochet »* (allusion au général Pinochet et à l'ascendance japonaise de M. Fujimori). *« Si le putsch de Fujimori a été bien accueilli par la population, c'est parce que les gens ont cru que c'était la seule défense contre le terrorisme »*, explique le maire de Villa-el-Salvador. Or, la violence n'a jamais fait autant de victimes et Lima est maintenant gagnée par une psychose collective.

Dans les quartiers chics qui s'étendent sur une frange étroite allant du contrefort des Andes à la côte pacifique, la vie suivait encore son cours normal en juin – aérobic, bridge, cheval ou thé pour les dames – les époux travaillant dans leurs entreprises transformées en bunkers. Aujourd'hui, la bourgeoisie a peur. Elle se calfeutre plus que jamais dans ses ghettos dorés, sans pour autant avoir la certitude qu'elle peut se prémunir contre le terrorisme. Toute la population a reçu les mêmes consignes de sécurité : fermer les rideaux, coller du ruban adhésif sur les vitres, avoir une lampe à portée de main, contrôler les mouvements du voisinage, barricader les rues.

Dans les bidonvilles et dans les deux mille *« campements humains »*, où arrivent les paysans chassés de leurs terres par la violence, le Sentier lumineux est parvenu à créer de solides bases. Il a aussi réussi à s'implanter au cœur de la capitale, dans les quartiers situés sur les quatre buttes qui dominent le vieux Lima et qui constituaient le refuge de la délinquance. Les milices urbaines terroristes sont parvenues à infiltrer les comités des quartiers ouvriers, remplaçant leurs dirigeants élus démocratiquement par des commissaires nommés. Les organisations populaires de survie ont été obligées de s'effacer.

Gourdins contre fusils

La *« nouvelle stratégie »* du chef de l'Etat a consisté à dépêcher l'armée dans les secteurs *« rouges »* des bidonvilles et à former, *manu militari*, des rondes urbaines sur le même modèle que les rondes paysannes créées il y a sept ans. La population s'y est opposée.

« Soit tu es avec l'armée, soit tu es avec les délinquants communistes », a expliqué le commandant Oconnor à Mme Angela Morales, responsable du quartier Jean-Paul II. Elle protestait parce que les soldats avaient transformé le local municipal en garnison. Angela a laissé faire. Les terroristes l'ont alors accusée de collaboration avec l'ennemi. Prise entre deux feux, elle a dû démissionner.

A Huaycan, un bidonville de 60 000 habitants, le président Fujimori vient de parrainer la première ronde urbaine visant à lutter contre le Sentier lumineux. Quelque 500 habitants, hommes et femmes en uniforme, ont défilé au pas de l'oie, armés de gourdins et de sifflets. Les militants du Sentier lumineux, eux, disposent de dynamite et de fusils mitrailleurs.

NICOLE BONNET

□ **Assassinat du responsable du Parti populaire chrétien.** – Le journaliste et responsable du Parti populaire chrétien Santiago Jao Gomez a été assassiné dimanche par un commando présumé du Sentier lumineux à Barranca (nord de Lima), où il possédait une station de radio. Selon la police péruvienne, au moins treize militants du mouvement «maoïste» ont été tués durant le week-end dernier au cours de deux affrontements avec les forces de l'ordre, près d'Huancayo (Andes centrales) et près de Santiago de Chuco (département de La Libertad). – *(AFP.)*

□ **Départ en vacances : un samedi « noir » sur les routes.** – Le samedi 1er août, à l'occasion du chassé-croisé des vacanciers, a bien été un jour «noir» pour les automobilistes sur les routes de France. Après avoir totalisé 500 km à 11 heures du matin, les bouchons atteignaient encore 240 km sur les autoroutes dans l'après-midi, surtout dans le Sud et l'Ouest. Le secrétaire d'Etat aux transports, M. Georges Sarre a reconnu qu'en dépit des plan PALOMAR, *« l'ensemble des moyens mis en œuvre n'a pu que limiter l'ampleur des encombrements »*.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 2-3 août 1992 a été tiré à 495 174 exemplaires.

Demain dans « *le Monde* »

« Sciences-Médecine » : Les mystères de l'algue « tueuse »

Le mystère demeure sur la mesure du danger causé par la prolifération, en Méditerranée, de l'algue tropicale *Caulerpa taxifolia*. Cet « accident écologique » a déclenché des recherches multiples et une polémique scientifique.

Les résultats des concours d'agrégation